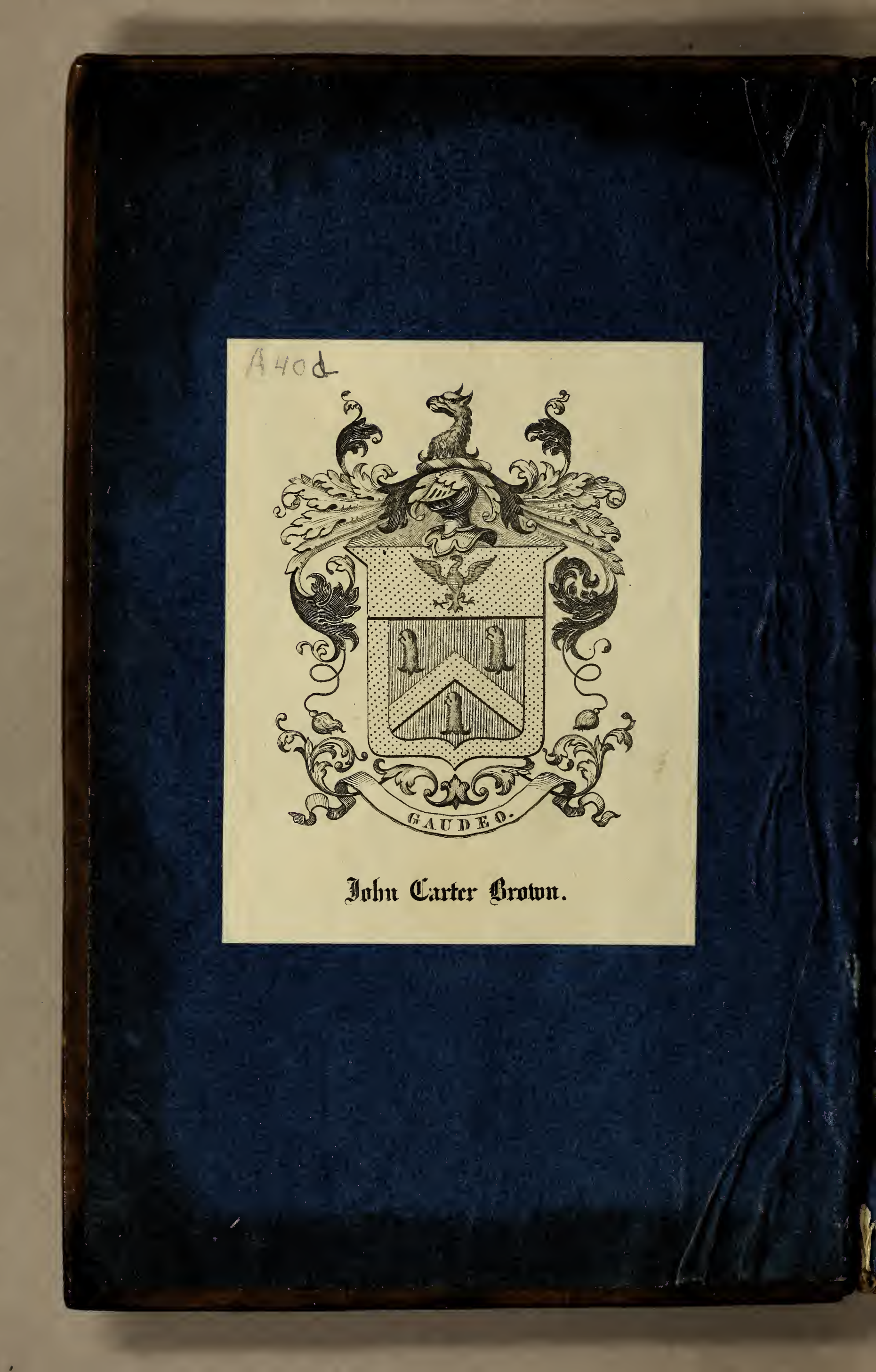
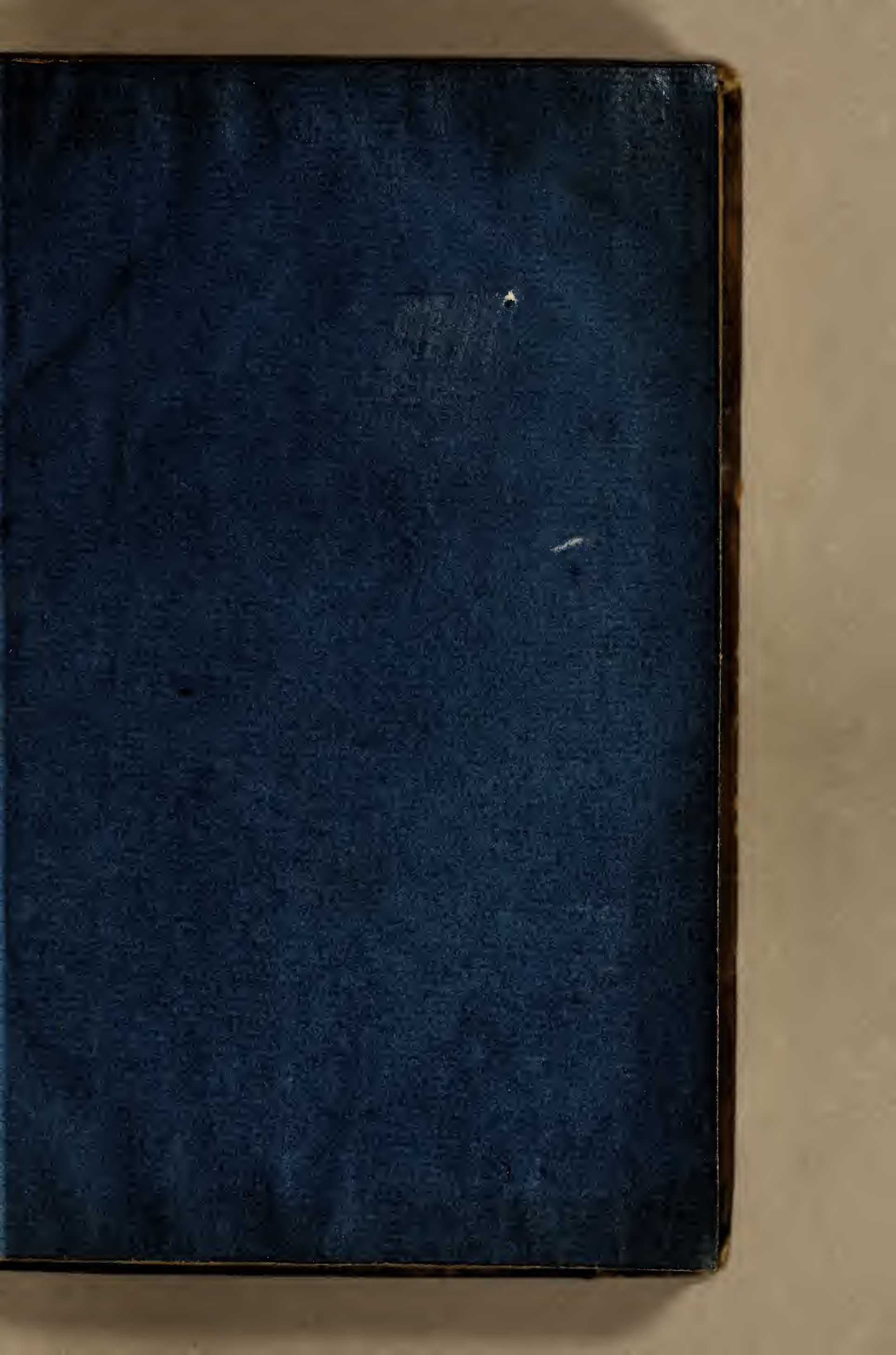
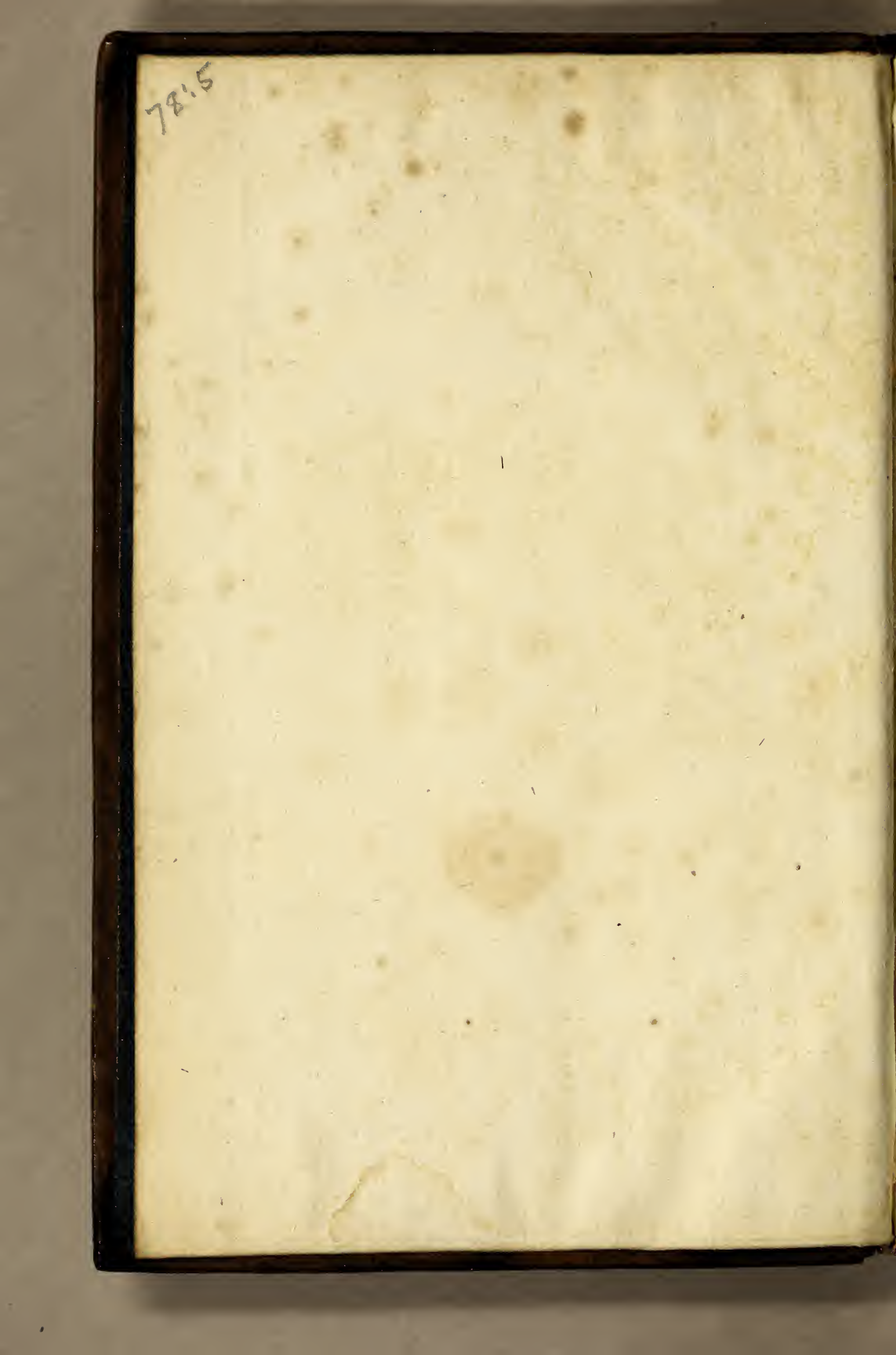



A40d
GAUDEO.
John Carter Brown.




78.5

Par Hilliard d'Auberteuil.

By Michel René Hilliard d'Auberteuil

HISTOIRE
DE L'ADMINISTRATION
DE LORD NORTH,
ET DE LA GUERRE
DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,
JUSQU'A LA PAIX, EN 1783.

PREMIERE PARTIE.

HISTOIRE
DE L'ADMINISTRATION DE LORD NORTH,
MINISTRE des Finances en Angleterre, depuis 1770 jusqu'en 1782,

ET DE LA GUERRE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, JUSQU'A LA PAIX:

Suivie du Tableau Historique des finances d'Angleterre, depuis Guillaume III jusqu'en 1784.

Sine irá nec studio quorum causas procul habeo. *Tac.*

A LONDRES,
Et se trouve A PARIS,
Chez L'AUTEUR, rue des Fossés-Montmartre, n°. 35.
COUTURIER, Imprimeur Libraire, Quai des Augustins, près l'Eglise.

M. DCC. LXXXIV.



AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

UN Livre imprimé à Londres, & intitulé : *A view of the Hiſtory of Great-Britain, during the Adminiſtration of Lord North, &c.*, m'étant parvenu, je l'ai traduit, afin de ſatisfaire l'empreſſement de mes Compatriotes pour tout ce qui peut les éclairer ſur les événemens de la guerre de l'Amérique ; guerre qui formera une époque remarquable dans les Annales du Monde.

J'allais mettre ma Traduction ſous la preſſe, lorſque le profond reſpect que j'ai pour le Public, m'a engagé à réexaminer ſérieuſement cet Ouvrage : je n'ai pu me diſſimuler que, malgré la vérité & l'impartialité qui le rendoient précieux, il s'y trouvait des diſſertations & des réflexions que l'on pouvoit retrancher ; j'ai compris auſſi que l'Auteur, hâté de répondre à l'impatience des Politiques Anglais, n'avait pas eu le temps de mieux faire.

J'ai donc cru devoir ſubſtituer à ma Traduction une Hiſtoire moins prolixe & plus

complette, dans laquelle j'ai conservé tout ce que l'Ouvrage Anglais m'a paru renfermer d'utile, d'agréable & d'intéressant; j'y ai joint le récit des événemens de la guerre des Anglais contre la France, l'Espagne & la Hollande, & j'y ai ajouté un Tableau historique des finances d'Angleterre & des impôts qui existent dans ce Royaume; ouvrage dont le modele n'existe dans aucune Langue & dans aucune Nation. J'ai achevé ce que les Ecrivains de l'Angleterre n'avaient fait qu'ébaucher, pour ainsi dire, afin d'offrir au Public une Histoire

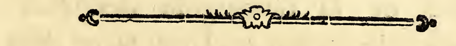
complette de la Guerre de l'Amérique.

Ceux qui liſent les Livres Anglais & connaiſſent le Gouvernement de la Grande-Bretagne, pourront juger de mon travail. A l'égard des autres, ils doivent me ſavoir bon gré de leur développer avec clarté, des faits très-compliqués, qui juſqu'à préſent n'ont été écrits que dans une Langue qu'ils ignorent, & toujours d'une maniere partiale, incomplette & diffuſe.



HISTOIRE
DE L'ADMINISTRATION DE LORD NORTH.

TABLE DES MATIERES.



PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE III. *Contenant les événemens relatifs à la guerre de l'Amérique & à l'Administration de Lord North, Ministre de la Trésorerie, depuis le commencement des hostilités entre la France & l'Angleterre, jusqu'en 1781.*

* Nous pouvons atteſter, ſur l'exactitude de ce Tableau, les Hommes d'Etat de l'Angleterre. Il ne peut être que très-utile aux perſonnes qui ont de grandes notions ſur les finances de la France, de pouvoir y réunir le ſyſtême & l'état au vrai des finances de la Nation rivale.



HISTOIRE



Carte
de l'Amérique Septentrionale,
depuis la Baye d'Hudson
jusqu'au Mississipi:
pour servir
aux Essais Historiques et Politiques
Sur la Révolution de cette Partie du Monde.
Partie de la Baye d'Hudson
Partie de Labrador ou Nouv. Bretagne
Pays de Galles
Christinaux
Canada
Abitibis
Mistassins
Lac Superieur
Lac Huron
Lac Michigan
Lac Ontario
Lac Erie
Algonquins
Outagamis
Mascoutens
Miamis
Illinois
Virginie
Pensylvanie
Delawares
Caroline Septentrionale
Caroline Meridionale
Géorgie
Chicacas
Creeks
Chactas
Alibamous
Floride Occidentale
Floride Orientale
Louisiane
Golfe du Mexique
Océan Atlantique
Isles Lucayes
Partie du G. de St. Laurent
Gaspésiens
C. Breton
Halifax
Quebec
Montreal
Philadelphie
Charlestown
S. Augustin
C. Hatteras
C. Canaveras
Lieues communes, de 25 au Degré
Lieues Marines, de 20 au Degré

HISTOIRE
DE L'ADMINISTRATION
DE LORD NORTH.

LIVRE PREMIER.

Depuis la nomination de Lord North à la place de Miniſtre de la Tréſorerie (1), juſqu'en 1774.

CHAPITRE PREMIER.

Affaire de Wilkes; révocation d'une partie des droits de Port en Amérique; remontrances de la Cité de Londres au Roi; mouvemens en Irlande; état des Finances en 1770.

L'affaiblissement de la Nation Anglaiſe au milieu d'une profonde paix,

(1) La place de Miniſtre des Finances, ou premier Lord de la Tréſorerie en Angleterre, équivaut à celle de premier Miniſtre.

& dans le petit nombre d'années écoulées depuis 1763 jusqu'au ministere de Lord North, est un événement qui n'a point de semblable dans l'histoire. L'excès de la prospérité & l'abus des richesses avaient corrompu en peu de temps les hommes & le Gouvernement. Tandis que les mécontentemens & les désordres régnaient parmi le peuple, l'Administration ne songeait qu'à augmenter au-dedans du Royaume un pouvoir usurpé sur l'autorité légale, & ne se rendait point respectable au-dehors.

Des tumultes populaires avaient été excités & soutenus par un homme ingénieux & hardi, qui ayant dissipé par des excès une immense fortune, cherchait des ressources dans l'affection du peuple contre les clameurs de ses créanciers; il s'était réuni à d'autres prétendus patriotes: &, assurés du suffrage de la multitude, ils porterent l'opposition aux mesures du Gouvernement à un plus haut degré qu'elle n'avait été

lorſque Bolinbroke & Pultenay travaillaient à ſoulever l'indignation publique. Il parut un écrit où le Roi était vivement attaqué : on l'attribua à John Wilkes, le chef de cette confédération; ſes papiers furent ſaiſis; on le mit en priſon. Cette démarche ſévere, loin d'arrêter la licence, donna lieu à un Poëme rempli de profanations, dans lequel le Roi & tous ceux qui avaient part à l'Adminiſtration étaient traités injurieuſement. Il en fut trouvé une copie dans la priſon de Wilkes; & ſa conduite fut grandement déſapprouvée dans les deux Chambres du Parlement. Les aſſociés de Wilkes, eux-mêmes, qui avaient maintes fois répété ces vers dans leurs orgies, ſe joignirent à ceux qui les condamnaient; & un jeune Lord dans la ferveur de ſa nouvelle converſion, liſant dans la Chambre des Pairs ces vers ſcandaleux, témoigna, les pleurs aux yeux, combien il en avait averſion. La Chambre des Pairs blâma le coupa-

ble, & la Chambre des Communes le chassa. Elle arrêta que John Wilkes, dans la prison duquel le Poëme avait été trouvé, serait privé de sa séance au Parlement, & l'Orateur expédia un décret pour que le Comté de Midlesex élut un autre Représentant. Alors les Francs-tenanciers de ce Comté reélurent John Wilkes. La Chambre le rejetta comme n'étant pas éligible, & déclara qu'un membre expulsé, était par cela même incapable de reprendre séance pendant toute la durée du Parlement. Malgré cette déclaration, une seconde élection se termina de la même maniere; enfin, un nouveau candidat parut sur la scene: c'était le capitaine Lutrell; il eût 196 voix, & John Wilkes 1193. La Chambre rejetta le dernier, & déclara son compétiteur duement élu. Cette décision excita de grands mécontentemens: le Peuple dénia que la Chambre des Communes eût le droit de rejetter un membre qui

avait la majorité des ſuffrages, & qui n'avait point d'incapacité légale : rien ne pouvait, diſait-on, autoriſer la Chambre à donner ſéance à un candidat qui avait eu le moindre nombre de voix. Quoique la Chambre eût expulſé John Wilkes, on ſoutenait que cette expulſion ne pouvait le rendre incapable, & qu'une pareille proſcription ne pouvait devenir légale que par la concurrence des trois parties diſtinctes de la Légiſlature. On criait de toutes parts que la liberté des élections était violée ; que les droits du Peuple étaient mépriſés : la ville de Londres demandait au Roi la diſſolution du Parlement ; la Nation étoit allarmée, & de tous les cantons du Royaume il arrivait des Adreſſes au Trône ſur le même ſujet. C'eſt au milieu de ces fermentations que le Duc de Grafton ſe retira de l'Adminiſtration, & fut remplacé par Lord North (1).

(1) En Janvier 1770.

Ce Miniſtre, fils aîné du Comte de Guilford, deſcendait d'une ancienne famille dont la branche cadette avait été en grande faveur ſous le regne de Henri VIII; cette famille avait produit des hommes de mérite. Quand la Hollande ſecoua le joug de l'Eſpagne, Roger, ſecond Lord North, ſe diſtingua dans les Pays-bas, en défendant la cauſe de la liberté, & fut bleſſé devant Zutphen, dans le combat où Sir Philippe Sidney fut tué. Ses deſcendans ſe ſignalerent à la guerre, & dans l'Adminiſtration publique. A peine Lord North était parvenu à l'âge de majorité, qu'il fut élu Membre du Parlement à l'élection générale de 1754; & à la fin du regne de George II, il fut nommé l'un des Commiſſaires de la Tréſorerie, & Tréſorier de l'Echiquier. Son application aux affaires, & l'amitié que George III avait pour lui depuis ſa jeuneſſe, le firent nommer en 1767 Tréſorier général des Forces, & Chancelier de l'Echiquier.

Le premier acte du nouveau Ministre fut la révocation des droits sur le papier, les couleurs & le verre, portés d'Angleterre en Amérique; mais la taxe sur le thé fut maintenue par le même acte. Cette révocation partielle avait été provoquée par les représentations que les Marchands avaient faites contre les derniers actes du Parlement, qui imposaient des droits sur les marchandises exportées de la Grande-Bretagne en Amérique. Ceux qui s'étaient opposés à l'établissement de ces droits, soutenaient que, puisque le Ministere commençait à reconnaître les inconvéniens de ces taxes, il fallait les révoquer entiérement; mais Lord North & ses partisans objectaient que les associations des Américains étaient séditieuses, & que leurs pétitions, sous le prétexte de supplier le Gouvernement, dégénéraient en menaces; que si l'on abolissait toutes les taxes, ils regarderaient cette démarche, non comme un

acte de douceur & de bonté, mais comme l'effet de la crainte ; qu'enfin, plus on leur accorderait, plus ils s'empreſſeraient à demander : & que l'expérience l'avait prouvé, puiſque la révocation de l'acte du timbre les avait encouragés à conteſter les droits de la Métropole & à inſulter à ſon autorité. « Lorſque les Américains nient que nous ayons le droit de les taxer, eſt-il convenable, diſaient-ils, de reconnaître en quelque ſorte leurs prétentions, en révoquant en entier l'acte qui leur impoſe des taxes ? Une telle conduite trahirait nos intérêts, & au lieu de rendre juſtice à l'Amérique, ce ſerait renoncer à la ſuprématie de l'Angleterre ſur elle ». Le parti de l'Oppoſition détruiſait tous ces raiſonnemens, & faiſait voir qu'il était abſurde de maintenir l'établiſſement des douanes en Amérique ; établiſſement ſi déſagréable au Peuple, à cauſe de la voracité & de la multitude des Em-

ployés : & cela pour percevoir une ſeule taxe dont le produit entier ne pouvait pas ſuffire à payer les frais annuels de ſes ſuppôts. Mais l'intention du Miniſtre n'était pas de retirer un bénéfice de la taxe des thés ; il eſpérait par cet impôt léger accoutumer les Américains à ſupporter une taxe intérieure, & rendre en même temps un ſervice eſſentiel à la Compagnie des Indes Orientales, dont les importations de thé en Amérique avaient ſenſiblement diminué.

Dans l'année 1768 elle avait exporté en Amérique pour 132,000 liv. ſterling (1) de thé : l'année ſuivante, l'exportation avait décliné juſqu'à 44,000 l. ſterling, & elle allait en diminuant toutes les années. La Compagnie payant 25 pour $\frac{o}{o}$ ſur l'exportation de ſon thé, les Hollandais avaient ſaiſi l'occaſion d'approviſionner les Colonies à meilleur marché ; & il n'y avait que les douanes qui, en faiſant ceſſer cette contrebande,

(1) Environ 2,870,000 liv. tournois.

puſſent procurer à la Compagnie des Indes le débouché des thés accumulés dans ſes magaſins.

Avant que l'acte pour les thés & la contination des douanes en Amérique paſſât à la Chambre des Communes, George Grenville y propoſa un bill, pour régler les procédés de la Chambre dans les élections conteſtées. Ce Réglement, qui tendait d'une maniere efficace à prévenir & empêcher la corruption, paſſa malgré l'oppoſition du Miniſtere, & a été rendu perpétuel en 1774. Ce fut le dernier ſervice que Grenville rendit à ſa Patrie : il termina ſa vie active & laborieuſe le 30 Juillet ſuivant, âgé de 58 ans. Il avait rempli un grand nombre des principaux emplois du Gouvernement; il avait été un des Commiſſaires de l'Amirauté, & était devenu premier Lord de ce département, enſuite Secrétaire d'Etat, & enfin premier Lord de la Tréſorerie, & Chancelier de l'Echiquier. La Marine Anglaiſe lui eſt redevable de pluſieurs bons Régle-

mens. Ses talens étaient plus utiles que brillants: il n'était point capable de conduire en chef les affaires d'un grand Empire, & il avait contrarié William Pitt ſon beau-frere, par une oppoſition conſtante, pendant toute la durée de la glorieuſe Adminiſtration de ce grand homme.

L'Adreſſe du Corps de la Ville de Londres au Roi pour le prier de diſſoudre le Parlement à cauſe de l'irrégularité de ſes procédés dans l'affaire de Wilkes, & du mépris qu'il paroiſſait faire des droits du peuple, fut rejettée par George III, comme déreſpectueuſe envers lui, injurieuſe à ſon Parlement, & contraire aux principes de la Conſtitution. Cette réponſe du Roi ne fit qu'augmenter le mécontentement du peuple; & dans le même temps William Pitt, Comte de Chatam, fit une motion à la Chambre des Pairs pour qu'il fût préſenté au Roi une Adreſſe par laquelle il lui ſerait expoſé que le Peu-

ple n'ayant point de confiance dans la Chambre des Communes, alors subsistante, il était convenable de la dissoudre: cette motion fut rejettée par une majorité nombreuse. D'un autre côté, la Chambre des Communes demanda que l'Adresse du Corps-de-Ville au Roi fût mise sur le bureau.

Le Lord Maire Bekford se leva aussi-tôt, & déclarant la part qu'il avait à cette Adresse, il soutint qu'il s'en glori-rifierait toujours, n'ayant fait que son devoir. Plusieurs autres Membres de la Cité se joignirent à lui : mais un grand nombre de voix s'éleva pour demander qu'on infligeât une punition signalée aux auteurs de cette remontrance hardie. Cependant la modération prévalut, & cette affaire se termina par une Adresse au Roi, dans laquelle la Chambre des Communes, reconnaissant le droit que les Sujets avaient de porter leurs plaintes au Trône, censurait sévèrement la manière dont le Corps de la Cité

de Londres avait ufé de ce droit.

Pendant cette conteftation, il s'élevait en Irlande d'autres fujets de difcution. Un nouveau Parlement venait de s'affembler dans ce Royaume ; & en pareille occafion l'ufage avait toujours été, depuis le regne de Henri VIII, que que les bills de finances fe rédigeaient dans le Confeil privé du Royaume, & étaient enfuite portés au Parlement. Il arriva que le bill rédigé de cette maniere fut rejetté, par le motif qu'il était contraire aux Conftitutions d'Angleterre & d'Irlande ; qu'aucun bill de finances fut propofé ailleurs que dans la Chambre des Communes : mais pour faire voir en même temps que cette démarche provenait moins du defir de refufer les fubfides demandés, que de l'averfion que l'on avait pour la forme de la demande, la Chambre paffa un autre bill qui accordait une ample provifion pour défrayer le Gouvernement, & on vôta 15,000 hommes au lieu de douze pour

la défenſe du Pays. Le Lord Thownſend, Lieutenant du Royaume, adreſſa un diſcours à la Chambre pour la remercier de ſa libéralité ; mais dans ce diſcours il exprima beaucoup de reſſentiment de l'atteinte qu'il prétendait avoir été portée aux droits de la Couronne en rejettant le bill rédigé par le Conſeil privé. Il proteſta contre cette témérité dans la Chambre des Pairs ; & pour en punir le Royaume, il prorogea le Parlement à longs jours, ce qui ſuſpendit une grande quantité d'affaires publiques & particulieres, & jetta toute l'Irlande dans une grande confuſion.

L'Oppoſition propoſa dans le Parlement Britannique une enquête ſur la conduite de Lord Trownſend, qu'elle déſapprouvait ; mais la majorité admit les raiſons que le Miniſtere apporta pour l'excuſer d'avoir prorogé le Parlement d'Irlande.

Quoique le Roi, dans ſon diſcours à l'ouverture de la ſeſſion, eût recom-

mandé les affaires de l'Amérique à l'attention du Parlement, & qu'il fut arrivé des nouvelles d'un tumulte élevé à Boſton le 1er Mars 1770, entre les Troupes & les Gens de la Ville, les Miniſtres éviterent avec ſoin de ſoumettre cet objet à la diſcuſſion des deux Chambres; & la ſeſſion ſe termina le 19 Mai.

Les dépenſes pour le ſervice de l'année 1770 s'élevaient à 7,455,042 liv. ſterling (1); ſavoir 1,561,681 liv. pour

---

(1) *Tarif des Monnoies d'Angleterre.*

		ÉVALUATION EN MONNOIE DE FRANCE.
La *Guinée* vaut	21 Shellings.	Le *Shelling*, ou ſol ſterl., eſt d'argent, de la même forme qu'une piece de 24 ſols, & vaut environ 22 ſ. 6 den. de France.
La *livre ſterling* (pound) vaut	20 Shellings.	
La *demi-guinée*. . . .	10 Shell. ½	
La *Couronne*, ou écu d'argent, vaut. . . .	5 Shellings.	
La *demi-couronne* . . .	2 Shell. ½	
Le *Shelling*, ou ſol ſterling, vaut.	12 Pences.	Le Pence n'eſt point monnoyé, & ne ſert qu'à compter.
La *Pence*, ou denier ſterling, vaut	2 Penny.	
Le *Penny*, vaut	2 Farthings	

les Troupes de terre, & 235,266 liv. pour l'extraordinaire de l'Armée dans l'année précédente; 1,522,067 l. pour la Marine; 18,760 liv. pour maintenir le Gouvernement civil en différentes Provinces de l'Amérique; 1,800,000 l. pour acquitter les billets de l'Echiquier; 5000 liv. aux habitans de la Barbade pour fortifier leur canal, réparer le môle,

---

La piece de six *Pences*, ou six deniers sterling, est d'argent, ressemble à une piece de douze sols, & vaut environ 11 s. 3 den. de France.

La demi-*Couronne* est d'argent, ressemble à un écu de 3 liv., & vaut environ 2 liv. 16 s. 3 den. de France.

La *Couronne* est aussi d'argent, ressemble à un écu de 6 liv., & vaut à-peu-près 5 liv. 12 s. 6 den. de France.

La Guinée & la demi-Guinée sont d'or très-pur, & donnent du bénéfice au creuset. La Guinée est évaluée 23 liv. 12 s. 6 den. de France; mais les Fondeurs à Paris la payent jusqu'à 24 liv. 16 s.

La livre sterling n'est point monnoyée, & ne sert que de calcul numéraire: on l'évalue communément 22 liv. 10 s.; mais le taux varie selon le cours du Change.

Il n'y a de pieces de cuivre que le *Penny* & le *Farthing*. Le Penny vaut un peu moins d'un sou de France, & le Farthing un peu moins de deux liards.

môle, rendre leur port plus commode & plus sûr; 55,011 liv. pour remplacer le déficit des sommes vôtées l'année précédente; 45,565 liv. au Landgrave de Hesse-Cassel pour les dépenses qu'il avait faites pendant la derniere guerre en Allemagne; 1,500,000 liv. pour acquitter pareille somme capitale des annuités à trois & demi pour cent d'intérêt, établies pendant la 29e. année du regne de George II (1756); & 100,000 liv. sterling pour payer les dettes de la Marine.

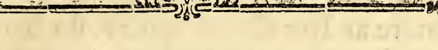
Pour subvenir à ces dépenses, la taxe des terres fut continuée sur le pied de trois vingtiemes; la taxe de la dreche (Malt.) fut évaluée 700,000 liv.; un million huit cent mille livres fut levé en billets de l'Echiquier, pour remplacer la somme acquittée; à quoi l'on joignit 400 mille livres que la Compagnie des Indes Orientales s'était obligée de payer annuellement pour ses nouvelles acquisitions; les deux

quartiers du fonds d'amortissement (1) du 5 Janvier & du 5 Avril, montans ensemble à 1,072,615 liv. sterling; 13,596 l. qui restaient de surplus dans l'Echiquier, & enfin 55,495 liv. qui restaient entre les mains du Trésorier-Général des Forces. On leva 500,000 liv. par loterie, & le produit du fonds d'amortissement fut anticipé d'un million sept cent mille livres: les *voies & moyens* excéderent l'estimation des dépenses de 344,182 liv. sterling.

Tel fut le premier essai de l'habileté du nouveau Ministre des Finances: il acquitta par ces mesures 1,500,000 l. de la dette Nationale; il réduisit deux

(1) *Sinking-Fund.* Ce fonds, qui provient de l'excédant des impôts affectés au payement des intérêts des annuités, est destiné à rembourser chaque année une certaine portion des capitaux de ces annuités, qui constituent la dette nationale de l'Angleterre; mais souvent on en dispose pour les besoins du service public. En temps de guerre, les remboursemens sont suspendus, & les deniers du Sinking-Fund sont employés à payer une partie des dépenses extraordinaires de la guerre.

millions & demi d'annuités de quatre pour cent, à trois pour cent ſeulement, par la diſtribution des billets de loterie, & ſoulagea la Nation d'un intérêt annuel de ſoixante-quinze mille livres ſterling.



CHAPITRE II.

Les Eſpagnols chaſſent les Anglais des Iſles de Falkland; on ſe prépare à la guerre; Négociations pour maintenir la paix; plan de finances de Lord North pour 1771.

Le Comte de Chatam avait prédit à la fin de la ſeſſion que le ſouffle de la guerre ne devait pas tarder à ſe faire ſentir dans quelque partie du Monde : l'événement prouva bientôt que cet homme d'Etat était bien informé de ce qui ſe tramait dans les Cours étrangeres; car dans le mois de ANNÉE 1770.

Juin 1770, une Eſcadre partit de Buenos-Ayres pour s'emparer des Iſles de Falkland, où depuis quelques années les Anglais avaient fait un établiſſement & avaient élevé un Fort, appelé le Fort Egmont. Le Commandant Eſpagnol, Dom Madariaga, ſomma le Fort de ſe rendre au Roi Catholique; & ſur le refus, il ſe prépara à l'enlever de vive force: en vain le Capitaine Farmer, qui y commandait, ſe plaignit de l'injure que l'on faiſait au Roi ſon maître, en pleine paix, il fut obligé de ſe ſoumettre. Après la capitulation ſignée, il fut détenu vingt-neuf jours, ainſi que la Garniſon, & le gouvernail de ſon vaiſſeau fut enlevé & mis à terre juſqu'au moment où il lui fut permis de retourner en Angleterre.

Ces Iſles ſont ſituées à l'extrémité du détroit de Magellan, & ſont les plus déſolées des Contrées habitables; mais de puiſſans motifs avaient porté la Cour d'Angleterre à y former un établiſſe-

ment : c'était d'encourager les Américains à pêcher la baleine dans la mer du Sud, & de faciliter les découvertes maritimes dans cette mer. Les Français prétendaient avoir des droits ſur ces Iſles ; Bougainville les ayant viſitées avant l'Amiral Byron, leur avait donné le nom d'Iſles Malouines, & la Cour de Verſailles avait cédé ſes prétentions à l'Eſpagne ; mais les Anglais établiſſaient leur droit, ſur la découverte qui en avait été faite par leurs Navigateurs ſous le regne de la Reine Eliſabeth : & lorſque l'Amiral Ançon revint de ſon célebre voyage autour du Monde, il recommanda de faire un établiſſement aux Iſles de Pepis ou Falkland, qu'il regardait dès-lors comme appartenantes à l'Angleterre.

La Cour d'Eſpagne avait vu avec jalouſie les Anglais s'établir dans cette partie du Monde, d'où elle avait exclu juſqu'alors toutes les autres Nations ; & l'entrepriſe faite contre le

port Egmont n'était point un coup de main fortuit & irréfléchi ; elle avait été concertée avec les précautions ordinaires aux Espagnols. Ils avaient d'abord envoyé une frégate pour examiner les forces de la Place, le Gouverneur de Buenos-Ayres, Don Francisco Buccarelly, avait ensuite envoyé demander la possession immédiate de ces Isles au nom du Roi Catholique, ordonnant aux Anglais de l'évacuer ; & sur le refus, il avait envoyé une force militaire pour contraindre la Garnison à se rendre.

La nouvelle de ces hostilités étant arrivée à Londres, le Prince de Masserano, Ambassadeur d'Espagne à la Cour d'Angleterre, assura qu'il avait sujet de croire que le Gouverneur de Sa Majesté Catholique à Buenos-Ayres avait pris sur lui de dépossséder les Anglais de leur établissement au port Egmont, ajoutant qu'il était autorisé à le déclarer ainsi pour prévenir les mauvaises

conſéquences qui pourraient être tirées de cet événement & troubler la bonne intelligence qui régnait entre les deux Cours. Le Lord Weymouth, alors Secrétaire d'Etat, lui demanda s'il avait pouvoir de déſavouer la conduite de Don Buccarelli; il répondit que non, mais qu'il allait en écrire à Madrid. D'un autre côté, la réponſe du Miniſtere d'Eſpagne au Chargé des affaires de l'Angleterre à la Cour de Madrid, fut peu ſatisfaiſante: les Anglais, diſait-il, devaient bien prévoir que l'établiſſement du port Egmont déplairait à la Cour de Madrid, & elle ne pouvait blâmer la conduite de Don Buccarelli, qui était fondée ſur les Loix Eſpagnoles en Amérique; mais il ajouta que Sa Majeſté Catholique deſirait ſincérement la paix, & voulait éviter la guerre, autant qu'elle le pourrait faire d'une maniere compatible avec la dignité de ſa Couronne & le bien-être de ſon Peuple.

Il s'écoula du temps en négociations ; cependant, aussi-tôt la nouvelle de l'invasion des Isles de Falkland, seize vaisseaux de ligne avaient été mis en commission dans les Ports d'Angleterre, & l'Amiral Keppel en avait été nommé Commandant. Le Peuple, qui se sentait insulté, attendait avec impatience le moment de combattre les Espagnols ; mais les forces militaires du Royaume ne répondaient pas à cette ardeur : la Marine, l'orgueil & la protection de l'Angleterre, était tombée en décadence en huit années de paix ; & quand l'Administrateur à qui la conservation des vaisseaux, des chantiers, des magasins, avait été confiée sous le premier Lord de l'Amirauté, vit le ressentiment public prêt à le poursuivre, il en évita les effets par une mort soudaine.

La Cour de Londres n'était pas disposée à la guerre ; le principe dominant depuis le commencement du regne

de George III était d'éviter autant qu'il ferait possible les guerres étrangeres : on accusait le long regne de George II d'avoir donné trop de hardiesse au Peuple ; ceux qui avaient la confiance du Roi ne cessaient de lui inspirer des craintes, & lui représentaient l'esprit de faction comme porté au plus haut degré. L'insolence du vulgaire excédait, disaient-ils, tout ce qui s'était vu dans les temps les plus orageux : le respect pour les Loix était anéanti ; la licence de la presse avait franchi toutes les limites, & ne respectait ni naissance, ni talens, attaquant avec une effronterie sans exemple les Personnages les plus éminens par leur sagesse & leur vertu. Ceux qui vivaient dans l'oisiveté & l'opulence (1) adop-

(1) Ce qu'on appelle les gens qui vivent noblement. Cette classe s'appelle en Angleterre *Gentry*, ce qui ne signifie pas la Noblesse, mais ceux qu'un certain revenu met à portée de vivre à l'aise; par exemple, les *Squires-Gentheman* ne signifie pas un Gentilhomme, mais un

taient ces ſentimens, & étaient diſpoſés à concourir avec la Cour à reſtreindre la liberté du bas-Peuple. La politeſſe des manieres s'introduiſant avec les rafinemens du luxe faiſait enviſager la liberté franche & groſſiere d'un vulgaire Républicain comme plus redoutable que les uſurpations des Miniſtres. L'augmentation de l'influence de la Couronne ſemblait avoir marqué cette époque comme la plus propre à introduire des Réglemens de Police intérieure, en faveur des Nobles & des Riches, au préjudice de la liberté générale : mais il fallait éviter la guerre pour accomplir de tels deſſeins, & la

---

homme qui vit dans l'aiſance. La Nobleſſe, en Angleterre, ſe réduit aux familles des Pairs du Royaume & des Chevaliers-Baronnets ; le reſte compoſe la claſſe appellée *Gentry*, dans laquelle entrent toutes les Perſonnes qui jouiſſent de quelque fortune. Tout homme qui jouit d'un certain revenu en fonds de terre, devient *Squire*, & cette qualification n'eſt autre choſe qu'un titre de courtoiſie, ſans privileges particuliers.

paix était encore plus néceſſaire à l'exécution de ce que l'on ſe propoſait de faire pour réduire les Colonies à une ſoumiſſion indéfinie. Ces conſidérations engagerent le Roi d'Angleterre & ſes Miniſtres à continuer les négociations avec la Cour d'Eſpagne.

Telle était la ſituation des affaires au commencement de l'hiver, lorſque le Lord Weymouth ſe démit de la place de Secrétaire d'Etat, & fut remplacé par le Lord Rochefort : Sir Edward-Hauke ſe démit en même temps de l'office de premier Lord de l'Amirauté, & le Comte de Sandwich lui ſuccéda.

Le 20 Janvier 1771 il fut ſigné, entre le Prince de Maſſerano, Ambaſſadeur d'Eſpagne, & le Comte de Rochefort, Secrétaire d'Etat, une convention, par laquelle le premier, au nom de la Cour de Madrid, déſavouait la violence dont les Eſpagnols envoyés par Don Buccarelly avaient uſé au port

ANNÉE. 1771.

d'Egmont, & ſtipulait que tout ſerait réuni au même état qu'il était avant l'invaſion ; mais déclarait en même temps que cette convention ne pourrait préjudicier aux droits de Souveraineté du Roi d'Eſpagne ſur ces Iſles ; & le Lord Rochefort, au nom de la Cour de Londres, acceptait cette convention comme une ſatisfaction de l'injure faite à la Couronne de la Grande-Bretagne. Le Parlement demanda que tous les papiers relatifs à cette affaire politique fuſſent rapportés devant lui ; mais on n'expoſa aux regards de cette Aſſemblée que les papiers qui étaient déjà publics, & on ſe borna à répondre qu'on n'en avait pas pu trouver d'autres. Bientôt après, la conduite du Gouvernement fit voir que l'on était convenu ſecrétement d'abandonner ces Iſles à l'Eſpagne ; & Lord Weymouth n'ayant point voulu être l'agent de cette tranſaction ſi contraire à la dignité & aux intérêts de l'Angleterre, avait mieux

aimé quitter le Miniſtere (1). En exécution de ce pacte ſecret, la Cour de Londres envoya ordre en 1774 d'évacuer le port Egmont & ſes dépendances.

Ce fut par ces moyens humilians que les Favoris de George III conſerverent la paix, lorſque la guerre paraiſſait inévitable. Tel eſt le ſort des Empires, quand ceux qui les gouvernent ſont occupés du deſir de dominer & d'aſſervir leurs Concitoyens. Ils évitent une guerre néceſſaire & avantageuſe, & attendent ſans précaution qu'une foule d'Agreſſeurs vienne attaquer en même temps leurs Peuples affaiblis. Si le Roi d'Angleterre eût déclaré la guerre en 1771 à l'Eſpagne & à la France, les troubles de l'Amérique Septentrionale ſe ſeraient appaiſés

(1) On prétend qu'il s'éleva à ce ſujet entre le Lord Weymouth & le Lord North, dans le Conſeil privé, une conteſtation aſſez vive pour obliger le Lord Weymouth à ſe retirer.

d'eux-mêmes, la misérable querelle des thés aurait été oubliée de part & d'autre, & les Peuples de Boston, de New-Yorck, auraient renoncé aux attroupemens & à l'insurrection, pour s'emparer au passage de toutes les richesses des Antilles & de l'Amérique Méridionale : obligés de faire cause commune avec la Mere-Patrie, & y trouvant leur avantage par la situation de leurs Ports, les soulèvemens auraient été retardés pendant bien des années.

S'il y avait eu une rupture entre l'Angleterre & l'Espagne, le pacte de Famille aurait obligé la France à prendre parti pour les Espagnols; cependant, le Roi d'Espagne était le seul qui se fût préparé sincèrement à la guerre, quoiqu'il fût celui qui avait le plus d'intérêt à l'éloigner. Il avait employé toutes les méthodes connues pour fortifier ses Colonies; mais ses forces navales étaient si inférieures à tous égards à celles des Anglais, que c'était pour ainsi dire vou-

ſoir leur livrer les revenus annuels du Mexique & du Pérou. Quelqu'importante que fût cette conſidération, elle était écartée par le caractere vindicatif, ſuperbe & brave de la Nation Eſpagnole, toujours prête à prendre feu à la moindre apparence d'inſulte, & à renoncer à l'intérêt quand elle ſe croit provoquée par l'honneur. Le penchant de la Nation était augmenté par celui du Monarque lui-même ; il haïſſait les Anglais avec amertume, depuis qu'en 1740, étant Roi de Naples, une flotte Anglaiſe le contraignit à faire revenir ſes Troupes de l'Armée Eſpagnole, & à ſigner un acte de neutralité pour éviter la deſtruction de ſa Capitale : mais en vain l'Eſpagne voulait combattre, elle ne trouva point d'ennemi.

Cependant les dépenſes de l'Angleterre, pour ſe préparer à la guerre, étaient énormes. A la rentrée du Parlement on avait vôté 14 mille matelots, dont le ſalaire, joint à l'ordinaire

de la Marine & à la construction ou réparation des vaisseaux, montait à 3,082,499 l. sterl.; les forces de terre avaient été portées à 23,432 hommes effectifs, y compris 2,102 invalides; & les frais de l'Armée, en y joignant les dépenses extraordinaires, furent portés à 1,858,779 liv. sterl. La somme de 28,365 liv. sterl. fut accordée à la Compagnie des Indes Orientales pour la rembourser des frais d'une expédition qu'elle avait projettée contre les Manilles, & le montant des subsides pour 1771 fut porté à 7,158,799 l. sterl.

Pour former cette somme, la taxe des terres fut augmentée & portée à 4 shellings par livre sterling; on employa le produit de celle de la dreche, & 400,000 liv. sterling du troisieme paiement de la Compagnie des Indes Orientales: 200,000 liv. sterl. furent levées par loterie; on renouvella pour 1,800,000 liv. sterl. de billets de l'Echiquier; on prit 691,977 liv. sterling du

du fonds d'amortiſſement, ce qui était la ſomme reſtante le 5 Avril. Après le paiement de l'anticipation faite l'année précédente, on fit une nouvelle anticipation ſur ce fonds de 1,650,000 liv. ſterl. pour l'année courante, & le ſurplus des ſommes votées l'année précédente, montant à 89,658 liv. ſterl., fut appliqué à celle-ci; on donna des permiſſions à deux cents nouveaux carroſſes de place, chacun deſquels fut obligé de donner cinq shellings par ſemaine. Ces voies & moyens furent eſtimés excéder les ſubſides de 481,003 liv. ſterl.



CHAPITRE III.

AFFAIRE des Imprimeurs de Londres; acte du Parlement pour régler les mariages de la Famille Royale; affaires de la Compagnie des Indes Orientales; vues de Lord North pour l'acquittement de la dette nationale; changemens dans le Miniſtere; état des finances en 1772.

ANNÉE 1772.

L'USAGE de répéter dans les Papiers publics la ſubſtance des diſcours des Membres du Parlement, ſans les déſigner autrement que par une lettre initiale, s'était introduit depuis environ quarante ans. Cette liberté avait ſouvent déplu à quelques Orateurs, qui avaient prétendu que leurs harangues n'étaient pas fidélement tranſmiſes au Public : ils s'étaient plaints à la Chambre, qui avait cherché à reſtreindre par diffé-

rens moyens la licence des Imprimeurs. Dans la ceſſion de 1771, Georges Onflow s'aviſa de rendre une plainte formelle à la Chambre des Communes, diſant que le diſcours qui avait été imprimé dans les Papiers publics, comme étant le ſien, tendait à le flétrir dans l'opinion de ſes Conſtituans. Les perſonnes les plus ſages de l'Aſſemblée voulaient qu'on le renvoyât à ſe pourvoir légalement; elles ſoutenaient que le Parlement n'avait aucune autorité pour juger & punir les Citoyens; que de tels procédés étaient imcompatibles avec la Conſtitution ; & qu'enfin, la Chambre des Communes agirait d'une maniere plus conforme à ſa dignité réelle, en recourant aux Loix, qu'en violant le premier principe de la juſtice naturelle, qui défend d'être juge dans ſa propre cauſe : néanmoins l'opinion de la majorité fut que le reſpect dû à l'autorité de la Chambre devait être maintenu à tous événemens ;

& les Imprimeurs furent ajournés, mais ils n'obéirent pas.

Ils étaient soutenus par ceux qui avaient pris le plus d'intérêt à l'élection de Midlesex : il était nécessaire pour maintenir l'équilibre de la Constitution, que les privileges du Parlement fussent connus & limités. Qu'importe, disaient les Patriotes, que ce soit la Couronne qui entreprenne d'imposer de nouvelles Loix, & de dispenser des anciennes, ou que le pouvoir arbitraire se serve de la Chambre des Communes pour produire les mêmes effets ?

Le Sergent-d'Armes ayant reçu de la Chambre l'ordre d'emprisonner les Imprimeurs accusés, se rendit à leurs maisons, mais il ne put en arrêter aucun ; & à chaque message, leurs domestiques donnerent des réponses accompagnées de ris méprisans ; il en fit rapport à la Chambre, qui résolut de s'adresser au Roi pour obtenir une

proclamation contre les délinquants, avec promeſſe de récompenſe à ceux qui les arrêteraient. Cette proclamation fut inſérée dans les Gazettes, & l'on offrit 50 liv. ſterl. pour arrêter chacun d'eux. Alors Wheble, l'un des Imprimeurs nommés dans la proclamation, fut pris & traduit devant l'Alderman (1), à Guildhall (2) : c'étoit John Wilkes lui-même qui était devenu Alderman; il relâcha le priſonnier, l'autoriſa à pourſuivre le capteur pour *aſſaut & faux empriſonnement*, & ce dernier fut obligé de donner caution de ſe repréſenter aux prochaines ceſſions pour y être jugé. Ce Magiſtrat écrivit enſuite au Lord Hallifax, Secrétaire d'Etat, pour l'informer de ce qu'il avait fait, & de ſes motifs. Il obſervait que Wheble n'était accuſé d'aucun crime dans la

---

(1) *Alderman*, Echevin. Les Echevins & le Lord Maire de Londres ont de grands privileges.

(2) *Guildhall*, la Maiſon-de-Ville.

proclamation, & que c'était violer les droits de Sujet Anglais & les privileges de la Ville de Londres que de l'empriſonner ſans accuſation & ſans preuves.

Thompſon, autre Imprimeur, fut arrêté de la même maniere, & renvoyé de même par l'Alderman Oliver; les arrêteurs prirent des certificats, au moyen deſquels ils réclamerent la récompenſe offerte dans la proclamation; mais les Lords de la Tréſorerie refuſerent de payer, prétendant que tout s'était fait par colluſion entr'eux, les Accuſés & les Magiſtrats de la Cité.

Le 15 Mars 1771, Miller, Imprimeur du *London-Evening-Poſt* (1),

(1) *Evening-Poſt*, poſte du ſoir. Il y a auſſi *Morning-Poſt*, la poſte du matin. *The General Daily Advertiſer*, l'Avertiſſeur-général de chaque jour; & cent autres Papiers qui ſe diſtribuent dans les Provinces & dans les Campagnes, auſſi-bien que dans la Capitale, par matin, par jour, par ſemaine; le tout grand *in-folio* à quatre colonnes.

ſut arrêté dans ſa maiſon par le Meſſager de la Chambre des Communes; il envoya auſſi-tôt chercher un Connétable, & le chargea de prendre le Meſſager ſous ſa garde, & de le conduire devant le Lord Maire Braſſ *Croſby*, où les Aldermans Wilkes & Oliver ſe rendirent. Le Député, Sergent-d'Armes de la Chambre des Communes, ſe préſenta devant eux, & demanda, au nom de l'Orateur du Parlement, que le Meſſager & l'Imprimeur lui fuſſent délivrés. Le Lord Maire refuſa de le faire, & demanda pour quel crime & par quelle autorité le Meſſager avait arrêté l'Imprimeur : il fut répondu qu'il l'avait fait en vertu d'un *Warant* (1) de la Chambre des Communes; alors on lui demanda ſi ce Warrant avait été viſé par un Magiſtrat

(1) Ordre, décret. Le mot *Warrant*, qui ſignifie garant, exprime que ceux qui délivrent cette eſpece d'ordre, en ſont garants & reſponſables.

de la Cité : ſur la négative, on en demanda l'exhibition, & il fut produit après beaucoup de conteſtations. L'Avocat de Miller ſoutint qu'il était nul, & les trois Magiſtrats firent relâcher ce priſonnier, qui à l'inſtant rendit plainte en *aſſaut & faux empriſonnement.* On ordonna que le Meſſager fournirait caution, & n'y ayant point ſatisfait, il fut expédié un Warrant, ſigné du Lord Maire & des deux Aldermans pour le faire mettre en priſon ; alors il conſentit à fournir une caution, & elle fut admiſe.

La hardieſſe de ces meſures irrita le Parlement, & dans ſon indignation les Magiſtrats de la Cité furent menacés d'un châtiment ſévere. Le Lord Maire & l'Alderman Oliver, qui étaient Membres de la Chambre des Communes, furent ajournés à leurs places, & l'Alderman Wilkes à la barre : les deux premiers ſe rendirent à l'ajournement. Le Lord Maire était malade ; néan-

moins il juſtifia ſa conduite en alléguant le devoir de ſa place, qui l'obligeait de maintenir inviolablement les franchiſes de la Cité de Londres. Alors on fit venir le Greffier du Lord Maire, avec ſon livre de minutes, & il fut ordonné par la majorité des ſuffrages que la ſoumiſſion de *Whitam*, Meſſager de la Chambre des Communes, de ſe repréſenter aux prochaines Seſſions, en ſerait effacée ; ce qui fut exécuté.

Cet acte d'autorité fut hautement déſapprouvé par pluſieurs Membres du Parlement. C'était s'arroger, diſaient-ils, un pouvoir d'une nature bien dangereuſe, & que la Conſtitution n'avait accordé à aucune des trois branches de la Légiſlature. Effacer les contrats, enlever ou détruire les minutes, arrêter le cours de la Juſtice, & ſuſpendre les Loix, ſont des actes qui conſtatent le deſpotiſme le plus arbitraire. Les partiſans de la majorité diſaient que

la Chartre de la Cité de Londres lui ayant été donnée par la Couronne, ne pouvait pas conférer des privileges contraires aux droits de la Chambre des Communes, parce que la Couronne elle-même ne pouvait pas enfreindre ces droits. 272 voix contre 90 firent prévaloir cette opinion, & il fut déclaré que la décharge de l'Imprimeur Miller, & l'empriſonnement du Meſſager de la Chambre, faiſaient brêche aux droits du Parlement. Ces débats avaient duré juſqu'à une heure du matin : ce ne fut qu'à ce moment qu'on demanda à l'Alderman Oliver ce qu'il avait à dire pour ſa défenſe; & il répondit « qu'il avouait ce dont on pré» tendait l'accuſer, & s'en glorifiait ; » qu'il ſavait bien qu'aucune juſtifica» tion ne pouvait détourner la puni» tion qu'on lui réſervait ; qu'il avait » rempli ſon devoir, & était indifférent » ſur les conſéquences : & que, comme » il était perſuadé qu'il était inutile de

» réclamer la Juſtice, il bravait les mena-
» ces du Pouvoir ». Auſſi-tôt on propoſa d'envoyer Oliver à la Tour de Londres, & la motion ayant paſſé à la majorité de 160 voix contre 58, il y fut envoyé ſur-le-champ en vertu d'un Warrant délivré par l'Orateur. A l'égard du Lord Maire, qui était très-malade, on différa de procéder contre lui.

Tandis que ces choſes ſe paſſaient au Parlement, une Cour, de conſeil commun, fut convoquée à la Maiſon-de-Ville, où l'Alderman Trecotick faiſait l'office de Lord Maire. Il y fut réſolu qu'il ſerait adreſſé par écrit des remercîmens publics au Lord Maire & aux deux Aldermans, pour avoir protégé les franchiſes de la Cité, & maintenu la Conſtitution Britannique. On nomma un Comité de quatre Aldermans, & huit Notables pour les aſſiſter dans leur défenſe, avec pouvoir d'y employer tous les moyens qu'ils jugeraient convenables; & pour y ſub-

venir, de tirer ſur la Chambre de Londres toute ſomme qui n'excéderait pas 500 liv. ſterl.

Deux jours après l'empriſonnement d'Oliver, le Lord Maire, aſſiſté de ce nouveau comité, ſe rendit à la Chambre des Communes pour y recevoir ſa Sentence. La Populace s'aſſembla en grande foule, & commit pluſieurs violences envers quelques Membres du Parlement qui avaient encouru ſon reſſentiment; mais quelques autres, qui avaient gagné l'amour du Peuple, perſuaderent à la multitude qu'il était convenable qu'elle ſe retirât à une plus grande diſtance de Weſtminſter, qu'elle tenait pour ainſi dire aſſiégé. Le Lord Maire déclara à la Chambre qu'il n'ajouterait rien à ſa défenſe, parce qu'il ſavait bien qu'il était jugé d'avance. Il était ſi malade, que l'on propoſa de le laiſſer à la garde du Sergent-d'Armes, au lieu de l'envoyer à la Tour; mais il déclara que quel que pût être l'état

de ſa ſanté, il ſe glorifiait de partager le ſort de ſon ami : alors il y eut 202 voix contre 39 pour l'envoyer à la Tour. Quoiqu'il fût minuit lorſqu'on voulut l'y conduire, la Populace aſſemblée ſur ſon paſſage détela les chevaux de ſon carroſſe & le mena à *Templebar*, où étant arrivée elle ferma les portes de la Cité, & voulut forcer le Sergent de quitter le carroſſe. Le Lord Maire fut obligé d'interpoſer ſon autorité; il leur déclara que celui qu'ils voyaient avec lui, était un de ſes amis particuliers qui l'accompagnait pour retourner à ſon Hôtel : alors ils recommencerent à traîner le carroſſe au milieu des acclamations juſqu'à l'Hôtel de la Mairerie, d'où ce Républicain ſe rendit ſecrétement à la Tour auſſi-tôt que le Peuple fut diſperſé.

Bientôt les deux Priſonniers furent traduits ſur un acte d'*habeas corpus* à la Cour des plaids communs ; mais, après les avoir entendus, les Juges

n'oſerent paſſer outre, & furent unanimement d'avis qu'ils n'étaient pas compétens pour juger la conduite de la Chambre des Communes; ainſi ils reſterent en priſon juſqu'à la fin de la Seſſion, recevant des Adreſſes de remercîment & de congratulation de toutes les parties du Royaume. Mais ce n'était pas aſſez d'avoir empriſonné le Lord Maire & l'Alderman Oliver; Wilkes bravait le Parlement, & ceux qui dirigeaient les démarches de cette Aſſemblée ne ſavaient comment ils devaient procéder contre ce troiſieme coupable, dont ils avaient déjà éprouvé la fermeté & la vigueur d'eſprit. Ceux qui deſiraient voir la Chambre des Communes s'embarraſſer de plus en plus, demandaient pourquoi on laiſſait cet Alderman triompher dans ſa contumace; s'il était au-deſſus ou au-deſſous de la Loi; ſi c'était la crainte ou le mépris qui dictaient une pareille conduite? Ces ſarcaſmes déterminerent

à ajourner John Wilkes; mais au lieu d'obéir, il écrivit à l'Orateur une lettre par laquelle il obſervait que dans ſon ordre d'ajournement il n'était pas mention qu'il fût Membre de la Chambre, ni qu'il était ajourné à ſa place, ce qui rendait l'ajournement nul : il ſaiſiſſait cette occaſion de redemander ſa ſéance au Parlement, au nom des Francs-tenanciers de Midleſex, ajoutant qu'alors il donnerait à la Chambre un détail exact qui comprendrait néceſſairement la juſtification de la conduite qu'il avait tenue au ſujet d'une proclamation qu'il ſoutenait être également injurieuſe à l'honneur de la Couronne & aux droits des Citoyens. Il avait agi, diſait-il, par la connoiſſance de ce qu'il devait à une grande Cité, dont il était obligé de défendre & de maintenir les franchiſes, & à ſon Pays dont il voulait ſoutenir la noble Conſtitution & la liberté, au prix de ſon ſang & juſqu'au dernier moment de ſa vie.

Un Membre du Parlement ayant préſenté cette lettre à l'Orateur, la Chambre fut d'avis qu'elle ne devait être ni lue, ni reçue; on décerna d'autres ajournemens, dont Wilkes ne fit aucun cas. Ceux qui dès les commencemens s'étaient opposés à l'empriſonnement des Imprimeurs, ſaiſirent ce moment de faire remarquer que toutes les démarches qui s'en étaient ſuivies, n'avaient ſervi qu'à détruire le reſpect dont le Parlement avait joui juſqu'alors; que ſes ordres n'avaient point été exécutés, ni ſes punitions redoutées, le Peuple les ayant converties en marques d'honneur. La majorité commençait à ſentir la juſteſſe de ces remontrances, mais elle ne voulait point revenir ſur ſes démarches : elle nomma un comité pour aſſurer & maintenir la dignité du Parlement; mais ce comité propoſa des meſures qui ne purent être adoptées, & la Chambre fut obligée d'abandonner cette grande affaire qui avait mis tout le

le Peuple en mouvement, ſe bornant à réclamer l'autorité du Roi, &-particuliérement contre Wilkes ; mais les Miniſtres ne voulurent pas fournir à un homme ſi hardi l'occaſion de faire uſage de l'aſcendant qu'il avait ſur le Peuple, & ne ſachant pas s'il ſerait au pouvoir du Gouvernement de réprimer les clameurs & les ſoulevemens qu'il pourrait exciter, ils aimerent mieux laiſſer la Chambre des Communes dans ſa diſgrace, que voir la Nation ſe plonger dans l'Anarchie.

De ce moment, les Papiers publics ne garderent plus de meſure; dans la Seſſion ſuivante, les procédés du Parlement furent journellement relatés dans chaque Gazette; & ſoit que les diſcours des Orateurs y fuſſent fidélement tranſmis, ou groſſiérement pervertis, ſelon la capacité & l'humeur des Ecrivains, la Chambre des Communes ne s'en offenſa plus.

Les deux freres du Roi, le Duc de Mariages des Princes du Sang.

Cumberland & le Duc de Glocester, s'étant mariés sans son consentement, il envoya des Messages aux deux Chambres du Parlement, pour représenter que son affection paternelle pour sa famille, son attention inquiete sur le bonheur de son Peuple, & l'honneur & la dignité de sa Couronne lui faisaient désirer que le droit qu'il avait d'approuver tous les mariages de la Famille Royale, fût rendu plus effectif; qu'il priait le Parlement de prendre cet objet en considération, & d'établir une Loi pour empêcher les Princes & les Princesses de la Famille Royale de se marier, sans avoir obtenu préalablement le consentement Royal.

La Chambre des Pairs montrant le désir de complaire au Roi dans cette circonstance, déclara nul tout mariage des Princes de la Famille Royale qui serait fait sans le consentement du Roi, scellé du grand sceau, & déclaré dans le Conseil; & excepta les mariages des

deux freres du Roi, déjà terminés (1); mais elle ajouta, que si les Princes ayant atteint 25 ans, persistaient dans la résolution de contracter un mariage désapprouvé par le Roi, alors ils pourraient, en faisant notifier leur dessein au Conseil 12 mois d'avance, se marier valablement sans le consentement Royal; à moins que le mariage projeté ne fût aussi désapprouvé par les deux Chambres du Parlement.

Cette Loi nouvelle ne passa pas sans rencontrer beaucoup d'opposition dans les deux Chambres, & elle occasionna dans la Chambre des Pairs deux protestations, signées, l'une de douze Pairs, & l'autre de six: telles étaient les objections des Opposans: « La maxime que les mariages de la Famille Royale sont de la plus haute importance pour l'Etat, est fondée sur une doctrine absurde &

(1) Le Duc de Cumberland épousa Mistris Horton, jeune veuve, fille du Lord Irnham; & le Duc de Glocester s'était marié secrétement à la Comtesse Douairiere de Waldegrave.

contraire à la Conſtitution Britannique, & tend à donner à la Couronne des prérogatives auxquelles elle n'a jamais oſé prétendre dans les périodes les plus deſpotiques de l'Hiſtoire d'Angleterre. D'ailleurs les deſcendans de George II peuvent devenir très-nombreux, & c'eſt porter un préjudice intolérable à un ſi grand nombre de Sujets, diſperſés ſans doute dans tous les rangs de la Société, que de les ſoumettre aux diſtinctions d'une pareille Loi. Avec le temps, cette Loi peut rendre les premieres Familles du Royaume entiérement dépendantes de la Couronne: & qui peut apprécier le danger de ſouffrir que la Nation renferme une multitude de Princes Anglais qui ne ſeront ni libres, ni Citoyens? La Loi de ce Pays a limité, avec une grande ſageſſe, la minorite à 21 ans: n'eſt-il pas indécent de ſuppoſer que les hommes de la Famille Royale ne peuvent pas arriver à l'âge de diſcrétion auſſi-tôt

que les derniers Sujets du Royaume, & être capables de choisir une femme sans être endoctrinés par la Régence de la Couronne? enfin, leur refuser jusqu'à 26 ans la permission de se marier à leur gré, c'est occasionner le désordre & la dissolution des mœurs parmi les Personnes du plus haut rang, dont l'exemple a toujours une influence puissante & extensive sur la jeunesse de toutes les classes. Cet acte est contraire aux droits inhérens de la Nature humaine, & par conséquent ne peut être une Loi ». Malgré ces raisons, le bill passa dans la Chambre des Communes, à la majorité de 165 voix contre 115.

Affaires de la Compagnie des Indes.

Dans cette Session, le Parlement s'occupa des affaires de la Compagnie des Indes Orientales. C'est une chose remarquable dans l'Histoire des Nations, que de voir une simple Compagnie de Marchands posséder des Royaumes vas-

tes, riches & peuplés, dans un Pays où, quatorze ans auparavant, ſon principal établiſſement avait été conquis par un ennemi barbare, & où leur Gouverneur, leurs Officiers, leurs Agens, enfermés dans une écurie comme un troupeau de bétail, avaient péri de miſere ; il était alors douteux que la Compagnie des Indes Anglaiſe poſſédât jamais un pouce de terre au Bengale, & un an après elle y régnait ſouverainement. Les revenus territoriaux que depuis elle a tirés annuellement du Royaume de Bengale & des Provinces de Bahar & d'Oriſſa, montent à plus de cent-vingt millions tournois, ſans y comprendre les bénéfices du Commerce : mais les dépenſes du Gouvernement, les Troupes, les Armées, les prévarications des Agens & Comptables en ont toujours abſorbé au delà de la moitié, & rien n'a pu juſqu'à préſent reſtreindre la rapacité des Employés.

Ils ont ſucceſſivement rapporté en Angleterre les richeſſes & le luxe de l'Aſie ; &, corrompus & corrupteurs, ils ont paru trop puiſſans pour être punis.

Pour arrêter les déſordres de l'Adminiſtration du Bengale, Sullivan, Préſident-député de la Compagnie, propoſa divers Réglemens. Cette motion entraîna le Lord Clives, ci-devant Gouverneur & Préſident du Bengale, à entrer dans la défenſe de ſa conduite. Son diſcours était préparé depuis long-temps, & travaillé avec ſoin ; il fit les plus grands efforts pour pallier l'avarice & les vexations qu'on lui reprochait ; il ſe défendit ſur-tout d'avoir retiré du profit de la fonte des monnoies & de leur altération ; il allégua qu'il n'entendait rien au mélange des métaux ; cependant on l'accuſait d'avoir tiré 30,000 liv. ſterl. de ce ſeul objet, en mettant 30 pour cent d'alliage dans les monnoies ; il était ac-

cuſé d'ailleurs d'avoir mis à ſon profit, ſur le ſel & le tabac conſommés par les Indiens, une taxe qui, à raiſon de la population, avait dû produire au moins 60,000 liv. ſterling, & d'une infinité d'autres prévarications. Le Gouverneur Johnſtone lui répliqua avec véhémence & ſuccès: mais la Seſſion du Parlement étant trop avancée pour pouvoir entreprendre une auſſi grande affaire, la motion du Député de la Compagnie fut renvoyée à l'année ſuivante: cependant, pour que cet objet fût en état d'être pris plus promptement en conſidération, on nomma au ſcrutin un comité de trente-un Membres de la Chambre, pour faire des recherches ſur l'état de la Compagnie & de ſes affaires dans les Indes. Les objets de ces recherches étaient ſi étendus & ſi variés, qu'avant la fin de la Seſſion le comité demanda la permiſſion de continuer ſes Aſſemblées pendant l'inter-

valle qui devait s'écouler juſqu'à la rentrée du Parlement.

A l'ouverture du *budget*, (1) Lord North parla avec beaucoup d'alégreſſe de l'état du Royaume & de l'heureux avenir que promettait la durée de la paix. « La probabilité de ſa continuation, dit-il, eſt plus grande qu'elle n'a jamais été dans aucun temps qui ſoit à ma connoiſſance; & ſi elle continue, il ſera acquitté en dix ans plus de dix-ſept millions ſterling de la dette nationale. Selon le plan que j'ai adopté, & que j'ai mis ſous les yeux de la Chambre, la diminution de l'intérêt annuel ajoutera au fonds d'amortiſſement, qui, ſe réuniſſant à la taxe ordinaire des terres & de la dreche, formera un revenu annuel d'environ ſept millions

(1) C'eſt le porte-feuille qui renferme les états de finance que le Miniſtre eſt obligé de produire à la Chambre des Communes.

sterling ; & alors nous pourrons soutenir la guerre sans aucune taxe additionnelle. Nous ne pouvons plus avoir l'ambition des conquêtes, la domination Britannique est aussi étendue qu'on puisse désirer qu'elle le soit, & l'amélioration de nos Domaines doit être notre principale sollicitude. En diminuant graduellement notre dette nationale, nous avons la perspective d'élever notre crédit au-dessus de celui de toutes les Puissances de l'Europe, & de nous en faire respecter, même dans nos mesures pacifiques ».

Ce tableau plaisait extrêmement à la Nation, & le Parlement semblait ravi dans la contemplation de la prospérité future ; mais, les promesses de Lord North n'étaient que spécieuses ; il ne pouvait pas amortir chaque année pour plus d'un million & demi de la dette ; au lieu que, dans une seule année de guerre, l'Angleterre pouvait

être obligée d'emprunter huit ou dix millions ; car ce Royaume par sa faiblesse originelle, le nombre de ses établissemens éloignés & la disette de soldats, ne peut se maintenir contre les grandes Puissances territoriales, depuis long-temps ses ennemies, que par la prépondérance de l'argent & du crédit, & la vigueur de sa Constitution. Ainsi l'Angleterre ne peut calculer d'avance les dépenses de la guerre, elle est forcée de les mesurer sur les préparatifs de ses ennemis. Un grand Royaume, dont le terre innourrit chaque habitant, indépendamment des ressources du dehors, peut soutenir de longs malheurs, tandis qu'il ne faut qu'un seul revers pour ruiner l'Angleterre : mais elle pourra toujours éviter ce revers, tant que son crédit illimité lui permettra de surpasser dans chaque campagne les dépenses de ses Adversaires.

Il y eut, peu de temps après l'ou-

verture du budget, des changemens dans le Ministere ; Lord Hillsborough quitta sa place de Secrétaire d'Etat au département des Colonies, & celle de premier Lord du Commerce ; le Lord Darmouth lui succéda ; le Comte d'Harcourt remplaca le Lord Townsend dans la Vice-Royauté d'Irlande ; & le Lord Stormond fut nommé Ambassadeur en France à la place du Comte d'Harcourt : enfin, Charles Fox fut nommé l'un des Lords de la Tréserie, à la place de Jenkinson, qui fut envoyé Vice-Trésorier en Irlande.

Les subsides pour l'année 1772 se bornerent à 5,886,753 liv. sterl. ; on remboursa 1,500,000 liv d'annuités à trois pour cent ; la taxe des terres fut remise à 3 shellings par livre sterling ; on renouvela pour 1,800,000 livres de billets de l'Echiquier ; on employa les quatre cent mille livres de la Compagnie des Indes, & l'on prit

1,856,723 liv. ſterling ſur le fonds d'amortiſſement (1).

---

(1) *DÉPENSES.*

Marine.	2,070,664	liv. ſterl.
Armée	1,799,810	
Paiement des billets de l'Echiquier. .	1,800,000	
Déficit ſur l'empr. de 1758.	42,443	
Déficit des ſommes votées en 1771. .	35,456	
Compagnie du Levant, découvertes vers le pôle du Sud, Muſée Britannique, &c.	32,830	
	5,781,203	
Pour rembourſer un million cinq cent mille liv. d'annuités à 3 pour cent.	1,350,000	
	7,131,203	liv. ſterl.

VOIES ET MOYENS.

Taxe des terres.	1,500,000	l. ſterl.
Taxe de la dreche.	750,000	
Sinking-Fund au 5 *Janvier*.	191,608	
Billets de l'Echiquier.	1,800,000	
De la Compagnie des Indes.	400,000	
Sinking-Fund au 5 Avril.	805,398	
Profit ſur la loterie.	150,000	
Anticipation du *Sinking-Fund*. . .	1,856,723	
	7,453,729	

On vota en outre pluſieurs ſommes pour des dépenſes variées.

CHAPITRE IV.

Suite des affaires de la Compagnie des Indes ; on lui permet d'exporter son thé, franc de droits, en Amérique ; procès du Lord Clives ; augmentation de l'influence Royale ; état des finances en 1773.

Le Parlement s'assembla le 26 Novembre 1772, & le Roi déclara qu'il désirait que les Chambres prissent en considération le véritable état des affaires de la Compagnie des Indes. La perspective flatteuse que les Agens de cette Compagnie avaient donnée d'un immense bénéfice sur les acquisitions territoriales dans le Bengale, n'était devenue qu'une illusion ; cependant la Compagnie avait accepté à Londres pour un million sterling de traites ; ce qui était quatre fois plus qu'elle n'avait

autorisé le Conseil du Bengale à tirer sur elle ; & par le déficit des retours, elle se trouvait endettée envers la Banque d'Angleterre & envers les Douanes, & n'avait pas assez d'argent en caisse pour acquitter le quartier courant des quatre cent mille livres qu'elle était obligée de payer au Gouvernement.

Depuis plusieurs années, les Agens éludaient l'exécution des ordres qu'ils recevaient, & malversaient impunément. Pour arrêter ce désordre, on avait envoyé des Inspecteurs en 1760, qui devaient remédier aux abus ; mais le vaisseau qui les transportait s'était perdu au delà du Cap de Bonne-Espérance, & on n'en avait jamais eu de nouvelles. Les Directeurs avaient pris entre eux la résolution d'envoyer de nouveau six Inspecteurs, & ils les avaient nommés. Mais le Parlement s'y opposa, à cause de la dépense qui devait en résulter, & qui fut évaluée à 120,000 livres sterling. Plusieurs Membres du Parlement

repréſentaient les affaires de la Compagnie comme étant dans un état déſeſpéré; mais Lord North fit voir que ce n'était qu'une criſe momentanée, qui devait ceſſer après la vente des marchandiſes accumulées dans les magaſins, & le retour des vaiſſeaux qui étaient en mer.

Par l'examen qui fut fait avec de grands débats, & d'après les déclarations des Directeurs, il fut conſtaté que les ſommes que la Compagnie payait annuellement au Gouvernement, montaient à deux millions ſterling; mais que, depuis pluſieurs années, les Propriétaires, au lieu de retirer des bénéfices, perdaient une partie de leur dividende. Cette perte provenait des abus de l'Adminiſtration du Bengale, où une armée de trente mille ſoldats, dont environ quatre mille Européens, coûtait un million ſterling par an; tandis qu'à Madras, ſur la côte de Coromandel, une armée de vingt-trois mille hommes,

dont

dont quatre mille quatre cents Européens, ne coûtait que 300,000 l. sterl. Au Bengale, cent soixante-onze personnes, composant l'Administration civile, coûtaient 300,000 l. sterl., & cent quatorze personnes employées à l'Administration civile de la côte de Coromandel, ne coûtaient que 50,000 livres sterling. Depuis 1765, la dépense des fortifications au Bengale avait monté à 1,200 mille livres, & les naturels du pays étaient accablés d'un impôt exorbitant, appelé *matoot*, qui avait été perçu cinq années à l'insçu des Propriétaires de la Compagnie.

Avant que le Comité dont Lord Clive avait la direction, eu eût été établi, les dépenses civiles & militaires de la Compagnie au Bengale n'avaient jamais excédé 700 mille livres; l'année suivante elles montaient à 900 mille livres, & graduellement, en six années, jusqu'à 1,800 mille livres.

Le Conseil de la Compagnie récla-

mait pour elle au Parlement le droit de régler ſes affaires & de réprimer les abus par elle-même, en vertu des pouvoirs qui lui étaient conférés par ſa Chartre, & en récompenſe des ſervices qu'elle avait rendus à la Nation : mais ſi tout ce que nous venons d'expoſer ſervait à démontrer les malverſations des ſerviteurs de la Compagnie, il ne donnait pas lieu de croire que la Compagnie eût les moyens d'y apporter des remedes; car le Comité de Calcuta, qui avoit ruiné cette Compagnie par ſes déprédations, avait été formé lui-même pour corriger les abus. Il s'agiſſait donc de décider ſi l'impuiſſance de la Compagnie exigeait l'interpoſition du Parlement. La plupart des Membres étaient d'avis que cette meſure était non ſeulement juſtifiée, mais preſcrite par la néceſſité.

Edmond Burke combattit cette opinion; il obſerva qu'en 1767 le Parlement s'était occupé des affaires de la

Compagnie, & qu'avant de le faire, il avait allégué cinq motifs; le maintien de la foi publique, la conservation du crédit public, l'augmentation du commerce de la Compagnie, l'accroissement de ses revenus, & la sûreté des actionnaires. Pour remplir ces grands objets, dit-il, livres sur livres & papiers sur papiers furent mis sur le bureau; le sujet fut examiné & réexaminé; les débats succéderent aux débats, & il fut pris maintes résolutions: la Chambre s'assembla quarante une fois jusqu'à quatre heures du matin, & il n'en résulta autre chose qu'une somme de 400,000 l. sterling par an en faveur du Gouvernement. La foi publique, le crédit public, l'augmentation du commerce & des revenus de la Compagnie furent oubliés, & l'on trouva plus nécessaire d'exiger d'elle une somme suffisante pour payer les arriéremens de la liste civile ». Il allégua que les Ministres avaient vu avec plaisir & fomenté

les déſordres de la Compagnie, comme fourniſſant une occaſion favorable de ſe ſaiſir de ſes revenus territoriaux, & de s'en faire un moyen d'accroître les prérogatives de la Couronne. « On ſait, ajouta-t-il, que les places, les penſions & les expectatives qui dépendent de la Couronne, ont déjà trop d'influence pour qu'il reſte dans le Royaume quelques traces de patriotiſme : qu'arrivera-t-il ſi le Bengale & le Gange deviennent pour nous de nouvelles ſources de corruption ? Je redoute qu'en voulant détruire les abus en Orient, l'Orient ne corrompe la Grande-Bretagne ; je crains plus de la contagion de ce pays, que je ne puis eſpérer de la vertu du Parlement. N'eſt-ce pas le pillage de l'Orient qui a porté le dernier coup à la liberté de Rome ? Pouvons-nous attendre un meilleur ſort ? Je vous conjure par tout ce qu'il y a de ſacré, par le courage de vos ancêtres qui ont ſi noblement combattu & verſé leur ſang

pour la même cauſe que je plaide aujourd'hui, ne ſuccombez pas à la tentation que l'on vous préſente, ne vous engloutiſſez-pas dans le gouffre de la corruption, & n'entraînez pas avec vous votre poſtérité, votre pays. Le bill (1) qu'on ſe propoſe eſt dangereux en lui-même ; c'eſt le commencement d'une invaſion totale des territoires de la Compagnie au Bengale. J'avoue que la Chambre a le pouvoir de paſſer ce bill ; mais elle n'en a pas le droit, & ce ſont deux idées qu'il eſt eſſentiel de ne pas confondre ». Malgré cette oppoſition, le bill paſſa à la mojorité de 153 voix contre 28 (2) dans la Chambre des Communes, & de 26 contre 6 dans celle des Pairs.

Peu de temps après, la voix du Lord

(1) *Bill of Parliament*, acte du Parlement, Loi. Il faut en Angleterre, pour faire une Loi, la concurrence des trois pouvoirs, la Chambre des Communes, les Pairs & le Roi.

(2) Le 28 Décembre 1772.

North ſe trouva reſter dans la minorité. Il s'agiſſoit d'augmenter la paye & la demi-paye des Capitaines des vaiſſeaux. Le Miniſtre & ſes partiſans s'y oppoſerent; néanmoins l'acte paſſa à la mojorité de 154 voix contre 145; mais tous les événemens ſemblaient ſe réunir pour ſeconder le deſſein d'aſſurer à la Couronne la prépondérance ſur les autres pouvoirs. Le 24 Février, il y eut une aſſemblée générale des actionnaires de la Compagnie, pour décider ſi elle s'adreſſerait au Parlement pour faire un emprunt d'un million quatre cent mille livres à 4 pour 100 par an, avec la liberté de rembourſer cette ſomme auſſitôt qu'il ſerait poſſible par paiement de 3000,000 livres ſterling au moins: cet emprunt fut réſolu à la pluralité de 405 contre 199 actionnaires.

Ils préſenterent à ce ſujet une pétition au Parlement, & Lord North entra en matiere, en diſant que la Compagnie n'avait pas le droit de réclamer

l'aſſiſtance du Public, parce que les ſommes qu'elle avait payées à l'Echiquier n'étaient point proportionnées aux revenus qu'elle avait retirés des territoires Aſiatiques. Le Miniſtere ni le Parlement ne ſont point reſponſables, diſait-il, des malverſations des Agens de la Compagnie dans l'Inde; mais il eſt convenable & néceſſaire de la ſecourir dans ſa détreſſe, quoique ce ne ſoit pas un acte de droit ou de juſtice. Il ajoutait, qu'en venant à ſon aide, il fallait éviter qu'elle tombât à l'avenir dans de pareils embarras, & lui impoſer en conſéquence des conditions qu'il indiqua. Il inſiſta ſur le droit primitif que l'Etat avait ſur les poſſeſſions territoriales de la Compagnie, qui, ſelon lui, autoriſait le Gouvernement à s'interpoſer dans les embarras dont elle était accablée. Les Juriſconſultes, diſait-il, déclarent que les poſſeſſions territoriales que les ſujets d'un Etat acquierent par conquête, appartiennent à l'Etat, &

non pas aux ſujets qui les acquierent. On lui répliqua, que quand l'Etat avait délégué authentiquement ſon autorité à un Corps de Citoyens diſtinct & ſéparé, il était contraire à la juſtice & à la foi publique de réclamer les poſſeſſions que ce Corps avait légalement acquiſes. Que d'ailleurs les poſſeſſions de la Compagnie dans l'Inde n'étaient pas des conquêtes, mais que c'était plutôt des fermes qu'elle tenait des Princes du pays, qu'enfin une ſemblable queſtion de propriété n'était pas de nature à être décidée dans la Chambre des Communes, qui, n'étant autre choſe que l'aſſemblée du Peuple, deviendrait juge & partie.

Ces objections n'eurent point d'effet, & Lord North déclara que, ſur la pétition que la Compagnie avoit préſentée au Roi au mois de Mars, le Roi avait, par ſa réponſe du 5 Avril, renvoyé tout ce qui concernait cette affaire, à la Chambre des Communes, &

il propoſa qu'il fût ſtatué » qu'il était avantageux au Public de laiſſer en la poſſeſſion de la Compagnie les acquiſitions territoriales qu'elle avait faites dans l'Inde, pendant ſix années ſeulement ».

« Qu'il ne ferait point partagé de bénéfices entre le Public & la Compagnie, juſqu'au rembourſement des quatorze cent mille livres qui lui feraient avancées, & la réduction des anciennes dettes à un million & demi ſterling ».

« Qu'après le paiement de l'emprunt & la réduction de l'ancienne dette juſqu'à un million & demi, les trois quarts du bénéfice de la Compagnie au-deſſus de huit pour cent des actions capitales, feraient verſés à l'Echiquier pour le ſervice public, & que l'autre quart ferait employé à réduire l'ancienne dette de la Compagnie, ou à ſubvenir aux exigences imprévues ».

Edmond Burke combattit ces propoſitions avec éloquence & chaleur.

« La Compagnie des Indes Orientales, semblable à la vipere, empoisonnera le sein qui la ranime, dit-il, & les mesures du Ministere, en cette occasion, sont une suite du plan de despotisme qu'il adopte, & auquel je me suis opposé & m'opposerai de tout mon pouvoir. J'aime mieux voir la Compagnie des Indes renversée, que de voir ébranler la base de la Constitution Anglaise, & même que de voir frapper une seule des colonnes qui contribuent à son excellente structure ». Mais en vain il se fit entendre; les propositions du Ministre passerent unaniment.

Lord North ne perdit point de temps; il exposa, le 27 Avril, que la Compagnie avait dix-sept millions pesant de thé dans ses magasins, & proposa de lui permettre d'en exporter en Amérique la quantité qu'elle voudroit, franche de droits; ce qui, attendu le bon marché, devoit lui procurer un prompt débouché & faire tomber la concurrence

des Hollandais dans les Colonies. Cette demande fut accordée, & l'on n'en prévit point les conséquences.

Cependant la Compagnie présenta à la Chambre une Adresse, dans laquelle elle représentait qu'il était injuste que le Parlement la soumît à d'autres conditions que celles qu'elle avait proposées pour obtenir l'emprunt qu'elle désirait; elle se plaignait amerement du terme de six mois mis à la possession de ses acquisitions dans l'Inde; ce qui était, disait-elle, un acte arbitraire, puisque jamais son droit n'avait été contesté, qu'il n'était point contraire aux Loix, & qu'il était tiré de sa Chartre elle-même; enfin, elle s'élevait contre l'emploi que l'on prétendait faire de ses deniers au delà du dividende de huit pour cent, & observait qu'on ne pouvait disposer de sa propriété sans son consentement : mais loin que le Ministre donnât le temps à la Chambre d'écouter ces représentations, il pro-

poſa, 1°. que la Cour des Directeurs de la Compagnie fût élue à l'avenir pour quatre ans ; que ſix des Directeurs ſeraient élus chaque année, mais qu'ils ne conſerveraient leurs ſéances que quatre ans : 2°. que perſonne ne pourrait concourir à leur élection, ſans avoir poſſédé plus d'un an ſon action : 3°. que l'action pour être qualifié Electeur, ſeroit à l'avenir de 1000 livres ſterling, au lieu de 500 : 4°. que le Conſeil de Calcuta bornerait déſormais ſa compétence aux cauſes mercantiles & ſommaires : 5°. qu'il ſerait établi une Cour de Juſtice, compoſée d'un Chef Juge & de trois Juges aſſiſtans : 6°. que ces Juges ſeraient appointés par la Couronne : 7°. que la Préſidence du Bengale aurait la ſupériorité ſur toutes les autres Préſidences de l'Inde. Lord North expoſa auſſi dans ſon diſcours, que pluſieurs autres Réglemens ſeraient néceſſaires; qu'il falloit ſur-tout obliger la Compagnie de communiquer au Mi-

niſtere les dépêches du Bengale, & enjoindre aux ſerviteurs de la Compagnie, ſous des peines graves, de tranſporter leurs fortunes en Angleterre ſur des vaiſſeaux de la Compagnie. Tous les articles propoſés paſſerent, malgré les efforts d'une violente oppoſition.

La Compagnie des Indes, la Cité de Londres, & les Actionnaires au deſſous de 1000 livres ſterling, préſenterent ſéparément des pétitions; les derniers remontrerent que, par l'article 3 du bill, la Conſtitution de la Compagnie était changée en Oligarchie, de Démocratie qu'elle était; ce qui entraînait de dangereuſes conſéquences; & ôtait toute eſpece de ſuffrage à 1200 Actionnaires.

Cependant les Comités nommés par la Chambre en 1771 & 1772, ayant terminé leurs travaux, & les rapports en ayant été faits, ils mirent à découvert d'affreuſes malverſations. Le Général Burgoyne, Préſident du comité

de 1771, propoſa qu'il fût ſtatué, 1°. que toutes acquiſitions faites ſous l'influence d'une force militaire ou par des traités avec des Princes étrangers, appartiennent de droits à l'Etat : 2°. qu'il eſt illégal d'attribuer le produit de telles acquiſitions au profit des perſonnes revêtues des pouvoirs civils ou militaires de l'Etat : 3°. que de grandes ſommes d'argent & autres choſes de grande valeur avaient été acquiſes au Bengale, des Princes & Naturels du pays, par des perſonnes revêtues des pouvoirs civils & militaires de l'Etat, par l'uſage qu'elles avaient fait de ces pouvoirs, & que ces richeſſes avaient été appliquées par ces perſonnes à leur aiſance particuliere. Les déprédations & les moyens employés pour les commettre ayant révolté tous les eſprits, la réſolution paſſa unanimement.

Peu de jours après, le Général Burgoyne, en qualité de Préſident du Comité, entra dans le détail de la dépo-

ſition de Surajah-Dowlah, du faux traité avec Ormichund, Marchand Indien, confident de ce Nabad, & des autres malverſations de Lord Clive, qu'il accuſa enfin d'avoir abuſé des pouvoirs de l'Etat, dont il était revêtu dans l'Inde, pour acquérir illégalement 234 mille liv. ſterl., au déshonneur & au détriment de la Nation Anglaiſe. Pluſieurs Membres s'oppoſerent à cette accuſation, & le Lord Clive entreprit de ſe défendre; il fit valoir avec beaucoup d'adreſſe ſes victoires; il rappela les remercîmens qu'il avait reçus, à ſon retour, des Directeurs de la Compagnie, comme une approbation du faux traité avec Ormichund, pour détrôner Surajah-Dowlah: mais la vérité était, que les Propriétaires de la Compagnie ne ſavaient rien de cet acte ſecret, lorſqu'ils délibérerent de faire des remercîmens au Lord Clive. Malgré tous les ſubterfuges qu'il put mettre en uſage, & quoique ſes talens militaires, ſon appa-

rente générosité, & la jouissance paisible qu'on lui avait laissée jusqu'alors de son immense fortune, plaidassent en sa faveur, sa conduite, remplie de fraude, d'exactions & de rapacité, fut mise en évidence. Alors il essaya d'émouvoir & d'intéresser la Chambre par un discours bien fait, séduisant & très-court, qu'il termina par cet mots : *Prenez ma fortune, mais sauvez mon honneur.*

Il n'était plus temps, il fut déclaré que Robert Lord Clive, Baron Plassey en Irlande, dans le temps de la déposition de Surajah-Dowlah, Nabad du Bengale, & de l'établissement de Meer Jaffier, s'était approprié, par l'influence des pouvoirs dont il était revêtu, deux lacs & huit mille roupies, comme Membre du Comité de Calcuta; deux lacs de roupies, comme Commandant en chef; seize lacs de roupies, ou plus, sous le titre de donations particulieres, ce qui faisait en tout 20 lacs & 8000 roupies, ou 234 mille liv. sterling. Ce

Jugement

Jugement étant rendu, & la Chambre étant prête à lever ſa ſéance, à cinq heures du matin, l'Orateur Wederburne fit une motion pour qu'il fût déclaré que, dans le même temps, Lord Clive avait rendu de grands ſervices à ſon pays ; ce qui paſſa à l'affirmative, & termina cette affaire.

Le bill de réglement pour la Compagnie des Indes étant venu à la ſeconde lecture, le Gouverneur Johnſtone dit, qu'établir un Conſeil général & des Juges à la nomination de la Couronne, c'était, ſelon lui, annuller la Compagnie & transférer ſon privilége à la Couronne; ce qui était tout à la fois injuſte envers la Compagnie & injurieux à la Nation : mais le bill paſſa à la majorité de 131 voix contre 21.

La Compagnie aurait pu ſe paſſer du ſecours du Parlement & arranger elle-même ſes affaires. Elle avait des créanciers, mais paiſibles, & qui ſavaient bien que ſes embarras n'étaient

que momentanés. L'imprudence des Directeurs & l'influence du Ministere parmi eux, la mirent dans la dépendance de la Couronne. Elle présenta, mais trop tard, une pétition, par laquelle elle déclara préférer se soumettre aux difficultés qui résultaient de l'actuelle situation de ses affaires, plutôt que de recevoir le prêt qui lui était offert sous des conditions trop rigoureuses. La Chambre décida qu'on ne devait pas laisser à la Compagnie l'option de refuser l'emprunt fait pour elle, & que le Parlement pouvait la forcer à l'accepter. Tous les bills passerent à la Chambre des Pairs comme à la Chambre des Communes, & il ne résulta des oppositions qui y furent formées, que deux protêts, l'un de treize, & l'autre de sept Pairs.

Quand Hampden disputait contre la Couronne pour le paiement de quarante schellings, qu'il regardait comme levés illégalement, aurait-on prévu que ce

noble zele pour ſoutenir les droits du peuple, s'anéantirait en moins d'un ſiecle? Quand, après la paix de Riſwich, les Membres du Parlement ſe refuſerent à la ſupplique de leur Roi qui leur demandait la permiſſion de conſerver ſa Garde Hollandaiſe ; ces auſteres protecteurs de la liberté, ſi attentifs à prévenir les moindres extenſions de la Puiſſance Royale, auraient-ils jamais cru que leurs fils ne feraient que les échos du Miniſtere? La ſimplicité & la frugalité ſe plaiſent avec la liberté, comme avec la mere de tout bonheur; les raffinemens du luxe rendent les hommes aveugles ſur les conſéquences de leur indifférence au bien public, & cette indifférence provoque elle-même ceux qui aſpirent au pouvoir arbitraire, à hâter l'accompliſſement de leurs deſſeins.

La réduction de la dette nationale pour 1773, ne répondit pas à ce que Lord North avait annoncé l'année précédente : la ſomme avancée à la Com-

pagnie des Indes fut levée par bills de l'Echiquier, dont le rembourſement fut chargé ſur le produit de la Compagnie & les Aides de 1779. Le montant ordinaire des bills de l'Echiquier fut diminué de 800 mille liv.; en ſorte qu'il n'en fut renouvelé que pour un million; ce qui, joint à l'emprunt de la Compagnie, formait 2,400,000 liv.: il n'y eut point de loterie cette année. Les dépenſes de la Marine furent portées à 1,885,575 l. ſterl., & les dépenſes de l'armée, y compris les Invalides & l'extraordinaire, à 1,852,815 l. ſterl.; diverſes dépenſes pour la Compagnie du Levant, la conſtruction d'un pont ſur la Tamiſe, & les découvertes dans les Arts abſorberent 13,250 liv. ſterl.; ainſi les ſubſides de l'année monterent à 6,980,210 liv. ſterl. : cette ſomme fut remplie par la taxe des terres, celle de la dreche, une anticipation de 2,349,806 liv. ſterl. ſur le fonds d'amortiſſement, & un million en billets

de l'Echiquier, outre les 1,400 mille livres de l'emprunt de la Compagnie des Indes. Aucune partie de la dette nationale ne fut acquittée cette année; Lord North ſacrifia ſa promeſſe au déſir de ſoumettre à ſa volonté la Compagnie des Indes. Après la ſeſſion du Parlement, qui ſe prolongea juſqu'au mois de Juillet, il ſe rendit à Oxford, pour ſe faire revêtir de la dignité de Chancelier de cette Univerſité, & y aſſiſter aux fêtes que l'adulation avait préparées pour embellir cette vaine cérémonie.



CHAPITRE V.

Splendeur de l'adminiſtration de Lord North ; ſes projets ; affaires de l'Amérique ; les lettres écrites par le Gouverneur & le Lieutenant-Gouverneur de Maſſachuſett-Bay, ſont interceptées ; cargaiſons de thé détruites à Boſton, & conduite des autres Provinces de l'Amérique ; bill pour fermer le port de Boſton ; autre bill pour établir un nouveau Gouvernement dans la Province de Maſſachuſett ; acte de Quebec ; état des Finances en 1774 ; diſſolution du Parlement.

Guerre de l'Amérique.

Lord North avait ſoumis à la Couronne les Indes Orientales ; ſes conquêtes dans cette partie du monde, n'étaient pas moins étendues que celles d'Alexandre, & ne s'étaient pas faites avec moins de rapidité ; ce Monarque

cherchait un autre monde à ſubjuguer, & Lord North, plus heureux, l'avait trouvé. L'hémiſphere occidental offrait un vaſte champ à ſon ambition, & en le ſoumettant à la Couronne d'une maniere arbitraire & indépendante des regles de la Conſtitution Britannique, il aſſurait à Georges III les tréſors des deux Indes, & les moyens de les employer à réduire l'eſprit républicain des Francs-Tenanciers d'Angleterre. Le pouvoir abſolu que ce Miniſtre entreprenait d'exercer ſur deux pays auſſi riches, auſſi fertiles & auſſi étendus que l'Indoſtan & l'Amérique Septentrionale, eſt le plus grand exemple de ce que les Politiques appellent *l'extenſion de l'autorité*; jamais aucun autre Miniſtre ne l'avait portée à ce point.

Dans l'Inde, les hommes allaient au devant du joug, la tyrannie s'élevait ſans peine ſur la faibleſſe, les oppreſſeurs violaient ſans remords & ſans frein les droits de l'humanité, & les

opprimés n'oſaient pas même réclamer de tels droits : mais dans l'Amérique, le travail, l'égalité, le bonheur accompagnaient la liberté, & les hommes, éclairés ſur leurs véritables droits, n'étaient pas diſpoſés à les laiſſer enfreindre.

L'Angleterre & ſes Colonies dans l'Amérique Septentrionale, montraient d'une maniere bien oppoſée les caracteres de leurs différens âges. L'Angleterre, vieillie dans la proſpérité, orgueilleuſe, entreprenante, ſouffrant avec peine la moindre contradiction à ſes ordres, était en même temps prodigue & peu prévoyante; elle était indifferente au bonheur des autres, & facile à tromper ſur ce qui pouvait faire le ſien; mais l'Amérique s'élevant dans toute la vigueur de l'adoleſcence, ſans or & ſans richeſſes, mais abondante en productions du ſol, nourriſſait une race hardie de Laboureurs, de Navigateurs & de Marchands. La rareté des métaux précieux avait contribué à fixer le carac-

tere du peuple, & à le délivrer du désir d'amasser, & des soucis qu'il entraîne. Planter, peupler, jouir des biens de la terre, telle était leur occupation, ils n'avaient point d'autre soin ni d'autre ambition. L'avarice, & les vices qui vont à sa suite, paraissaient dans toute leur difformité aux yeux d'un peuple qui ne désirait acquérir ni titres ni grandeurs. Tout homme d'un esprit sage, dans quelque rang que le sort l'ait placé, désirerait vivre dans un semblable pays, & il y a eu des Princes qui auraient regardé comme le comble de la gloire & du bonheur, de régner sur des sujets si libres, si heureux; mais la théorie des Finances, en changeant la face du monde, a bouleversé les opinions & banni la sagesse.

Les Sujets de l'Amérique vivant avec plus d'aisance que ceux de l'Angleterre, leur prospérité fit naître l'idée de les faire contribuer aux besoins de la Métropole, par des taxes intérieures.

Ce projet était-il juste ? D'où provenaient les besoins de la Métropole ? De son luxe, de l'inégalité des conditions, des emplois lucratifs du Gouvernement. Pourquoi vouloir que l'Amérique Septentrionale contribuât à maintenir toutes ces choses, qui lui étaient inconnues ? Ce projet n'était-il pas insensé ? Car, comment lever une taxe intérieure, dans un pays où la plupart des hommes vivent dans l'abondance, sans jamais toucher d'argent monnoyé ? & comment faire de grands amas de denrées, lorsque le superflu de la récolte passée sera bientôt consommé par la génération naissante ? La population de Massachusett, de Connecticut, de Newhampshire, d'une partie de Jersey & de la Pensilvanie, double tous les quinze ans. La Virginie & le Maryland étaient les seules Provinces qui auraient pu supporter des impôts, à cause de leurs récoltes de tabac.

En 1733, il avait été établi par

Acte du Parlement, un impôt ſur les eaux-de-vie, melaſſes & ſucres importés dans les Colonies. Cette taxe indirecte n'avait point excité de rumeur, & la diſtinction entre les réglemens de commerce & les taxes intérieures, n'avait point eu lieu avant l'acte du timbre. En révoquant cet acte, on avait laiſſé ſubſiſter la taxe des thés. Cette derniere taxe n'était pas plus une taxe intérieure, que celle ſur les melaſſes & les ſucres ; mais les mécontentemens & les motifs que le Gouvernement avait eus en l'établiſſant, la faiſaient regarder ſous un autre aſpect. Si l'Angleterre, attentive à empêcher les malverſations dans l'emploi des deniers publics, & après avoir ſuivi avec une rigide économie les moyens de diminuer la dette nationale, avait appelé à ſon ſecours les Américains pour y contribuer, ils n'auraient pu ſe refuſer à cette demande, & ils y auraient ſatisfait à proportion de leurs facultés : mais ils ne pouvaient voir qu'a-

vec indignation, que ſans leur conſentement, un pouvoir, qui leur avait été juſqu'alors inconnu, entreprenait de les taxer comme ſes eſclaves. Ils avaient réſolu de n'acheter aucune marchandiſe de l'Angleterre; & quoique cet arrangement ne fût pas fidélement ſuivi dans ces premiers temps, les Gouverneurs de toutes les Provinces, qui étaient nommés par la Couronne, mais payés par le peuple, s'accorderent unanimement dans la maniere dont ils repréſenterent dans leurs dépêches à la Cour, l'eſprit d'oppoſition qui avait prévalu dans les Colonies. Dans chaque Province, les conteſtations étaient fréquentes entre le Gouverneur & l'aſſemblée des Repréſentans du peuple (1). Ces diſputes étaient violentes dans les quatre

(1) Les Provinces de l'Amérique Septentrionale, appelées ſpécialement *Nouvelle Angleterre*, ſont au nombre de quatre: Maſſachuſett-Bay, dont Boſton eſt la Capitale, Newhampshire, Connectient & Rhode-Iſland.

Provinces de la Nouvelle Angleterre, & elles étaient au plus haut point dans Maſſachuſett-Bay. Les querelles furent portées au delà de toutes les limites, entre le Gouverneur Sir Francis Bernard & l'aſſemblée, & ils s'accuſaient réciproquement d'être la cauſe des diſſentions. En 1770, ce Gouverneur avait été rappelé & remplacé par Thomas Hutchinſon, qui était né en Amérique, & était auparavant Lieutenant-Gouverneur. André Oliver, auſſi né en Amérique, & qui était Secrétaire de la Province, fut fait Lieutenant-Gouverneur. Il arriva que quelques Lettres écrites par ces deux perſonnes à des gens en place en Angleterre, en 1768 & 1769, tomberent entre les mains du Docteur Franklin, qui réſidait à Londres en qualité d'Agent pour la Chambre d'aſſemblée de Maſſachuſett, & il renvoya ces Lettres à Boſton. Les Boſtoniens furent vivement offenſés de pluſieurs paſſages qu'ils y trouverent; le Gouverneur Hut-

chinſon écrivait : « Je ne ſonge jamais » ſans peine aux meſures néceſſaires pour » rétablir le bon ordre & la paix dans » les Colonies ; car il faudra retrancher » une partie de ce que l'on appelle les » libertés anglaiſes. Je me conſole ce- » pendant, en conſidérant que, dans le » Gouvernement le plus parfait, la li- » berté naturelle eſt toujours reſtreinte. » Je ne crois pas qu'on puiſſe projeter » un ſyſtême de Gouvernement dans » lequel une Colonie éloignée de quinze » cents lieues de ſa Métropole, puiſſe » jouir de la même liberté que cette » Métropole. Je ſuis certain de n'avoir » jamais rien vu de ſemblable ; je déſire » le bien des Colonies, quand je déſire » les voir dépouillées d'une partie de » leur liberté, plutôt que de voir rom- » pre leurs connexions avec la mere » Patrie ». Et en parlant des Marchands Américains : « Il n'eſt pas poſſible que » les meſures néceſſaires pour détruire » leurs ligues & ſoumettre ceux qui n'y

» renonceront pas, à des peines propor-
» tionnées à leur offenſe, ne ſoient pas
» priſes dans la premiere ſemaine de
» l'aſſemblée du Parlement; certaine-
» ment tous les partis doivent ſe réunir
» dans un cas ſi extraordinaire, quand
» même ils ne le feraient jamais dans
» aucun autre ».

Sur cette découverte, l'aſſemblée de Maſſachuſett préſenta, au mois d'Août 1773, une adreſſe au Roi, pour le prier de rappeler le Gouverneur & le Lieutenant-Gouverneur, dont la conduite tendait à détourner Sa Majeſté de l'affection qu'Elle devait à ſes ſujets, à l'irriter contre ſa loyale Province, & à détruire l'harmonie & la bienveillance qui devaient ſubſiſter entre la Grande-Bretagne & les Colonies. Ils les accuſaient auſſi d'avoir été les inſtrumens qui avaient fait introduire une flotte & une armée dans la Province, pour y ſuivre & exécuter leurs projets. Cette pétition fut rejetée comme injurieuſe.

La Compagnie des Indes ayant obtenu, dans la session précédente, la permission d'exporter ses thés en Amérique, francs de droits, freta en conséquence plusieurs vaisseaux, les chargea de thés pour son compte, & les adressa en Amérique à des agens chargés d'en vendre les cargaisons. Cette méthode de commerce était vicieuse, c'était se mettre en butte à la querelle des Colonies & du Parlement, & avilir le prix de la denrée, par la quantité. Mais le Gouvernement, qui n'aspirait qu'au moment de trouver des réfractaires & des coupables, approuva le plan de la Compagnie, d'adresser ses thés par cargaisons à des consignataires qui, appuyés des Officiers des douanes, feraient payer la taxe sur le thé qui serait distribué aux consommateurs.

Quoique ces thés fussent moins chers que précédemment de neuf pences ou deniers sterling par livre, ce bon marché n'engagea pas les Américains à en acheter;

acheter; ils reconnurent que la Compagnie des Indes se rendait l'instrument d'une Loi qui leur était odieuse, & s'opposerent au débarquement des thés: toutes les Villes Maritimes de cette grande côte étaient animées du même sentiment. Avant l'arrivée des Vaisseaux, les consignataires furent obligés de renoncer à leurs engagemens; le peuple nomma des comités dans toutes les Villes, & leur donna de grands pouvoirs, les livres des Marchands furent soumis à leur inspection, ils furent autorisés à se faire prêter serment, & à condamner ceux qui s'y refuseraient, à différentes punitions. Un Officier de la douane, nommé Malcom, fut goudronné & emplumé à Boston, & promené dans cet état autour de la Ville, & par-tout on s'opposa avec la même résolution aux actes des Douaniers & au débarquement des thés.

Trois vaisseaux de la Compagnie, chargés de thés, étant arrivés à Boston

au mois de Décembre 1773, les Capitaines, alarmés de l'insurrection du peuple, offrirent de retourner en Angleterre, s'ils pouvaient obtenir le consentement des consignataires, des Officiers de la douane & du Gouverneur. Quoique ce dernier n'osât entreprendre de faire débarquer les thés, il refusa aux Capitaines de consentir à leur départ; mais dans la nuit, le peuple instruit de son refus, aborda les navires, &, en moins de quatre heures, jeta toutes les caisses de thé à la mer, sans faire le moindre dommage aux vaisseaux & déranger aucune autre chose. Dans toutes les autres Provinces, les navires chargés de thé furent renvoyés en Angleterre, excepté à la Caroline du Sud, où les thés furent débarqués & mis dans un grand magasin, où on les laissa pourrir.

Le Parlement s'étant assemblé au mois de Janvier 1774, il s'écoula deux mois sans qu'il y fût question des affaires

de l'Amérique ; ce ne fut que le 7 Mars 1774, que le Roi ayant envoyé à la Chambre des Communes un message, pour l'engager à prendre en considération les troubles des Colonies & les moyens de les réprimer ; les résolutions des différentes Provinces, les lettres des Magiſtrats & des Officiers, furent miſes ſur le Bureau, & la Chambre envoya une adreſſe à Sa Majeſté, pour lui témoigner ſon ardeur à lui complaire, & ſon zele pour tout ce qui pouvait aſſurer la conſervation des Domaines de ſa Couronne. Le 14 Mars, le Miniſtre propoſa un bill pour rappeler les Officiers des douanes & fermer le port de Boſton ; il juſtifia la conduite des Gouverneurs, qui avaient employé, diſait-il, tous les moyens que la diſcrétion pouvait preſcrire pour maintenir la propriété de la Compagnie des Indes & la ſûreté des conſignataires, & ramener la tranquillité. Il repréſenta la conduite des Boſtoniens comme une révolte cri-

minelle. Il cita divers exemples de Villes interdites & punies pour des fautes, selon lui, moins graves.

Le Lord-Maire présenta une pétition au nom des habitans & natifs de l'Amérique, qui se trouvaient à Londres, où ils exposaient que l'on ne pouvait pas condamner une Ville, sans entendre sa défense par ses Représentans; qu'il n'y avait pas d'exemple d'aucune Ville punie pour une injure civile, commise par des personnes inconnues, & qui peuvent ne pas lui appartenir; que les exemples que le Ministre avait cités dans sa motion, n'étaient point applicables à la circonstance, puisqu'il s'y agissait de meurtres & de forfaits, & que les Villes avaient été admises à se défendre légalement & devant leurs Tribunaux légitimes. Enfin, ils insistaient sur l'excessive rigueur & l'injustice de cet acte, qui tendait à aliéner l'affection des Américains, qui ne pourrait survivre à la justice de la Métropole envers eux.

Il y fut répondu, qu'il n'était pas de la dignité du Parlement de s'arrêter à de vains ſubterfuges, des formalités & des diſtinctions ; qu'il lui ſuffiſait que ce qu'il ordonnait fût ſubſtanciellement juſte. Le Miniſtre d'un Monarque abſolu n'aurait pas mieux parlé.

Ce bill rencontra beaucoup d'oppoſition à la troiſieme lecture ; on repréſenta que le port de Boſton n'était pas plus coupable que ceux des autres Colonies ; que le renvoi des navires avec leurs chargemens en Angleterre, était un acte de réſiſtance plus réſolu & plus ſolemnel, qu'un outrage commis la nuit dans un port par des perſonnes déguiſées & inconnues. Qu'enfin, l'interdit de Boſton pouvait avoir les plus funeſtes conſéquences. Lord North répliqua, *qu'il ne voulait pas entreprendre d'en prédire les conſéquences*, mais que, dans ſon opinion, elles devaient être ſalutaires & efficaces. Le bill fut admis.

Charles Fox se trouva, pour la première fois, dans le parti de la minorité : pendant les débats relatifs à ce bill, il avoit été d'une opinion très-opposée à celle du premier Ministre ; & pour l'exposer avec plus de liberté, il avoit quitté la place qu'il occupait à la Trésorerie. Le bill passa à la Chambre des Pairs, le 30 Mars, malgré l'opposition des Lords Richemond, Manchester, Rockingham & Shelburne, & il reçut le lendemain le consentement du Roi.

Tandis que ce bill passait à la Chambre des Pairs, Lord North en proposait un autre à la Chambre des Communes, pour supprimer la Chartre & le Gouvernement démocratique de Massachusett, & y substituer un Gouvernement Royal, dans lequel les Juges seraient nommés par le Roi, & recevraient leurs appointemens de la Couronne : la forme des Jurés devait être changée d'après un projet que le Ministre reconnut de-

voir à la ſagacité de Lord George Germaine; enfin, le pouvoir civil & le pouvoir exécutif ne devaient plus être expoſés aux entraves que la liberté publique aurait pu donner à leurs volontés. Pluſieurs Membres de la Chambre propoſerent des tempéramens, & inſiſterent pour que l'on accompagnât les actes de rigueur, de quelques démarches conciliatoires, comme la révocation de la taxe ſur le thé, qui ne pouvait être d'aucune importance & d'aucun produit: mais Lord North ſoutint qu'il ne fallait pas qu'aucun adouciſſement accompagnât des actes d'une juſte ſévérité, que ce ferait détruire d'avance les bons effets du vigoureux plan qui avait été adopté après de longues réflexions. « Loin que le Parlement, dit-il, doive ſe relâcher de ſes juſtes meſures, il doit embraſſer tous les moyens de leur donner plus de force : s'il perſiſte dans la rigueur qu'il commence à exercer, il n'y a point de doute que les Américains

feront bientôt réduits à l'obéiſſance : laiſſez la Grande-Bretagne maintenir ſes droits avec fermeté ; la paix & le repos feront bientôt rétablis ».

Le Général Conway ſoutint que les Américains n'avaient pas fait plus que ne feraient les ſujets d'un Gouvernement arbitraire, ſi on leur impoſait des Loix contre leur volonté, & prédit qu'il réſulterait des malheurs de toutes les meſures coërcitives que l'on prendrait contre eux. Le Gouverneur Pownal, qui avait été Gouverneur de Maſſachuſett, dit que le Gouvernement de cette Province était auſſi bien reglé qu'on pût le déſirer avec équité & pour l'intérêt réciproque de la Métropole & de la Colonie ; & que le caractere des Boſtoniens était réſervé, conſciencieux, religieux & paiſible. Il n'y a point, ajouta-t-il d'eſpece d'hommes plus reſpectable. Une forte & nombreuſe oppoſition s'éleva ; un des Membres préſenta une nouvelle pétition de la part

des Américains qui ſe trouvaient en Angleterre, par laquelle ils demandaient qu'on leur laiſſât le temps de recevoir des réponſes aux lettres qu'ils avoient écrites : le bill fut rejetté. La majorité adopta cette phraſe du Miniſtre. « Nous avons droit de détruire la Charte des Américains, puiſqu'ils en abuſent, & de les gouverner, puiſqu'ils ne ſont pas capables de ſe gouverner eux-mêmes ». Le bill fut admis.

Auſſi-tôt l'infatigable Lord North fit un grand diſcours, par lequel il propoſa un troiſieme bill pour autoriſer les Gouverneurs des Colonies à traduire les Américains accuſés de rebellion ou d'inſurrection en Angleterre, pour y être jugés à la Cour du Ban Roi. Il déclara que les motifs de cette Loi étaient de la plus grande conſéquence, parce qu'il n'était plus poſſible de trouver en Amérique de Juré impartial pour juger cette ſorte de délit. Il informa en même-temps la Chambre, que le Général Gage, avec un Corps de troupes & pluſieurs

vaiſſeaux, était prêt à partir pour Boſton, afin d'y ſoutenir les meſures coërcitives.

L'oppoſition nia la néceſſité de cet acte; elle ſoutint qu'il ne pouvait conduire qu'à détruire la juſtice dans les Colonies & dans la Métropole. Le Colonel Barré ſe leva, & dit qu'il ſe hâtait de s'oppoſer à ce bill qui était le comble de l'iniquité. « C'eſt, dit-il, une meſure bien ſévere que d'avoir fermé le port de Boſton; mais du moins elle eſt appuyée ſur un principe général de juſtice; la rétribution pour injure, & la compenſation pour une perte ſoufferte. C'eſt une mauvaiſe & injuſte voie d'exercer un droit; mais ce droit n'en eſt pas moins réel; il n'en eſt pas ainſi du bill que l'on propoſe maintenant à la Chambre; jamais le Parlement n'en a porté de ſemblables, & il tend à pervertir toute juſtice en Amérique. Ce pays va être accablé à la fois de tant d'oppreſſion & de miſere, que ce nouveau bill ſuffit pour l'alarmer & le révolter.

On réprésente les Américains comme des hommes incapables de rendre justice, sans produire un seul fait à l'appui de cette imputation, & tandis que les exemples démontrent à la fois leur équité & leur impartialité. L'affaire du Capitaine Preston est récente : cet Officier & quelques soldats ayant tué plusieurs personnes à Boston, dans un tumulte, a été livré à la Justice de Boston ; son procès lui a été fait par un Juré du pays, & il a été déchargé d'accusation : c'est un Juré Américain, un Juré de la Nouvelle-Angleterre, un Juré de Boston qui l'a déclaré innocent. Le Capitaine Preston a déclaré devant les Jurés, qu'il avait ordonné de faire feu, & que plusieurs habitans de la ville, leurs concitoyens, avaient été tués, & ils l'ont pleinement acquitté. Le bill suppose qu'on ne peut pas trouver parmi eux de Juges intégres, & que leur iniquité oblige de transgresser à leur égard les anciennes Loix de l'Angleterre : est-ce-là le moyen

de les engager à perſévérer dans l'eſprit de juſtice & de modération dont ils ont donné tant d'exemples? Il reprit les expreſſions de Lord North ». *Ne reſtons pas plus long-temps tranquilles, ne ſupportons pas plus long-temps leurs injures* ». Il démontra qu'elles étaient déclamatoires & incompatibles avec le caractere d'un Miniſtre ». Dans quel moment, reprit-il, avez-vous *été tranquille?* Votre Gouvernement n'a-t-il pas été, depuis pluſieurs années, une ſuite de meſures offenſives contre les Américains, ſans police, ſans principes ſans modération? N'avez-vous pas envoyé vos ſoldats & vos vaiſſeaux faire une parade inſultante à Boſton? Avez-vons ceſſé de vous étudier à irriter & enflammer les Boſtoniens? Au lieu d'appaiſer leur mécontentement, vous-avez aliéné leur affection; & à préſent vous travaillez à changer leur *déſafection* en rebellion. Pouvez-vous être bien informé quand vous ne vous adreſſez qu'à

vos partiſans? pouvez-vous rendre juſtice, quand vous ne voulez pas entendre les accuſés » ?

Après avoir démontré que ce bill étoit injuſte, il repréſenta les ſuites qu'il devoit produire. « Un ſoldat, dit-il, ſe croit ſi ſupérieur au reſte des hommes, que toute la vigilance du pouvoir civil peut à peine réprimer l'arrogance que lui inſpire le bruit des armes. Que de ſoins ne faut-il pas, en Angleterre même, pour retenir le militaire dans une juſte ſoumiſſion au pouvoir civil? En Amérique, les ſoldats abuſent déjà de la ſupériorité que leur donne le tranchant du glaive : affranchiſſez-les du pouvoir civil, comme ce bill y conduit, que d'inſolences, que d'outrages vont accabler les habitans de l'Amérique! Toutes les paſſions pernicieuſes de la Société vont s'emparer de la ſoldateſque. Ces Peuples, qui depuis longtemps ſe croient opprimés, ne verront dans les ſoldats que les inſtrumens qui

ſervent à renforcer l'injuſtice dont ils ſe plaignent ; tandis que les ſoldats, incapables de rien approfondir, ne verront en eux que des rebelles. Alors l'eſprit arbitraire, qui s'empare des meilleures troupes, leur fera commettre des violences capables de porter au déſeſpoir & à la réſiſtance le Peuple le plus timide ; il s'enſuivra une rebellion ouverte, qu'il ne tiendrait qu'à vous de prévenir. Je ſuis né ſoldat ; je le ſuis encore ; j'ai ſervi long-temps ; je reſpecte ma profeſſion, & je vis en liaiſon d'amitié avec un grand nombre d'Officiers : mais il n'y a point de Citoyen, point de cultivateur paiſible qui jette ſur l'armée un coup-d'œil plus jaloux, ni qui ſoit prêt à s'oppoſer plus que moi à ce qu'on la rende indépendante du pouvoir civil. Il ne faut ſe fier à aucun homme qui a les armes à la main ; ce n'eſt pas la faute du ſoldat ; mais c'eſt le vice de la nature humaine, qui, dès qu'elle n'eſt pas contenue par la Loi,

devient insolente, licencieuse, injuste. En défendant la cause de l'Amérique, je sens que je fais un acte utile à mon pays : pourquoi vouloir aliéner nos Colonies ? Leur population, leurs navigateurs, leur commerce nous sont utiles & dans la guerre & dans la paix. Pourquoi vouloir leur ôter leur liberté ? elle est la compagne & la gardienne de la nôtre. Les forcer à la révolte, c'est vouloir nous détruire ; il n'y a qu'un excès de folie qui puisse inspirer une semblable intention. Vous allez vous rendre les agresseurs de vos freres, de vos véritables amis, & leur faire tout à coup les derniers outrages que l'humanité puisse souffrir, en les soumettant à la force militaire. Je connois la supériorité des troupes disciplinées, sur des hommes rassemblés à la hâte ; mais ils sont en grand nombre, & le courage & le désespoir supléeront à la discipline : au lieu de leur envoyer une branche d'olivier, ne leur envoyez-pas un glaive sanglant. Par la branche

d'olivier, j'entends la révocation de toutes les Loix derniérement faites contre eux; Loix inutiles pour nous & oppressives pour eux. Requérez-les, d'une maniere constitutionnelle, de contribuer aux charges de l'Etat; ils ne s'y refuseront pas: n'ont-ils pas montré leur zele dans la derniere guerre? Respectons en eux les vertus & les libertés Anglaises, & ressouvenons-nous que le premier moyen d'engager nos co-sujets à contribuer à nos besoins, c'est de les réconcilier avec notre Gouvernement.

On trouvera peut-être que la harangue du Colonel Veteran ressemble, par sa longueur, à celles de Nestor; mais elle était pleine de raison & de vérité. Rose Fuller, vieux Membre du Parlement, qui rarement dans sa vie s'était opposé aux mesures du Ministere, soutint fortement le Colonel Barré, & conclut son discours par ces mots. « Vous voulez dater votre décadence de ce jour, je le dis avec peine, en approu-

vant

vant le bill que le Miniſtre propoſe, la Chambre, eſt dans l'erreur ; mais il faut peu de temps pour en faire voir les conſéquences. Si jamais Nation a couru rapidement vers ſa ruine, ceſt celle-ci ».

Le 8 Mai, Sir George Saville demanda qu'il fût permis aux Américains qui réſidaient alors à Londres, de préſenter une pétition contre les deux actes qui étaient ſur le bureau ; ce qui fut accordé. Ils expoſaient dans leur pétition, que la révocation de la Chartre de la Province de Maſſachuſett était inconſtitutionnelle, & rendait révocables & incertaines toutes les Chartres accordées, tant en Angleterre qu'en Amérique. Que la révocation des Juges à la volonté des Gouverneurs, & leurs ſalaires aux dépens de la Couronne, mettaient en ſon pouvoir la liberté & la vie des Sujets ; qu'ils voyaient avec déſeſpoir un plan formé de les réduire à une eſpece de Gouvernement qu'une amere expérience avait fait bannir de

l'Angleterre. Les Anglais, ajoutaient-ils, ont verſé des flots de ſang pour recouvrer leur liberté : croit-on que les Américains n'aient pas le courage d'en faire autant pour conſerver la leur? Ils objectaient que le ſecond bill, en mettant le Gouverneur au-deſſus de la Loi, en faiſait ce que tous les hommes appellent un Tyran. Ils définiſſaient la nature des Loix qu'on voulait leur impoſer, & faiſaient voir qu'elles conſtituaient tout à la fois un vaſſelage onéreux & un affreux eſclavage, qui les rendaient incapables de jouir déſormais d'aucun bien, & de pouvoir rien acquérir que pour le profit de leurs oppreſſeurs. Ils terminaient, en conjurant le Parlement de ne pas les condamner à une ſervitude que les principes de la liberté Anglaiſe, dont ils avaient hérité, leur feraient paraître pire que la mort, & de ne pas les réduire aux extrémités qu'entraîne le déſeſpoir.

Telle était la diſpoſition des eſprits,

& cette pétition produisit si peu d'effet, que le bill pour régler le Gouvernement de la Province de Massachusett, passa le même jour, à la majorité de 127 voix contre 26. Il passa à la Chambre des Pairs, à la majorité de 92 voix contre 20; onze Lords protesterent contre. Le bill pour l'administration de la Justice passa de même dans l'une & l'autre Chambres, & occasionna aussi un protêt dans la Chambre des Pairs.

Alors Lord North fit paraître le fameux bill de Quebec. Le Roi d'Angleterre avait déclaré par une proclamation datée du 7 Octobre 1763, que les contrées, territoires & isles à lui cédés par la paix, seraient divisés en quatre Gouvernemens; savoir, Quebec, la Foride Orientale, la Floride Occidentale & la Grenade, & que ces pays seraient gouvernés à l'instar des autres Colonies Britanniques, & jouiraient du bénéfice des Loix Anglaises. Par le nouveau bill, les limites du Canada étaient étendues sur les ter-

ritoires de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-Yorck & de la Pensilvanie, jusqu'aux bords de l'Oyo. Ayant ainsi étendu le Canada à la grandeur d'un puissant Empire, on y établissait une nouvelle forme de Gouvernement. On y accordait le libre exercice de la Religion Romaine, sous la suprématie du Roi, & au Clergé le droit de lever des dixmes sur les Catholiques. Le Roi se chargeait de l'entretien du Clergé Protestant. Toute matiere relative à la propriété & aux droits civils devait être jugée suivant les Loix du Canada. Le Gouverneur, avec le consentement du Conseil législatif, avait le pouvoir de faire de nouvelles Loix, excepté sur l'objet des impôts, lesquels ne pourraient être levés qu'avec l'approbation du Roi. Les particuliers pouvaient disposer par testament de leurs biens réels ou personnels, conformément aux Loix du Canada ou d'Angleterre. Les Loix criminelles de l'Angleterre étaient con-

tinuées dans la Province de Quebec ; les Assemblées Provinciales étaient abolies, & le Conseil était composé de 23 personnes au plus, ou de 17 au moins, qui étaient nommées & apointées par le Roi.

Ce bill avait pour premier but d'établir le pouvoir arbitraire dans cette grande contrée, &, en second lieu, de faire servir ce pouvoir à détruire la liberté des Colonies voisines. Thomas & William Penn, propriétaires de grands terreins en Pensilvanie, représentaient que l'extension des limites du Canada attaquait leurs propriétés. Plusieurs Marchands, qui faisaient commerce au Canada, objecterent, que plusieurs articles du bill, particuliérement ceux qui concernaient la suppression des Colonies Anglaises, affectaient leur commerce & leurs biens. La Ville de Londres fit voir que ce bill était contraire à la proclamation du Roi de l'année 1763, qui promettait à ceux qui voudraient

aller s'établir au Canada, qu'ils jouiraient du bénéfice des Loix Anglaiſes & du Gouvernement Britannique.

On entendit pluſieurs habitans du Canada à la Barre, & il parut, par leurs dépoſitions, que la Nobleſſe & le Clergé Français aimaient les Loix Françaiſes & le Gouvernement arbitraire; mais que les Payſans & le Peuple préféraient les Loix Anglaiſes : ainſi le bill ſacrifiait le grand nombre au plus petit.

Ce bill était d'une extrême conſéquence, parce qu'il introduiſait dans un des territoires de la domination Britannique, un Gouvernement arbitraire, où le Peuple n'avait point de part à la légiſlature; ce qui était d'un dangereux exemple & d'une fatale conſéquence dans la conſtitution. Il excita beaucoup de rumeurs; Willam Pitt, Comte de Chatam, s'y oppoſa de toute la vigueur de ſon éloquence, dans la Chambre des Pairs; néanmoins le Miniſtere obtint la majorité dans l'une & l'autre Chambres.

Alors la Ville de Londres préſenta en corps une Adreſſe au Roi, pour le prier de ne point donner ſon conſentement à ce bill. Mais Lord North avait prévu cet incident, & ſes meſures étaient priſes pour prévenir les attroupemens du Peuple & tout ce qui aurait pu en réſulter. Le 22 Juin, à l'inſtant où le Roi reçut l'Adreſſe, il monta en carroſſe & ſe rendit au Parlement, où il donna ſon conſentement Royal à tous les bills paſſés dans la ſeſſion, & devançant, par cette célérité, les alarmes du Peuple, il la termina ſans déſordres & ſans rumeurs.

L'acte de Quebec était accompagné d'un autre acte qui établiſſait au Canada des taxes intérieures & extérieures; c'était une ſuite néceſſaire du même plan, & cet acte reçut, avec les autres, le conſentement Royal.

Louis XV, Roi de France, venait de mourir, & Lord North avait aſſuré au Parlement, que ſon ſucceſſeur était

un jeune Prince qui aimait la paix. Dans la joie de ſon cœur, il s'applaudiſſait preſque publiquement de ſon ouvrage, & croyait avoir aſſervi pour toujours les Colonies de l'Amérique dans une ſeule ſeſſion du Parlement, auſſi facilement qu'il avait ſubjugué la Compagnie des Indes Orientales. Il ne pouvait ſe perſuader que les Américains oſaſſent prendre les armes contre les troupes du Roi ; & s'ils le faiſaient, il regardait leur rebellion comme un moyen de hâter & d'appeſantir leur eſclavage. George III, ſe regardant déjà comme auſſi puiſſant que les Monarques les plus abſolus, ne mettait point de bornes à ſa confiance dans ſon Miniſtre & dans ſes Conſeillers ſecrets (1). Lord North paraiſſait inébranlable dans ſon poſte. Il faut convenir que ſon habileté était proportionnée aux affaires qu'il avait à traiter, & qu'il maîtriſait les opinions dans la Chambre des Communes avec

(1) Le Comte de Bute, Lord Mansfield, &c.

un talent bien rare. Son attention & ſon application, ſa froideur dans les débats, ſes talens comme Orateur, en impoſaient toujours au plus grand nombre, & lui avaient acquis des partiſans gratuits. Ayant alors pris ſéance dans trois Parlemens, il était parvenu à vaincre les obſtacles qui d'abord ſemblaient le condamner à n'être jamais Orateur; &, par la longue habitude, il s'était formé une élocution agréable & perſuaſive, qu'il ſavoit employer avec beaucoup d'adreſſe à repouſſer les attaques qu'il recevait ſouvent des différentes parties de la Chambre. En toute occaſion il maintenait ſa dignité, ſans paraître tranchant ou trop impérieux.

Le Parlement fut diſſous le 30 Septembre 1774, par une proclamation Royale, & le nouveau fut convoqué pour le 29 Novembre ſuivant. Cette diſſolution précipitée donna un grand avantage au Miniſtre dans l'Election des Membres du nouveau Parlement. Il avait

besoin de cette influence : après avoir rendu la Couronne plus puissante qu'en aucun autre temps, depuis la révolution, il fallait encore trouver le moyen de payer les dettes de la liste civile, & obtenir un accroissement dans le revenu annuel de Sa Majesté.

Les subsides, en 1774, furent portés à 6,159,661 livres sterl., y compris le paiement d'un million d'annuités à trois pour cent, & d'un million de billets de l'Echiquier. Les voies & moyens consistaient dans la taxe des terres & celle de la dreche, qui montaient à 2,250 mille livres ; la balance du fonds d'amortissement, au 5 Janvier 1774, montant à 113,190 livres, le produit du même fonds, au 5 Avril, 619,303 liv. ; 1,250 mille livres en nouveaux billets de l'Echiquier, une loterie, sur laquelle le gain fut de 150 mille liv., & 2,080,696 liv. d'anticipation sur le *Sinking-Fund.*

Fin du premier Livre.

LIVRE SECOND.

DEPUIS le commencement des hostilités en Amérique, jusqu'au Traité des Etats-Unis avec la France.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIERE Assemblée du Congrès; inaction du Gouvernement Britannique; opinion du Peuple; motion du Lord Chatam, tendante à un plan de conciliation avec l'Amérique; système d'Edmond Burke; état des finances pour 1775.

LORSQUE, sous le regne de Jacques Ier; les Anglais commencerent à établir des Colonies en Amérique, les Politiques de ce temps prédirent que ces Colonies, après avoir dépeuplé la Grande-Bretagne, ne tarderaient pas à se rendre

indépendantes. Un siecle s'était écoulé, & cette prédiction ne s'était point réalisée : les Colonies avaient prospéré, sans dépeupler l'Angleterre & sans se rendre indépendantes de son Gouvernement. Cet ordre de choses pouvait durer encore long-temps. Il n'avait jamais été à craindre que la population de l'Amérique Septentrionale se multipliât au détriment de celle de l'Angleterre : un petit nombre d'émigrans suffisait pour produire de grands Peuples ; & dans différens cantons on compte quatre & cinq cents hommes provenus de mêmes chefs de famille, dans l'espace de cinquante ou soixante ans. Quant à l'indépendance des Colonies, il y avait certainement une époque où elle devait avoir lieu ; mais cette époque pouvait arriver cent ans plus tôt ou plus tard.

La suprématie que le Parlement d'Angleterre voulait exercer sur elles, les projets de la Couronne, & les

mesures offensives hâtaient cette révolution. Il est à remarquer que ce n'a été qu'en 1775 que les Américains ont commencé à regarder comme une tyrannie la prohibition d'exploiter leurs mines de fer, & ils n'ont songé à employer ces mines, que du moment où ils ont vu abuser de ce métal pour les réduire en esclavage. Les hommes les plus éclairés de ce pays prévoyaient, depuis environ trente ans, qu'un jour arriverait où les Colonies diraient à la Métropole : « Nous vous avons enrichie » par notre commerce, pendant que » nous avons été sous votre tutelle & » dans votre dépendance ; nous conti-» nuerons de le faire sur le pied d'a-» mis & d'égaux ; mais notre minorité » est maintenant finie ». Ils ne prévoyaient pas qu'eux-mêmes seraient obligés de dire : « Vous nous défendez » de tirer du sein de la terre le fer » que la Nature a destiné à armer les » Peuples de ces climats, & c'est avec

» le fer que vous voulez nous enchaîner
» & nous détruire ! Nous l'en arrache-
» rons, pour nous venger & recouvrer
» la liberté ».

Loin que les Colonies, effrayées par l'interdit de Boston, la révocation de la Chartre de Massachusett & l'invasion de cette Province, cherchassent à détourner loin d'elles la colere de la Métropole, elles regarderent la cause de la Province que l'on voulait punir, comme leur étant commune, & s'empresserent de manifester leur adhérence aux principes qui lui avaient attiré ce châtiment. Il fut résolu par un acte intitulé : Ligue & conventions solennelles de suspendre toute consommation des marchandises Britanniques, jusqu'à ce que la Province de Massachusett fût rétablie dans tous ses droits. Toutes les Provinces signerent cette ligue par Comtés, par paroisses & par familles. On assembla un Congrès général à Philadelphie au commencement de 1774, & la

Chambre des Repréſentans de chaque Province y envoya des Députés. Les plus petites Provinces n'envoyaient que deux Députés, & les plus grandes, ſept : le nombre des Députés ſe trouva de 51, non compris ceux de la Georgie, Colonie trop faible encore pour prendre part à la querelle dans ces momens difficiles. Dans cette Aſſemblée, chaque Colonie n'avait qu'une ſeule voix, quel que fût le nombre de ſes Députés.

Lord North n'avait pas prévu que l'on oppoſerait à ſes entrepriſes des meſures ſi bien concertées ; il avait été moins ſage & plus hardi que Sir Robert Walpole. Quand on propoſa à ce Miniſtre audacieux & ami des uſurpations, un projet de taxer l'Amérique: « Laiſſez, répondit-il, à mes ſucceſ» ſeurs à ſuivre de ſemblables projets : » je ne veux jamais entreprendre une » affaire ſi dangereuſe ». Cependant on aurait pu ſe procurer, ſous ſon Miniſ-

tere, plus de facilités que ſous celui de Lord North; on aurait eu des prétextes pour ennoblir les plus opulens d'entre les Américains, & en compoſer, dans chaque Province, un Corps légiſlatif permanent, qui aurait réprimé l'eſprit démocratique des Aſſemblées populaires, & aurait inſenſiblement amené les taxes, la ſervitude & l'obéiſſance.

Le Général Thomas Gage, qui avait rempli divers emplois en Amérique, mais homme peu capable de prévoir la diſpoſition des Peuples & d'obſerver en grand, fut ſurpris, à ſon arrivée dans la Province de Maſſachuſett, de n'appercevoir nulle part des marques de repentir ni de crainte: un morne ſilence annonçait une indignation profonde. On réimprima les actes du Parlement, & on en répandit d'innombrables copies dans toute l'étendue du Continent; chaque famille les liſait dans les jours de recueillement, & diſſertait ſur ſes droits naturels, dont on la menaçait

d'être

d'être dépouillée. Dans plusieurs Villes, ces actes furent brûlés publiquement sans tumulte, mais avec beaucoup de solennité ; le jour où le port de Boston commença d'être fermé, devint un jour de priere & d'humiliation ; les Gazettes furent imprimées avec une bordure noire, en signe de deuil ; & dans toutes les Colonies ces marques de tristesse furent accompagnées de démarches bien concertées, & de sages délibérations, dont les Gouverneurs des Provinces respectives ne purent empêcher l'effet. On adressa de toutes parts des félicitations au Peuple de Boston, pour l'engager à persévérer dans sa généreuse résistance ; on envoya du bled, du riz, pour être distribués aux familles Bostoniennes que l'interruption du commerce réduisait à l'indigence.

Quoique Thomas Gage ne se fût pas attendu à rencontrer une confédération si générale & si déterminée, il comptoit toujours sur l'effet des pou-

voirs qui étaient entre ses mains ; il avait assemblé les Représentans de la Province, pour leur montrer sa commission, leur notifier en forme l'acte du Parlement qui fermait le port de Boston, & indiquer la prochaine assemblée à *Salem*, petite ville voisine, pour le 2 Juin suivant.

L'Assemblée de Massachusett s'étant rendue au jour marqué, avait imité la conduite du Parlement d'Angleterre sous le regne de Charles I[er]; elle avait fait passer l'examen des griefs avant toute autre affaire. Il y avait été résolu que l'Assemblée générale des Comités de toutes les Provinces était nécessaire; on avait nommé cinq personnes pour y représenter la Province de Massachusett, & voté 500 liv. sterling pour leur dépense. Le Gouverneur ayant refusé de confirmer cette résolution, l'argent n'en avait pas moins été levé par une répartition volontaire que les Villes & les Districts avaient faite. La Cham-

bre avait pris ensuite plusieurs autres résolutions avec beaucoup de célérité, de secret & d'unanimité, pour recommander de nouveau aux habitans de cesser l'usage du thé de l'Inde, & la consommation de toutes marchandises Anglaises, & travailler promptement à établir des manufactures en Amérique. Le Gouverneur avait envoyé son Secrétaire pour dissoudre l'Assemblée; mais ce dernier avait trouvé les portes fermées; on avait refusé de les ouvrir, & il avait été obligé de faire lire la proclamation sur l'escalier. C'est ainsi que s'était terminée la derniere Assemblée tenue en Massachusett-Bay, en vertu de la Chartre accordée à cette Province par le Roi Guillaume & la Reine Marie; & alors parut l'acte du Parlement qui supprimait cette Chartre & introduisait une nouvelle forme de Gouvernement.

Cet acte acheva d'aliéner tous les esprits; chaque jour il arrivait des vaif-

ſeaux chargés de nouveaux corps de troupes, & Thomas Gage ſe fortifiait dans Boſton, quoique les Provinciaux n'euſſent encore fait aucune démarche hoſtile. Il y a parmi tous les Peuples, des hommes lâches qu'il eſt aiſé de retenir par la crainte, ſenſibles à la perte, ou faciles à attirer par le gain. Les préparatifs militaires, & l'arrogance avec laquelle on y procédait, en impoſerent à ces eſprits faibles; pluſieurs ſe cotiſerent pour payer une partie du thé qui avait été jeté à la mer, d'autres faiſaient leur cour à Thomas Gage, en achetant ſecrétement des marchandiſes Anglaiſes; quelques-uns furent juſqu'à lui adreſſer des pétitions où ils déſapprouvaient les tumultes paſſés, les réſolutions des Comités, & les meſures des Aſſemblées provinciales. Les Gazettes les dénoncerent comme ennemis de leur Patrie, & ils étaient en trop petit nombre pour produire quelque influence ſur le ſort du Peuple Américain.

Le Congrès général publia un acte intitulé : Déclaration des droits ; c'était une imitation de ce qui s'était passé dans le troisieme Parlement d'Angleterre, sous le regne de Charles Ier : il y déclarait injustes, oppressifs, inconstitutionnels, les actes du Parlement contre la Province de Massachusett ; il y établissait les droits des habitans de l'Amérique Septentrionale, comme hommes libres & sujets Britanniques, dans toute leur étendue, & terminait cet acte solennel par l'énumération de leurs griefs contre le Roi George III, ses Ministres & le Parlement. Le Congrès n'enjoignait rien aux habitans avec autorité, mais il leur montrait l'intérêt qu'ils avaient de cesser tout commerce avec l'Angleterre, & de se rendre à l'avenir indépendans de ce commerce, en manufacturant eux-mêmes les matieres premieres, que leur pays produisait en abondance. Le Congrès rédigea en même temps une pétition au

Roi d'Angleterre, une Adresse au Peuple de la Grande-Bretagne, & une autre aux habitans du Canada. Ces actes étaient écrits avec beaucoup d'ingénuité & de force de raisonnement.

Le Ministre de la Trésorerie n'était pas sans inquiétude à la rentrée du Parlement. Tout ce qu'il avoit promis dans la session précédente se trouvait démenti par les événemens, & les mesures coërcitives qu'il avait fait adopter, n'avaient pas produit d'autre effet, que de mettre la Nation dans l'alternative, de se dégrader par la révocation de tout ce qui avait été fait, ou de se plonger dans une guerre civile. Il n'avait d'autre consolation, que de savoir qu'il n'était pas le véritable auteur du projet de soumettre les Colonies par la rigueur, ni celui qui l'avoit le plus fortement appuyé dans le Cabinet; il n'en était que l'instrument: mais s'il avait révélé ce secret, la déclaration qu'il en aurait faite, l'aurait mal défendu contre les at-

taques d'une oppoſition violente, qu'il voyait s'élever de toutes parts.

Le diſcours du Roi, à l'ouverture du nouveau Parlement, fut conçu en termes généraux; on n'y annonçait point la confédération des Colonies, & on n'en citait aucune comme étant en état actuel de rebellion. La diſpoſition de cette nouvelle aſſemblée ſe manifeſta par l'Adreſſe qui fut préſentée en réponſe au diſcours royal; & quoique l'Oppoſition entreprît de contrarier les vues du Miniſtere, en propoſant des reſtrictions, elle paſſa a la majorité des voix, après de grandes débats.

La Nation était diviſée dans ſes opinions ſur la conduite que l'on devait tenir envers les Américains. Le bas Peuple, mal informé, & qui, par le défaut de lumieres, ne pouvait juger le fond de la queſtion, ſe bornait à répéter: « Pourquoi les Américains ne payeraient-ils pas des taxes auſſi bien que nous ». L'orgueil métropolitain & l'idée d'un

intérêt national ſervaient à accréditer cette doctrine. Pluſieurs perſonnes d'une claſſe ſupérieure, ſe réglant ſur des motifs plus condamnables, travaillaient à fomenter la querelle, dans l'eſpoir d'avoir part aux emplois lucratifs & aux revenus que devait produire l'aſſerviſſement des Colonies. Il y en avait même qui eſpéraient partager les biens qui ſeraient confiſqués ſur les Américains révoltés; car ils ne doutaient pas que les Colonies ne fuſſent promptement envahies & ſubjuguées par les troupes du Roi. Mais le parti oppoſé était auſſi conſidérable par le nombre que par les qualités de ceux qui le ſoutenoient. Les Propriétaires des terres étaient alarmés, en ſongeant qu'à la premiere levée de bouclier, la taxe des terres ferait augmentée d'un quart, & il leur paraiſſait problématique que cette guerre, odieuſe en elle-même, fût promptement terminée. Les Commerçans étaient dans la conſternation; ils connaiſſaient mieux

que les Miniftres le caractere des Américains, leurs reffources & les forces de chaque Province. Les Colonies leur devaient le revenu d'une année de commerce ; c'était un objet de quatre millions fterling, & ils voyaient avec douleur qu'ils rifquaient non feulement cette fomme, mais encore de perdre entiérement une branche de commerce immenfe & lucrative. De grandes manufactures & leurs ouvriers tiraient leur fubfiftance de ce commerce, & regardaient la fufpenfion de leurs travaux comme le plus grand des malheurs ; enfin les hommes fages & défintéreffés, les politiques les plus éclairés ne voyaient ni juftice ni convenance à vouloir réduire les Américains à une obéiffance indéfinie ; ils craignaient que l'oppreffion & la fubverfion des priviléges de la Conftitution Anglaife ne fiffent un rapide trajet d'Amérique en Angleterre, & que les Loix arbitraires ne fuffent promptes à fe naturalifer dans la Métro-

pole, quand le fer & le feu les auraient introduites dans les Colonies. Le Ministere était agité ſur la queſtion de ſavoir quelle opération hardie il fallait entreprendre pour détruire les effets de cette Oppoſition avant qu'elle pût accroître ſes forces. Il fut décidé dans le Cabinet, que le parti le plus certain était d'entraîner la Nation dans des meſures hoſtiles, avant qu'une diſcuſſion publique pût faire ſentir la néceſſité de révoquer les actes rigoureux qu'on lui avait fait agréer.

ANNÉE 1775. Tandis que l'Adminiſtration affectait le plus grand ſilence ſur les affaires de l'Amérique, des Adreſſes furent préſentées au Roi & au Parlement par la Ville de Londres & les Villes les plus conſidérables du Royaume, pour repréſenter les conſéquences affreuſes qui pouvaient réſulter des meſures coërcitives, & témoigner le déſir qu'ils avaient qu'une prompte réconciliation avec les Américains pût y ſuccéder. Les Marchands

de Londres & de Briftol firent auffi leurs repréfentations; enfin les habitans des Ifles occidentales de l'Amérique fe plaignaient de ce que les nouveaux actes du Parlement leur caufaient un grand préjudice, en diminuant la confommation des fucres & autres denrées, & en les privant d'un commerce de mélaffes, de *rum*, de bois, & de merrain, très-important pour leurs plantations. Toutes ces remontrances furent renvoyées devant un Comité de la Chambre des Communes, & y demeurerent dans l'oubli.

Dans le même temps, la pétition du Congrès Américain fut préfentée au Roi par les Agens des Provinces; mais il y fut répondu que Sa Majefté ne pouvait recevoir aucun acte de cette Affemblée, puifque ce ferait en quelque forte reconnaître fa légalité. Le 26 Janvier 1775, George Saville demanda à la Chambre des Communes la permiffion d'y introduire MM. Bol-

lan, Franklin & Lée, qui étaient chargés par le Congrès Américain de préſenter au Roi une Adreſſe qui avait été renvoyée à la Chambre, & déclara que les Agens déſiraient être entendus à la Barre, pour donner de grands éclairciſſemens ſur la matiere qu'il s'agiſſait de traiter. Cette démarche n'eut aucun ſuccès, & la pétition ne fut point reçue, par les mêmes raiſons qui avaient été alléguées au nom de la Couronne. Une pétition de l'Aſſemblée de la nouvelle Yorck, qui préſentait tous les moyens de conciliation compatibles avec la conſtitution Anglaiſe, eut le même ſort. Les Américains avaient mis une grande confiance dans la pétition du Congrès, & la maniere dont elle avait été rejetée, leur fit voir qu'ils n'avaient plus aucun adouciſſement à eſpérer.

Toute négociation étant impoſſible, Franklin s'embarqua pour Boſton. Il eſt ſurprenant que les Miniſtres, qui con-

naiſſaient quel ennemi ce Républicain pouvait être, ne l'aient pas alors fait arrêter; ce n'eût été qu'un attentat de plus, & ils auraient privé la cauſe de l'Amérique, d'un défenſeur entreprenant & hardi.

Le Comte de Darmouth, Secrétaire d'Etat, ayant remis à la Chambre des Pairs les papiers qu'il venait de recevoir de l'Amérique, Lord Chatam propoſa à la Chambre de préſenter une Adreſſe au Roi, pour qu'il fût donné ordre au Général Gage d'éloigner de Boſton les troupes & l'appareil militaire, auſſi-tôt que la ſaiſon le permettrait. Il fit voir que cette démarche était néceſſaire pour arrêter des troubles dangereux & adoucir les eſprits. « Une heure de perdue, dit ce grand Homme, peut produire des années de calamités; & ſi vous m'écoutez, je m'engage à ne point quitter la conduite de cette grande affaire, à moins que quelque maladie extrême ne me retienne.

Je ferai à la porte des Miniſtres endormis, & je les réveillerai, pour leur montrer le danger imminent de la Nation ». Le temps n'était plus où cet homme d'Etat captivait l'attention du Sénat & ſurmontait toute oppoſition par la force de ſon éloquence. Il s'adreſſait à une Aſſemblée ſur laquelle la raiſon la plus ſublime avait peu de pouvoir ; il ne pouvait plus entraîner les Membres du Parlement, en leur faiſant enviſager les progrès de la dignité & de la puiſſance de leur pays. Ce qu'il avait à leur dire contrariait leur orgueil, leurs intérêts & leurs préjugés ; enivrés de leur grandeur, & croyant leurs forces irréſiſtibles, ils regardaient tout ce qui leur annonçait des diſgraces ou des revers, comme des rêveries d'un cerveau mélancolique. En vain Pitt appelait les troupes du Général Gage, une Armée d'impuiſſance & de mépris. « Vous excitez, diſait-il, dans vos Colonies une

animosité qui ne s'appaisera jamais (1) ».
Ce n'est pas en révoquant seulement les actes injustes, passés dans le Parlement, que vous ramenerez l'Amérique à ses premiers sentimens pour l'Angleterre ; c'est en détruisant ses craintes & ses mécontentemens. Mais maintenant, insultée par des forces militaires, irritée par l'appareil de guerre qu'on offre sans cesse à ses regards, elle ne peut recevoir qu'avec soupçon & avec alarmes tout ce qui viendra de vous. Il est évident que les Provinces étant unies comme elles le sont entre elles, il est impossible que vous puissiez les réduire à des termes de soumission absolue. Vous serez à la fin forcés de vous rétracter ; rétractez-vous donc tandis que vous pouvez le faire sans honte : il faudra que vos actes violens & oppressifs soient révoqués ; je

(1) *You irritate, your Colonies to unapeacable rancour.*

ſuis garant que vous finirez par y renoncer : je consens de perdre ma réputation, ſi vous n'êtes pas forcés de les révoquer. Evitez cette néceſſité humiliante & diſgracieuſe ; faites les premieres avances de concorde & de paix avec la dignité qui accompagne la puiſſance ; une grande Nation doit mettre ſa gloire à agir avec prudence & juſtice. Tous les motifs d'équité, de ſageſſe & de prudence, doivent vous porter à appaiſer les troubles de l'Amérique, par le rappel des troupes qui ſont à Boſton, la révocation des actes oppreſſifs, les témoignages d'une véritable amitié & d'une réconciliation ſincere ; toute autre conduite entraîne la Nation vers ſa ruine. Des guerres étrangeres vous menacent : ne voyez-vous pas la France & l'Eſpagne obſervant vos démarches, & attendant la maturité de vos erreurs? « Meſſieurs, » diſait-il enfin, ſi les Miniſtres per» ſéverent à mal aviſer & tromper le » Roi,

» Roi, je ne veux pas prédire qu'ils » aliéneront de la Couronne l'affec- » tion des ſujets; mais jaffirme qu'ils » réduiront la valeur de la Couronne » au droit de la porter : je ne dirai » point que le Roi ſera trahi; mais je » prononce que le Royaume ſera per- » du ». Ce diſcours éloquent & prophétique n'eut point de ſuccès, & la motion fut rejetée par la majorité.

Cette motion n'était que préparatoire à un bill que le Comte de Chatam avait rédigé pour réconcilier l'Angleterre avec les Provinces de l'Amérique; il révoquait tous les actes paſſés dans la ſeſſion précédente, y compris l'acte de Quebec, & un autre bill pour fixer des logemens aux Soldats; il révoquait auſſi huit autres actes paſſés depuis la quatrieme juſqu'à la douzieme année du regne de George III; il propoſait de reſtreindre les Cours d'Amirauté en Amérique dans leurs anciennes limites, de rétablir les jugemens par

Jurés dans tous les cas où ils avaient été abolis depuis peu. Ce bill fut rejeté le 1er. Février par la majorité de 68 voix contre 31.

Ces démarches, qui tendaient à ramener la paix, firent connaître aux Ministres qu'ils n'avaient point de temps à perdre, & que pour avancer leurs desseins, il fallait se presser d'entraîner la Nation dans une guerre civile ; car s'ils avaient différé, la raison, la prudence & l'équité auraient pu prévaloir, & engager les Peuples d'Angleterre & d'Amérique à faire cause commune d'intérêts & de liberté contre les usurpations de la Couronne. Ils envoyerent un message de la part du Roi à la Chambre des Communes, pour demander une augmentation de forces de terre & de mer; ce qui fut accordé. Le Ministre alors proposa un bill pour restreindre le commerce des quatre Provinces de la Nouvelle-Angleterre, Massachusett-Bay, Newhampshire, Connecticut, &

Rhode-Iſland, avec l'Angleterre, en Irlande, aux Indes Occidentales, & leur interdire la pêche ſur le banc de Terre-Neuve. Il repréſenta que ce bill n'était qu'une juſte repréſaille de la réſolution priſe par les Américains de ne point conſommer de marchandiſes d'Angleterre.

La pêche était la principale ſource de la puiſſance de la Nouvelle-Angleterre ; elle donnait lieu à un grand commerce, & nourriſſait dans ces Provinces une race robuſte & hardie de Navigateurs qui, dans la guerre, avaient rendu les plus grands ſervices à la Métropole, en interceptant le commerce des Français & des Eſpagnols en Amérique, & pendant la paix, augmentaient ſa puiſſance, en verſant d'immenſes cargaiſons de poiſſon ſalé dans tous les ports de l'Europe, au ſud du Cap Finiſtere, & dans les Colonies Françaiſes & Eſpagnoles. Ainſi les Diſciples de Calvin tournaient à leur pro-

ſit la dévotion des Catholiques d'Eſpagne, de Portugal & d'Italie, & leur fourniſſaient la plus grande partie de leurs alimens dans les jours conſacrés à la pénitence. En interdiſant ce commerce, auquel la Métropole ne pouvait ſuppléer, c'était réduire aux plus grandes extrémités trente mille hommes intrépides, & les forcer à prendre les armes.

Pluſieurs des partiſans du Miniſtere s'éleverent eux-mêmes contre ce bill ; néanmoins il obtint encore la majorité des ſuffrages : mais le Lord de la Tréſorerie, qui s'apperçut enfin de la répugnance de ceux mêmes dont la voix lui était engagée d'avance, imagina un moyen d'appaiſer leurs ſcrupules ; ce fut de joindre à la rigueur extrême de tant de meſures hoſtiles, un plan de conciliation ; il prévenait par-là les démarches du parti de l'Oppoſition, & s'aſſurait que ce bill n'aurait d'exécution qu'autant qu'il le déſirerait ; il invitait les Provinces, & chacune d'elles en parti-

culier, à se soumettre avec confiance à la Grande-Bretagne, déclarant que toute Province dont le Gouverneur, le Conseil & l'Assemblée leveraient une contribution proportionnée aux facultés des Habitans, & soumettraient cette contribution à la disposition du Parlement, pour l'entretien du Gouvernement civil & l'administration de la Justice dans cette Province, serait affranchie de tous droits & taxes, excepté des taxes qui seraient nécessaires pour régler le commerce, du net produit desquelles il lui serait tenu compte.

Lord North avoua que ces propositions pourraient ne pas suffire aux Américains, qui paraissaient demander autre chose : « Mais elles sont, dit-il, justes,
» humaines & sages, & je veux croire
» que ce qui est juste, humain & sage,
» mérite leur attention ; du moins
» quel qu'en soit le succès, j'aurai fait
» mon devoir. Si ces propositions ne
» servent à rien en Amérique, elles

» ſeront utiles en Angleterre ; elles
» réuniront les eſprits, & en même
» temps elles peuvent ſervir à déſunir
» la ligue des Provinces en Amérique :
» car ſi une Province vient la premiere
» faire des offres conformes à ſon de-
» voir, elle ſera bien traitée ; & ſi
» une Province rentre dans le devoir,
» c'en eſt aſſez pour détruire cette con-
» fédération qui rend ſeule les Amé-
» ricains redoutables dans leur rebel-
» lion ».

Les Membres de l'Oppoſition n'étaient pas tous du même avis ſur les moyens de réconciliation entre l'Angleterre & l'Amérique ; ils ne s'accordaient qu'en un ſeul point, réſiſter au Gouvernement. Cependant Lord Chatam avait propoſé un bill conciliatoire dans la Chambre des Pairs ; Edmond Burke en propoſa un autre dans la Chambre des Communes, le 22 Mars 1775 ; ce bill ſe réſumait à treize réſolutions. Il l'annonça par un diſcours dans lequel il développa une

connaiſſance profonde des principes qui conſtituent l'état de la ſociété civile; & des maximes politiques qui réſultent de ces principes, il démontra qu'il fallait gouverner l'Amérique Septentrionale ſelon la nature de ce pays, & les mœurs, les beſoins & l'opinion des Peuples qui l'habitaient, & non pas ſelon les intérêts & les idées de quelques hommes puiſſans en Angleterre. En rappelant la population rapide & les progrès de l'agriculture & du commerce en Amérique, il aſſura que les Colonies devaient très-peu de choſe aux ſoins de la Métropole, la Nature généreuſe ayant tout fait pour leur bonheur; il indiqua les cauſes de l'attachement des Américains à la liberté; ſavoir, leur origine, la forme du Gouvernement qu'ils s'étaient choiſi lors de leur établiſſement en Amérique; la force des principes religieux, celle de la Nature & de l'éducation, enfin l'éloignement de la Métropole. « Dans les grands Corps, dit-il,

» la circulation du pouvoir doit être
» moins vigoureuſe aux extrémités, la
» Nature l'a preſcrit : les Turcs ne peu-
» vent pas gouverner l'Egypte, l'Arabie
» & le Curdiſtan, comme la Thrace.
» Peut-être pouvons-nous ſouhaiter que
» les Colonies ſe perſuadent que leur
» liberté eſt plus aſſurée en nous la
» confiant, comme à des gardiens,
» pendant une minorité perpétuelle,
» qu'en la retenant dans leurs mains :
» mais la queſtion n'eſt pas de ſavoir
» ſi leurs opinions méritent qu'on les
» priſe ou qu'on les blâme ; il n'y a
» que trois moyens de détruire les diſ-
» poſitions ſéditieuſes qui exiſtent dans
» les Colonies ; changer leurs opinions
» en faiſant ceſſer les cauſes qui y ont
» donné lieu, pourſuivre ces opinions
» comme criminelles, ou y condeſ-
» cendre par néceſſité ».

Un premier moyen de détruire parmi eux l'eſprit de liberté, ſerait d'arrêter les progrès de la population ; la tyrannie

elle-même ne pourrait y parvenir qu'avec beaucoup de temps : ſans doute on pourrait leur ôter le courage, & les appauvrir en leur interdiſant le commerce maritime ; mais ſouvent la miſere amene le déſeſpoir, & il y a des momens dans le ſort des Etats les plus floriſſans, où ceux qui ſont trop faibles pour contribuer à leur proſpérité, ſont aſſez forts pour compléter leur ruine. Je penſe donc que le caractere de liberté qui a prévalu dans les Colonies, ne peut être alteré par aucun art humain, & que ni ſes cauſes naturelles, ni ſes cauſes morales ne peuvent être changées.

Pourſuivre l'eſprit de liberté comme criminel, eſt une entrepriſe difficile ; car je ne connais aucune maniere praticable d'accuſer, de juger & de punir tout un Peuple ; & dans une querelle entre différentes parties d'un grand Corps politique, formé de l'union d'un grand nombre de Communautés, rien n'eſt

plus imprudent de la part du Gouvernement, que de proclamer la rebellion, d'armer des ſoldats, & de mettre au ban les Provinces, auſſi-tôt qu'elles réclament quelques priviléges ; c'eſt les forcer à lui dénier toute autorité : une telle conduite perſuade à ces Provinces, qu'un Gouvernement qui regarde les réclamations de la liberté comme un crime de haute trahiſon, eſt un Gouvernement dans lequel la ſoumiſſion eſt équivalente à l'eſclavage ; ainſi les moyens de faire perdre aux Américains l'eſprit de liberté, étant impoſſibles, quel parti reſtera-t-il à prendre ? Il n'en reſte point d'autre que de s'y accommoder par néceſſité, ou, ſi vous l'aimez mieux, de le tolérer comme un mal néceſſaire. A quoi me ſervira-t-il d'avoir des titres, quand la raiſon me dit que l'aſſertion de mes titres entraînera la perte de mon procès ? A quoi me ſervira-t-il d'être armé, quand la raiſon me dit que je ne puis que me bleſſer moi-même en me ſer-

vant de mes armes? Le caractere général & la ſituation des Peuples déterminent quelle ſorte de Gouvernement leur convient.

Il rappela la conduite de la Légiſlature à l'égard du Royaume d'Irlande, de la Principauté de Galles, & du Comté Palatin de Cheſter, & ſoutint que les mêmes principes qui avaient été adoptés envers ces pays, devaient régler la conduite à tenir avec l'Amérique Septentrionale. L'Irlande n'a pas été conquiſe, dit-il, par les armes Anglaiſes, mais par la conſtitution Anglaiſe; la Principauté de Galles a été long-temps un fardeau gênant & inutile pour le Royaume; mais nos aïeux, jugeant que des Loix faites contre tout un Peuple n'étaient pas le moyen le plus sûr de le réduire à l'obéiſſance; & la Province de Galles ſe réglant ſur les pays voiſins, a joui, depuis le regne d'Henri VIII, de tous les droits & de tous les priviléges des ſujets Anglais. Les habitans

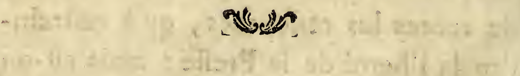
du Comté de Cheſter ayant préſenté au Roi une pétition, pour ſe plaindre de ce que, n'ayant pas de Repréſentans au Parlement, ils avaient été ſouvent grevés par des actes de cette aſſemblée, qui dérogaient à leurs priviléges; loin que le Gouvernement s'offensât de la liberté de leurs réclamations, il en répéta les termes dans le préambule de l'acte par lequel il leur accorda ce qu'ils demandaient : c'eſt la liberté & non pas l'eſclavage qui eſt le remede des déſordres & de l'anarchie.

Le plan d'Edmond Burke s'accordait dans les points eſſentiels avec celui du Comte de Chatam; tous les deux renonçaient à l'idée que les Provinces de l'Amérique devaient être repréſentées dans le Parlement; mais Burke ne demandait la révocation que d'un ſeul des huit actes du Parlement, indiqués par Lord Chatam, & n'inſiſtait que ſur la révocation de tous les actes paſſés contre l'Amérique dans cette ſeſſion & dans la

précédente, l'acte de Quebec excepté. Il propoſait, que les dons ou ſubſides à accorder par les Provinces de l'Amérique à la Grande Bretagne, fuſſent réglés dans leurs aſſemblées générales : toutes ces propoſitions furent rejetées par la majorité ; il en appela au public, en faiſant imprimer ſon diſcours : mais jamais un Orateur n'a de grands ſuccès dans une cauſe où les détails & les diſcuſſions politiques nuiſent à l'intérêt, & où il ne peut pas exciter en ſa faveur quelque paſſion active & naturelle au cœur humain. Une foule d'Ecrivains publia des idées ſur cette matiere ; les uns ſe rangeaient du parti de l'Oppoſition, les plus habiles étaient ſoudoyés par la Cour. Les Miniſtres trouverent mieux leur compte à les employer dans des circonſtances où ils avaient beſoin de toutes les reſſources, qu'à reſtreindre la liberté de la Preſſe : mais eſt-on digne d'avoir des talens, quand on s'abaiſſe juſqu'à les vendre à l'iniquité ?

Avant la fin de la session, le jeune Lord Effingham se retira du service, pour ne pas porter les armes contre l'Amérique, & les villes de Londres & de Dublin lui adresserent des remercîmens sur la noblesse de sa conduite.

L'affaire des Finances termina les opérations du Parlement; les subsides pour l'année 1775 furent portés à 4,307,450 liv. sterl., non compris l'acquittement d'un million d'annuités à 3 pour cent. On acquitta pour 1,250 mille livres de billets de l'Echiquier, & on renouvela pareille somme des mêmes effets. La totalité des voies & moyens, non compris l'acquittement & le renouvellement des bills de l'Echiquier, monta à 5,309,246 liv. sterl.



CHAPITRE II.

ATTAQUE de Lexington ; seconde session du Congrés ; affaire de Bunkers-Hill ; prise de Ticonderago & de Crown-Point ; vaisseaux de transport pris par les Américains ; assemblée du Parlement ; le Roi leve une grande armée ; il y ajoute quatre mille Irlandais, & soudoye seize mille Allemands ; on introduit des Matelots étrangers dans le service de la Marine ; état des Finances pour 1776.

LA querelle entre l'Amérique & l'Angleterre fixait l'attention de toutes les Cours de l'Europe ; elles prenaient toutes un grand intérêt à un événement si nouveau dans son espece, & si important dans ses conséquences : elles n'avaient point vu sans jalousie la puissance de l'Angleterre s'élever, & tout ce qui

tendait à affaiblir cet Empire ne pouvait leur déplaire ; elles attendaient avec impatience que les soldats de la Métropole levassent le sabre contre les Colonies, & toutes faisaient des vœux pour les Américains.

Depuis la révocation de la Chartre de Massachusett-Bay, les fonctions de l'autorité légale étaient suspendues dans cette Province. Le Gouverneur ne présidait point, le Conseil ne pouvait s'assembler, les Juges ne prononçaient point la Loi, & leurs Officiers inférieurs ne la faisaient point observer. Dans cet état d'anarchie, on devait s'attendre que des hommes effrénés & mauvais, comme il s'en rencontre ordinairement dans tous les pays, se livreraient aux désordres, & ne respecteraient ni les personnes ni les propriétés : mais loin que la suspension des Loix & du pouvoir civil donnât lieu à une licence criminelle, les bonnes mœurs remplacerent les Loix, la paix civile ne fut point troublée ;

troublée; le Peuple de cette Province, toujours auſtere dans ſes principes, attaché à ſa religion comme à ſa liberté, n'était point corrompu dans ſes manieres; il était juſte & integre au fond du cœur; & dans les dix-huit années qui avaient précédé l'interdit de Boſton, on n'y avait exécuté qu'un ſeul criminel.

Le Miniſtere Anglais croyait que les Américains ſe détermineraient avec peine à réſiſter aux troupes du Roi; ils regardaient les Quakers, répandus en grand nombre dans toutes les Provinces, comme un obſtacle aux réſolutions guerrieres, & eſpéraient que les Officiers Anglais qui s'étaient retirés & mariés en Amérique à la paix de 1763, contribueraient à ſoumettre les rebelles: ils ſe trompaient dans ces conjectures; les Quakers, émus par la charité, furent les premiers à faire des amas de proviſions, & à les envoyer aux pauvres de Boſton: s'ils ne contribuaient pas de leur ſervice

perſonnel à la défenſe commune, ils le faiſaient par des fournitures & des ſecours pécuniaires; il y eut même pluſieurs de leurs jeunes gens qui ſe formerent en compagnies de volontaires; & l'amour de la liberté l'emporta ſur le zele religieux. A l'égard des Officiers qui avaient ſoutenu la gloire de l'Angleterre dans la guerre contre la France & l'Eſpagne, devenus peres & citoyens, ils s'armerent ſans délai pour la défenſe de leurs biens & de leurs familles, & raſſurerent leurs voiſins contre les effets redoutés de la diſcipline militaire. Auſſitôt que l'on apprit en Amérique l'arrivée prochaine de nouveaux Corps de troupes, le Congrés travailla à ſe procurer des armes & des munitions; les vaiſſeaux Américains ſe répandirent dans tous les ports, depuis Cadix juſqu'à Hambourg, pour y acheter de la poudre, des ſabres, des fuſils, des fournimens de toute eſpece; on conſtruiſit dans la Penſilvanie des moulins à poudre à ca-

non; une fonderie de canons fut établie dans les derrieres de la Nouvelle-Yorck. L'antipathie qui régnait entre les Provinciaux & les troupes de Boſton, croiſſait de jour en jour; les ſoldats cherchaient les occaſions de les attaquer; mais les Américains évitaient avec ſoin de commettre les premieres hoſtilités: ils ſe croyaient en droit de s'armer pour leur propre défenſe, mais ils ne voulaient laiſſer paraître aucun deſſein d'attaquer les troupes du Roi. Au moyen de cette diſtinction, conforme aux principes de la conſtitution Britannique, ils ſoutenaient que, malgré les préparatifs de guerre qu'ils faiſaient de tous côtés, ils n'étaient point en état actuel de rebellion: les Anglais les obligerent enfin à franchir le dernier pas. Le Général Gage envoya un détachement pour ſe ſaiſir de quelques munitions qui étaient à Concord; ce détachement traverſant le bourg de Lexington, y rencontra une compagnie de Milice que ſes Officiers paſſaient en

revue ; Smith, Lieutenant-Colonel, qui commandait le détachement, fit faire feu ſur eux ; dix-ſept hommes furent tués, le reſte prit la fuite ; mais les Milices ſe raſſemblant de tous côtés, attaquerent & repouſſerent les Anglais juſqu'aux fauxbourgs de Boſton. Un ſecond détachement était ſorti de la ville pour ſoutenir le premier, qui, en ſe retirant, mit le feu à Lexington ; les Provinciaux fondirent ſur eux avec furie, & continuerent de les charger juſqu'à la chauſſée de Charles-Town, malgré le feu continuel de deux pieces de campagne, & quoique de leur part ils n'euſſent point de canon.

Les lettres que le Secrétaire d'Etat des Colonies avait écrites au nom du Roi, pour défendre aux Provinces d'envoyer à l'avenir des Députés au Congrès général, n'empêcherent pas cette aſſemblée de ſe réunir à Philadelphie, pour tenir ſa ſeconde Seſſion. Auſſi-tôt elle s'empara des pouvoirs exé-

cutifs du Gouvernement, & nomma George Washington, riche Planteur de la Virginie, & natif de cette Province, Commandant en chef des forces de l'Amérique Septentrionale. Ce Républicain, dont le revenu était évalué à plus de cinq mille livres sterling, avait porté les armes dès sa jeunesse, & il avait eu plusieurs occasions d'acquérir une réputation militaire, en combattant au Canada contre les Français. Les Américains lui donnerent unanimement leurs suffrages, parce qu'ils le croyaient encore plus distingué par ses talens & ses qualités personnelles, que par sa fortune.

Vingt mille Provinciaux bien armés bloquerent les troupes du Roi dans la ville de Boston ; & quoiqu'un grand renfort de troupes fût arrivé dans ce temps-là d'Irlande & d'Angleterre, sous la conduite des Généraux Howe, Burgoyne & Clinton, il fut impossible de contraindre les Américains à lever ce

blocus. L'entreprise hardie d'un détachement d'Américains sous la conduite d'Ismaël Putnam, & du Docteur Warren, qui travaillait à fortifier l'éminence de Bunkers'hill, obligea les assiégés de faire une sortie : l'action fut meurtriere ; le Général Howe fut le seul Officier Anglois qui n'y fut point blessé. Les troupes Anglaises, accoutumées à la discipline, furent deux fois forcées de se retirer devant un corps de Paysans qui voyaient l'ennemi pour la premiere fois. Les armes du Général Howe l'emporterent à la fin ; le Docteur Warren fut tué, & sur le déclin du jour les Anglais s'emparerent des retranchemens des Américains, qui n'étaient pas achevés. Le fauxbourg de Charles-Town, situé sur la péninsule du nord, à l'entrée de la baie de Boston, & qui consistait en 400 maisons, fut réduit en cendres. La maniere dont le Général Howe attaqua ce poste, a été blâmée par plusieurs hommes de guerre ; si les troupes

étaient débarquées ſur l'Iſthme, auprès de Cambridge, les ouvrages des Américains auraient été forcés plus aiſément. D'un autre côté, les Américains firent une faute plus grande, en ne faiſant pas marcher des renforts pour ſoutenir le détachement de Bunkers'hill.

Les forts importans de Ticonderago & de Crown-Point, le premier deſquels, étant autrefois aux Français, avait ſoutenu l'attaque d'une grande armée, furent ſurpris par un corps de Volontaires Américains, commandés par le Colonel Eaſton & Ethan Alen, partiſans qui agiſſaient ſans commiſſion du Congrès général.

Cette aſſemblée avait à payer les dépenſes de la guerre, & elle ne pouvait ſe procurer aſſez d'eſpeces; l'Amérique Septentrionale n'avait jamais été riche en numéraire, & il y en avait fort peu en circulation; elle y ſuppléa par la création d'un papier-monnoie, pour le rembourſement duquel les Dé-

putés de chaque Province engagerent leurs conſtituans. Cette meſure avait pluſieurs inconvéniens; mais les circonſtances ne permettaient pas de faire mieux.

Les Colonies confédérées prirent le titre de *Provinces-Unies de l'Amérique.* Le Congrès déclara que tout engagement entre la Légiſlature de la Grande-Bretagne & le Peuple de Maſſachuſett, était diſſout par la violation, de la part de l'Angleterre, de la Chartre de Guillaume & de Marie, & recommanda aux habitans de cette Province d'élire des Officiers d'Etat conformément à leur Chartre. John Hancock, riche Négociant de Boſton, & qui avait un grand crédit ſur le Peuple, fut nommé Préſident du Congrès. Il avait été, ainſi que Samuel Adams, excepté par le Général Gage du pardon offert à tous les autres. Bientôt la faible Colonie de la Georgie ſe joignit à la confédération, & envoya des Députés au Congrès.

Quoique les Américains paruſſent formidables, ils étaient très-mal pourvus d'armes & de munitions; mais une ample proviſion de toutes les choſes néceſſaires à la guerre ayant été embarquée en Angleterre pour le ſervice de l'armée du Général Howe, & la tempête ayant ſéparé les navires de tranſport des bâtimens de guerre qui les convoyaient, la plus grande partie fut priſe par les croiſeurs que les Américains venaient d'armer. Ainſi la fortune procura aux Colonies inſurgentes ce qu'elles auraient difficilement obtenu par d'autres moyens; & les oppreſſeurs fournirent aux opprimés les moyens de ſe défendre.

Les Anglais avaient armé une autre flotte pour approviſionner pendant l'hiver l'armée bloquée à Boſton; cette flotte portait cinq mille bœufs, quatre mille moutons, une quantité proportionnée de porcs, toutes ſortes de végétaux, dix mille pipes de bière & cinq mille chaldrons

de charbon de terre. Cette proviſion étoit indiſpenſable, parce que l'armée Anglaiſe ne pouvait tirer aucune ſubſiſtance de l'intérieur des Provinces. L'armée Américaine fermait toutes les iſſues, & Putnam, poſté à Roxbury, à la tête des Milices de Connecticut, avait enlevé pluſieurs détachemens ſortis de la ville pour ſe procurer des ſubſiſtances. La flotte, partie dans une ſaiſon trop avancée, fut ſans ceſſe ballottée par les vents ; la plus grande partie des beſtiaux périt dans le trajet, & pluſieurs tranſports furent encore pris par les Américains. Les ſoldats Anglais eurent à ſouffrir à la fois la diſette & les rigueurs de l'hiver.

A la rentrée du Parlement, le 26 Octobre 1775, le diſcours du Roi fit mention de révoltes & d'hoſtilités en Amérique ; on y parlait de certaines perſonnes qui avaient levé des troupes, ſaiſi le revenu public, armé des vaiſſeaux, & uſurpé les pouvoirs légiſlatifs & exé-

cutifs, & qui les exerçaient de la maniere la plus arbitraire ſur les loyaux ſujets. On y expoſa le déſir de Sa Majeſté de prévenir l'effuſion du ſang de ſes ſujets, & les calamités inſéparables de la guerre civile, faiſant des vœux pour que les Peuples de l'Amérique, diſcernant les vûes traîtreſſes de leurs conducteurs, reconnuſſent qu'être ſujet de la Grande-Bretagne, c'était être le membre le plus libre d'aucune Société civile du monde connu. On y parla des fardeaux que cette rebellion donnerait néceſſairement à ſupporter au Peuple, & l'on allégua pour conſolation les diſpoſitions pacifiques des Puiſſances Européennes. L'Adreſſe du Parlement, en réponſe au diſcours du Roi, prouva que les Miniſtres continuoient d'être maîtres d'une nombreuſe majorité ; il y eut néanmoins de grands débats : le Duc de Grafton & un Prélat éloquent abandonnerent ce jour-là le parti de l'Adminiſtration, & dix-neuf Pairs proteſ-

terent contre l'Adresse. Aussi-tôt après, le Duc de Grafton se démit du Sceau privé, qui fut confié au Comte de Darmouth, & ce dernier fut remplacé dans le Département de Secrétaire d'Etat des Colonies, par le Lord George Germaine, de la Maison de Sackville. Le Comte de Rochefort se retira, & fut remplacé par Lord Weymouth dans l'office de Secrétaire d'Etat au Département du Sud. Le jeune Lord Littleton, qui avait désapprouvé les mesures du Ministere le premier jour de la session, fut nommé Conseiller privé, & par cet avénement, le Ministere acquit un Orateur de plus dans la Chambre des Pairs.

Le nombre des troupes employées pour la campagne de 1776, annonçait de grandes opérations; il fut porté à 55 mille hommes, & les matelots à 28 mille. Le Ministere voulait soumettre l'Amérique en une seule campagne; mais le Docteur Francklin mandait dans

le même temps à un de ses amis : « L'Angleterre a dépensé l'année der» niere trois millions sterling pour tuer » cent cinquante *yankées* (1) ; c'est » vingt mille livres sterling par tête ; » elle a gagné à Bunkers'hill un mille » de terrein, dont elle a déjà perdu la » moitié ; pendant ce temps-là il a été » fait soixante mille enfans en Améri» que : de là, il est facile de calculer le » temps & la dépense nécessaires pour » nous tuer tous & conquérir notre ter» ritoire ».

Le Ministere proposa un bill pour défendre tout commerce avec les treize Colonies-Unies, & autoriser les Commandans des vaisseaux de guerre à arrêter les navires Américains & leurs cargaisons, & à enrôler les Capitaines, passagers & équipages desdits navires, pour servir comme simples matelots

---

(1) Yankées : nom de dérision donné par les Anglais aux natifs des Provinces de l'Amérique.

ſur les vaiſſeaux du Roi. Cette proſcription générale était ſuivie de termes de pardon offerts aux rebelles, & de la nomination de Commiſſaires revêtus du pouvoir d'accorder pardon aux perſonnes, d'examiner les griefs généraux & particuliers, & de recevoir ſous la protection du Roi les Colonies qui rentreraient dans le devoir. On oppoſa à ce nouveau bill, dans les deux Chambres du Parlement, que c'était une abdication formelle du Gouvernement de l'Amérique Septentrionale; que c'était effectuer les réſolutions du Congrès & compléter l'union des Colonies contre l'autorité du Parlement; que c'était perſuader au petit nombre de perſonnes qui pouvaient reſter attachées au Gouvernement Britannique, que le Parlement n'avait ni la volonté ni le pouvoir de les protéger; que c'était enfin forcer les Américains à changer leurs vaiſſeaux en corſaires qui détruiraient le commerce de l'An-

gleterre aux Indes Occidentales. On objectait encore, qu'il était injuste d'autoriser la Marine Anglaise à saisir & confisquer indistinctement tous navires & chargemens appartenans aux Américains, amis ou ennemis, turbulens & rebelles, ou paisibles & obéissans; que forcer les Officiers & matelots à servir sur les vaisseaux de guerre Anglais, était un raffinement de tyrannie, & qu'un homme dépouillé de ses biens comme un ennemi étranger, ne pouvait pas en même temps être forcé à servir l'Etat comme un Citoyen. C'est, disait-on, engager les Américains à désirer la ruine de l'Angleterre, à quelques périls qu'elle doive les entraîner, & les forcer à se livrer eux-mêmes à toute Puissance étrangere qui leur promettra du secours. La nomination des Commissaires fut aussi désapprouvée. Pourquoi offrir des pardons à des gens qui ne reconnaissent pas avoir commis de crimes, &, sous ce prétexte, confier à

des Commissaires, des pouvoirs trop grands pour être accordés à aucun homme dans un Gouvernement libre ? Les rendre juges absolus de la rebellion des Provinces de l'Amérique, c'était leur donner un pouvoir que la Couronne elle-même ne possédait pas. D'un autre côté, soumettre les actes qu'ils pourraient faire, à la révision du Parlement, c'était ôter aux Américains tout moyen de sécurité, quand même ils auraient été disposés à traiter. Autoriser des Commissaires à accorder des pardons aux individus & aux Communautés, est, disait-on, une démarche qui ne peut engager légalement le Gouvernement Britannique, & par conséquent être la base d'une conciliation valable entre la Métropole & les Colonies; la nomination des Commissaires ne peut donc avoir d'autre effet, que de causer une dépense inutile. Aucune de ces raisons ne prévalut, & l'acte fut admis dans les deux Chambres par une nombreuse

nombreuse majorité; mais il occasionna un protêt dans la Chambre des Pairs.

Le 27 Février 1776, le Ministre notifia à la Chambre les traités faits par le Roi avec le Duc régnant de Brunsvick, le Landgrave de Hesse-Cassel, & le Prince Héréditaire de Hesse, par lesquels ces Princes lui fournissaient 16,968 soldats Allemands, à des conditions très-onéreuses. Le Roi d'Angleterre était obligé d'avancer deux mois de paye avant que ces troupes se missent en marche; elles étaient commandées par leurs Officiers, & ne pouvaient être séparées que pour les opérations de guerre. Trois soldats estropiés étaient comptés pour un mort, & chaque soldat mort devait être payé dix livres sterling; les soldats devaient jouir de la paye ordinaire & extraordinaire, indépendamment des fourrages & provisions, & être équipés aux frais du Roi d'Angleterre. Outre ces conditions, les Princes s'attribuaient des

ANNÉE 1776.

ſubſides qui montaient à cent trente-huit mille livres ſterling par an, & ces ſubſides devaient continuer en faveur des Princes de Heſſe-Caſſel, une année après que leurs troupes ſeraient de retour en Allemagne, & à l'égard du Duc de Brunſwick, ils devoient être perçus doubles, pendant deux ans, à compter du moment où ſes troupes rentreraient en Allemagne.

Le Miniſtre repréſenta que ces traités étaient abſolument néceſſaires pour réduire l'Amérique à l'obéiſſance. Pour mettre fin aux troubles, il fallait, diſait-il, employer des ſoldats vétérans, habitués à la diſcipline & au ſervice, bien réglés dans leurs cantonnemens, & formidables ſur le champ de bataille. Il obſerva que l'on ne pouvait trouver d'hommes en Angleterre qui vouluſſent s'engager pour cette guerre, & qu'en v'ain on avait arboré l'étendard & battu les tambours pour lever des Recrues. « En engageant des Etrangers, nous

» évitons, dit-il, le poids de la demi-
» paye, quand le ſervice ſera fini, &
» nous gardons nos ſujets dans le Royau-
» me pour l'agriculture & les fabriques.
» Une armée, telle qu'on la prépare,
» n'aura qu'à ſe préſenter pour vaincre,
» elle ne fera qu'aller & revenir. Je
» penſe, ajouta-t-il, qu'il n'y a perſonne
» dans cette Chambre qui ne ſoit fer-
» mement perſuadé que toutes les forces
» réunies de l'Amérique ne pourront ré-
» ſiſter aux armées de terre & de mer
» que nous ferons partir dans les pre-
» miers jours du printemps; j'ai la plus
» grande eſpérance que l'Amérique ſera
» ſoumiſe auſſi-tôt qu'elle ſera con-
» vaincue que la Grande-Bretagne eſt
» déterminée à agir avec réſolution &
» vigueur ». Il avoua néanmoins que
ſi la guerre ſe prolongeait pendant deux
campagnes, les traités deviendraient
déſavantageux par leur nature; mais il
aſſura que cela n'était nullement pro-

bable, & ne méritait aucune conſidération.

Quoique les traités fuſſent ratifiés dans les deux Chambres par une grande majorité, l'Oppoſition objecta que les conditions de ces traités étaient intolérables, en ce que les troupes étaient payées avant d'entrer en marche ; que les ſommes payées pour remplacement de ſoldats étaient exorbitantes ; que les ſubſides étaient trop coûteux ; qu'il était abſurde d'accorder le ſubſide double à celui qui fourniſſait le plus de ſoldats ; qu'il était onéreux de garantir d'attaques étrangeres les Etats de ces marchands d'hommes. On cenſura vivement la condition que le Roi s'était réſervée d'employer ces ſoldats mêmes en Europe. On déſapprouva que l'Officier, Commandant des Heſſois, eût une entiere autorité ſur ce corps de troupes ; on fit voir que ces ſeize mille hommes coûteraient, dès la premiere

année, un million & demi ſterling, dépenſe qui n'eut jamais d'égale pour un ſi petit nombre de ſoldats. Au ſurplus, ces traités furent blâmés en général, parce qu'il était contraire à la conſtitution, que le Roi fît entrer des troupes étrangeres dans aucune partie de la domination Britannique. On repréſenta qu'il était barbare d'envoyer des mercenaires étrangers pour maſſacrer des ſujets du Royaume & ravager leur pays. On prédit que ces malheureux ſerfs, forcés par leurs Souverains de prendre parti dans une querelle qui ne les intéreſſait point, & de répandre leur ſang, vendu d'avance, déſerteraient en arrivant en Amérique, ſéduits par l'aſpect du bonheur & de l'abondance, & ſur-tout par l'eſpoir de la liberté. On ſoutint que l'armée que l'on préparait, ſi puiſſante qu'elle fût, ne ſoumettrait point l'Amérique en une ſeule campagne; on le démontra, & l'on fit voir que ſi l'on employait contre les Amé-

ricains les troupes étrangeres, ils pourraient à leur tour implorer des ſecours étrangers. Certainement ces motifs étaient ſuffiſans pour que l'on dût rejeter les traités ; mais tout ce que le parti de l'Oppoſition put obtenir, ce fut que les troupes Allemandes feraient habillés de draps d'Angleterre, & que l'on n'emploierait à leur équipement que des objets tirés des fabriques du Royaume.

Outre ces troupes étrangeres, le Comte d'Harcourt, Lord Lieutenant en Irlande, obtint 4000 hommes de ce Royaume. Le Miniſtre termina la ſeſſion par un bill pour introduire des matelots étrangers dans le ſervice de la Marine. La mauvaiſe ſanté du Comte de Chatam ne lui avait pas permis d'aſſiſaux Aſſembles du Parlement pendant cette ſeſſion. Les principaux Chefs de l'Oppoſition, dans la Chambre des Pairs, étaient les Ducs de Richemond, Mancheſter & Grafton, le Marquis de Roc-

kingham, & le Comte de Shelburne; & dans la Chambre des Communes, Edmond Burke, Sir George Saville, Charles Fox, le Colonel Barré, MM. Dunning & Lutrel, le Gouverneur Johnſtone, & le Lord Cavendish.

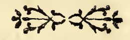
Les ſubſides, pour 1776, furent portés à 9,097,577 liv. ſterl., y compris le rembourſement de 1,250,000 en billets de l'Echiquier : la taxe des terres fut portée à 4 shellings par livre ſterl.; on renouvela pour un million & demi de bills de l'Echiquier, on emprunta deux millions par annuités, on leva 250 mille livres par loterie; & pour ſubvenir à l'intérêt annuel de l'emprunt montant à 64 mille livres, on mit une taxe de 20 shellings ſur les chariots à quatre roues, évaluée 17 mille liv. de produit; de 5 liv. ſterling par an ſur les carroſſes de ſtage (1), évaluée 20 mille livres; une empreinte addi-

(1) Caroſſes publics, conduits par des relais.

tionnelle d'un shelling ſur tous contrats par écrit (produit 30,000 l. ſterl.); une empreinte d'un demi-penny par feuille de Gazette (produit 18,000 l.) une taxe ſur les cartes & les dés (6000 l.). Le Parlement paſſa en outre une vote de crédit d'un million.

Dans le même temps ; le Docteur Price, de la Société Royale de Londres, publia que la guerre de l'Amérique devait entraîner la Nation dans une banqueroute générale ; que la ſeule ſécurité qui reſtât aux porteurs d'actions, ou de bills de crédit, conſiſtait dans les eſpeces circulantes, & que ſi ces eſpeces ſortaient du Royaume, tout le reſte devait s'évanouir; que le crédit de la Banque d'Angleterre était précaire & ſans fondement, depuis qu'elle avait prêté des ſommes conſidérables au Gouvernement, & que s'il ſurvenait quelque déficit dans le produit des taxes, toutes les actions & annuités perdraient leur valeur; qu'en con-

ſéquence, la Banque, le Gouvernement, le crédit public & particulier tomberaient enſemble. Son Mémoire, qui était écrit avec beaucoup de chaleur, contenait de ſolides motifs pour déſapprouver la guerre de l'Amérique ; mais cet ouvrage très-ingénieux, & même inſtructif à bien des égards, roulait ſur des ſuppoſitions mal fondées. Il n'alarma ni le Miniſtere, ni les Capitaliſtes, ni les Gens d'affaires, que l'inſtinct & la pratique conduiſent quelquefois mieux que la théorie ; la confiance générale ne fut point ébranlée, &, après un court moment de fermentation, la Nation reprit ſa premiere tranquilité.



CHAPITRE III.

AVANTAGES des Américains sur les autres Peuples ; les Anglais ont mauvaise opinion de leur bravoure ; diversion du Canada ; mort de Mongommery ; évacuation de Boston ; état des affaires en Virginie ; attaque de Charles-Town, déclaration d'indépendance de la part des Américains ; réunion de l'Amiral Howe & du Général son frere à Staten-Island.

LES Habitans des Provinces de l'Amérique Septentrionale réunissaient des avantages dont aucun Peuple, avant eux, n'avait joui au même degré ; la barbarie, l'ignorance & l'obscurité n'avaient point enveloppé le premier âge de leur existence. Les Arts & les Sciences avaient été cultivés parmi eux, dans le même temps où les forêts avaient été éclair-

cies ; leurs esprits s'étaient agrandis, sans que leurs mœurs se fussent dépravées ; la main nourrissante de la Grande-Bretagne avait cultivé leur génie naissant, & une immense étendue de terreins fertiles ne leur laissait contempler l'avenir qu'avec exultation. Leurs villes avaient été bâties loin du théâtre des guerres, & ils s'étaient multipliés au milieu des douceurs de la paix ; leur situation & leurs occupations les avaient rendus robustes & entreprenans, sans être sanguinaires ; les incursions des Indiens confinés dans les terres éloignées, avaient entretenu leur vigilance, sans alarmer la sûreté générale ; la crainte des usurpations projetées par les Français, avait été dissipée aussi-tôt qu'elle avait pu devenir sérieuse ; & l'heureuse issue de quatre années de combats, avait affermi pour jamais leur sécurité.

Il est échappé à M. l'abbé Raynal, qui a traité la révolution de l'Amérique Septentrionale d'une maniere peu digne

de ſa grande réputation, de ſuppoſer que cette contrée ne pouvait ſupporter qu'un petit nombre d'habitans, & que le ſol s'épuiſant, les plantations deviendraient bientôt ſans valeur : cet Auteur n'a écrit que ſur la foi d'autrui, & a été mal informé. Rien ne peut mettre des bornes à la culture du côté de l'oueſt, & il ne parle point des pays vaſtes & fertiles qui environnent les cinq grands lacs : croit-il que les bancs du Miſſiſſipi ne ſeront jamais habités? eſt-il quelque raiſon phyſique pour que les terres ſituées à l'oueſt des monts Allegany ne ſoient pas en quelques temps auſſi peuplées que la Suiſſe & l'Allemagne? D'ailleurs c'eſt une fauſſe préſomption que de croire les terres de ces contrées diſpoſées à la ſtérilité. Toute la Province de *Connecticut* eſt ſur un ſol riche; la culture y reçoit peu de ſoins & de préparations; & quoique cette Province ſoit très-peuplée, l'abondance eſt ſi grande, que les habitans envoient chaque année

au dehors une plus grande quantité de provisions qu'ils n'en consomment eux-mêmes. Le *Newhampshire* est si fertile en pâturages, que les bœufs y sont plus gras que par-tout ailleurs, & le climat si favorable à la population, qu'aucun pays n'offre des hommes plus grands & plus robustes : en général, on néglige en Amérique les grands soins de l'agriculture, sans lesquels les meilleures terres de France & d'Angleterre ne donneraient aucun produit. Les habitans d'Albany jetaient encore leurs fumiers, en 1756, au bord de la riviere d'Hudson, pour que l'eau les entraînât à la fonte des glaces : sans doute il viendra un temps où les terres de l'Amérique cesseront de produire sans engrais ; mais alors on les cultivera comme en Europe. Les terres d'Angleterre sont réputées fertiles, quoiqu'elles aient besoin d'une culture attentive.

Les commotions & les guerres civiles ont arrosé de sang tout Royaume & tout

Etat, ſoit dans les temps anciens, ſoit dans les âges modernes. Les Américains n'ont pu être exceptés d'un ſort commun à l'humanité : les horreurs & les déſolations de la guerre ſe ſont répandues dans une immenſe région, où jamais, juſqu'alors, des étendards ennemis n'avaient pu pénétrer. Mais ce n'étoit qu'une convulſion paſſagere ; l'état naturel de l'Amérique Septentrionale fera toujours aimer à ſes habitans, l'agriculture, le commerce & la paix.

D'après ce principe, la Cour d'Angleterre avait une idée peu favorable du courage martial des Américains, & elle ne pouvait ſe perſuader qu'ils puſſent faire aucune réſiſtance aux armées envoyées contre eux. Les diſputes qui s'étaient élevées contre eux, ne les avaient jamais engagés à prendre les armes, & ils n'étaient point entourés de Puiſſances rivales, comme en Europe, qui puſſent inſpirer au Peuple la paſſion de la gloire militaire, & donner de la ſplendeur à la profeſſion

des armes. Ils étaient ſages, modérés, patiens ; mais il ne réſultait pas de toutes ces conſidérations, qu'ils n'euſſent point de bravoure, & qu'ils ne fuſſent pas capables d'affronter la mort & les dangers dans une occaſion légitime. La premiere entrepriſe militaire qu'ils réſolurent, était bien capable de détromper les Européens ; elle était difficile & dangereuſe ; c'était de détruire la domination Anglaiſe au Canada.

Pour accomplir ce deſſein, deux corps de troupes furent chargés de pénétrer par deux routes oppoſées. Le plus conſidérable, formé de deux mille hommes, était commandé par Richard Mongommery, né en Irlande, qui, dans la derniere guerre, était Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Infanterie du Général Monkton ; il s'était diſtingué dans la glorieuſe campagne du Général Wolfe contre Quebec. A la fin de la guerre, il quitta l'armée, s'établit à New-Yorck, & y épouſa une Demoiſelle de la famille de Livington,

& devint, par ce mariage, un Américain adoptif. S'il avait réussi dans son entreprise, sa renommée aurait égalé celle des Généraux les plus fameux.

Au commencement du mois de Novembre 1775, il embarqua son armée sur le lac Champlain, & attaqua le fort Saint-Jean, situé sur la riviere du même nom; il le réduisit, & fit prisonniere toute la garnison, consistant en 500 hommes de troupes réglées, & deux cents Volontaires Canadiens. Ce fort lui ouvrant le passage du fleuve Saint-Laurent, il ne tarda pas à paraître devant Montréal, & s'empara de la ville.

Tandis que Mongommery poussait rapidement ses conquêtes du côté de l'Ouest, un autre corps de troupes, composé de douze cents hommes, était parti de Boston, sous la conduite de Benedict Arnold, Américain, né dans la Province de Connecticut. Il s'embarqua sur la riviere Kennebec, qu'il remonta jusqu'à sa source, entra dans le Canada

du

du côté de l'eſt par des chemins juſqu'alors inconnus, & qui auraient paru impraticables à tout guerrier moins intrépide. Aucun obſtacle, & la famine même ne pouvant l'arrêter, il vint camper à l'oppoſite de Quebec, ſur les hauteurs de Levi. Juſqu'alors Arnold avait été marchand de chevaux ; mais ſon courage l'avait porté à prendre les armes dès le commencement des hoſtilités. Les Canadiens en général refuſerent de prendre part à la guerre, & néanmoins lui fournirent des chaloupes & toutes ſortes de proviſions.

Le Général Carleton était Gouverneur du Canada ; s'étant échappé de Montréal, où il était en danger d'être pris, il s'était rendu à Quebec ; il réunit tous ſes efforts pour défendre cette place. Mongommery joignit Arnold au mois de Décembre, dans le plus rude des hivers, & il ſe trouva dans une ſituation dangereuſe, car il était à la tête de troupes nouvellement levées, qui pé-

rissaient de froid (1) & de maladies, & demandaient à retourner sur leurs pas. Animé par les difficultés qui croissaient chaque jour, connaissant la faiblesse de la garnison assiegée & la nature des ouvrages qui défendaient la ville, il résolut de livrer un assaut général. Il se souvenait de cette maxime de Follard : « Il n'y a point d'obstacle qui doive dé» truire notre résolution, quand il ne » reste qu'un moment entre une mau» vaise situation & une pire ». Il écrivait à un de ses amis : « Je suis fâché » d'être réduit à assaillir la ville, parce » que j'en connais les dangereuses con» séquences ; mais toutes sortes de mo» tifs m'imposent la nécessité d'en passer

(1) Beaucoup de personnes sont surprises qu'il fasse plus froid dans quelques Provinces de l'hémisphere occidental, que dans les Pays Européens, situés sous la même latitude ; mais quand on considére que, tandis que les forêts herciniennes ombrageoient la Germanie, l'Europe était beaucoup plus froide qu'elle n'est à présent ; on trouve la raison des grands froids du Canada, dans les bois qui rassemblent les vapeurs, & interceptent à la terre les rayons du Soleil. Quand les marais seront desséchés, les bois laircis, & le sol cultivé, l'air deviendra plus tempéré.

» par là. La fortune ſe joue ſouvent des
» eſpérances des pauvres mortels; je ne
» ſuis point ébloui des faveurs que j'ai
» reçues d'elle, mais j'entrevois un eſ-
» poir de ſuccès ».

Le dernier jour de l'année 1775, Mongommery & Arnold attaquerent la ville de deux côtés différens; ils furent reçus avec fermeté, & Mongommery fut tué en marchant à une batterie; Arnold fut bleſſé à la jambe & obligé de quitter le combat; trois cents Américains furent faits priſonniers, le reſte ſe retira : Arnold changea le ſiége en blocus; & la faible armée du Congrés n'évacua le Canada qu'à l'arrivée de pluſieurs frégates d'Europe, & des troupes commandées par le Général Burgoyne. Sir Guy Carleton s'étant emparé du corps de Mongommery, l'avait fait inhumer à Quebec avec tous les honneurs dus à un brave guerrier, & le Colonel Barré, qui avait ſouvent combattu près de lui dans la derniere guerre, paya un tribut

de regrets à sa mémoire dans la Chambre des Communes.

Tandis que les troupes bloquées dans Boston étaient réduites à l'inaction, les Américains rassemblerent cinq frégates, & les firent partir de la Delawarre, sous le commandement du Commodore Hopkins, qui s'empara des Isles de Bahama, & y saisit l'artillerie & les provisions navales. Depuis quelques temps, la Province de Massachusett avait armé un grand nombre de Corsaires, & elle érigea une Cour d'Amirauté pour juger les prises : cet exemple fut suivi dans toutes les Colonies.

L'armée Anglaise, renfermée à Boston, était réduite à de grandes extrémités, par la rigueur de l'hiver & la rareté des vivres. Le Général Gage avait laissé le commandement au Général Howe, & était retourné en Angleterre. Les Américains étant fournis de canons & de mortiers qu'ils avaient trouvés sur les vaisseaux de transport dont ils s'étaient

emparés, éleverent des ouvrages ſur les hauteurs de Dorcheſter, qui commandaient la ville de Boſton du côté du ſud, comme Bunkers'hill du côté du nord. Tout ce qu'on entreprit pour les déloger de ces hauteurs, n'eut point de ſuccès; & le 17 Mars 1776, l'armée évacua la ville; ſept mille ſoldats, dont 900 malades, s'embarquerent précipitamment pour Hallifax, dans la Nouvelle-Ecoſſe, laiſſant après eux une grande quantité de toile & d'étoffes de laine: 1500 Américains attachés au Gouvernement Anglais, s'enfuirent avec le Général Howe. Le Congrès leur fit faire leur procès, & ayant été déclarés ennemis de leur pays, il ordonna la confiſcation de leurs biens.

Peu de jours après, un vaiſſeau de tranſport, qui portait le Lieutenant-Colonel Campbell & un Régiment de Montagnards Ecoſſais, s'engagea dans la baie de Boſton, ignorant que la ville était évacuée; il fut pris par les Corſaires

qui se trouvaient dans la baie ; plusieurs autres navires eurent le même sort.

Le Lord Dunmore, Gouverneur de la Virginie, ayant publié une proclaclamation qui déclarait libres tous les esclaves de la Colonie, & leur promettait des récompenses, pour prendre les armes contre leurs maîtres ; cet acte excita tant d'horreur & de haine, qu'il fut obligé de se retirer sur les vaisseaux de guerre qui étaient mouillés dans la riviere James, & de se retirer à la Floride, après avoir brûlé les villes de Norfolk & de Portsmouth.

Cependant, une escadre commandée par Sir Peter Parker, était partie d'Angleterre à la fin de l'année, pour réduire Charles-Town, dans la Caroline du sud ; elle relâcha à la Nouvelle-Ecosse, & prit à bord un corps de troupes sous le commandement du Général Clinton. Ces forces arriverent au Cap Féar au commencement de Mai 1776, & un mois après, les vaisseaux mouillerent

devant la Barre de Charles-Town. Les Américains avaient raſſemblé des troupes & conſtruit de nouvelles batteries pour défendre ce poſte important : le Congrès en avait donné le commandement au Général Lée, qui avait combattu avec honneur en Portugal, où il commandait un Régiment, & ſervait ſous le Général Burgoyne. Cet Officier avait abandonné ſon pays, & renvoyé ſa commiſſion, pour embraſſer la défenſe de l'Amérique rebelle. Les Anglais perdirent beaucoup de temps à faire paſſer les vaiſſeaux ſur la barre, & ce ne fut que le 28 Juin qu'ils purent attaquer le fort Sullivan : l'action dura dix heures ; les vaiſſeaux furent déſemparés, & beaucoup d'hommes furent tués. Les troupes avaient été débarquées pour attaquer les Américains du côté de la terre ; mais étant obligées de paſſer un courant d'eau ordinairement guéable, & qu'alors on ne pouvait traverſer qu'en bateau, elles ne purent avancer, & échapperent, par ce

haſard, à une embuſcade & à des batteries maſquées, qui avaient été formées pour les couper en chemin.

Les réſolutions du Congrès avaient paſſé juſqu'alors avec unanimité; mais les Membres de cette aſſemblée furent diviſés d'opinion ſur la queſtion de l'indépendance. La néceſſité d'Etat a ſouvent fait adopter des meſures contraires aux déſirs de ceux qui avaient la confiance des Peuples : les actes de violence & de rigueur ont preſque toujours conduit ceux que l'on appelle rebelles, plus loin qu'ils ne ſe l'étaient propoſé; preſque toutes les rebellions ont commencé par des plaintes reſpectueuſes ; la tyrannie des Princes, la cruauté des Miniſtres a fait le reſte : les Hollandais ne voulaient qu'écarter le Tribunal de l'Inquiſition & maintenir leurs anciens priviléges. Philippe II & le Conſeil d'Eſpagne, en employant, pour les ſoumettre, le fer & les échafauds, les forcerent de ſecouer entiére-

ment le joug. Les Américains ſe bornaient à réclamer les priviléges de leurs Chartres, & ceux des ſujets Britanniques; ils demandaient la révocation des taxes arbitraires, & George III les forçait d'abjurer le nom de ſes ſujets, en leur déclarant la guerre, & ſoudoyant des mercenaires étrangers pour les exterminer. La Grande-Bretagne, diſaient-ils, a gagé des Allemands pour nous réduire à une ſoumiſſion abſolue : la raiſon nous oblige à nous ſéparer d'elle, pour obtenir à notre tour du ſecours des Puiſſances étrangeres; car, tandis que nous demeurerons des Colonies ſubordonnées, ce ſerait une abſurdité en politique, que de croire qu'aucune Puiſſance Européene voulût faire alliance avec nous. Nous ne devons pas héſiter à diſſoudre des liens que l'Angleterre a rompus la premiere; & dans l'état d'abandon où elle nous laiſſe, toutes les Loix, divines & humaines, non ſeulement nous permettent, mais

nous impoſent le devoir de pourvoir aux moyens intérieurs & extérieurs qui peuvent nous préſerver de ſa fureur.

Quand la déclaration d'indépendance fut propoſée au Congrès, les Colonies furent diviſées d'opinion, ſix contre ſix. Les Délégués de Penſilvanie, qui ne ſe trouvaient alors être que ſix, au lieu de ſept, une des places étant vacantes, ſe trouverent auſſi diviſés; ce qui fit que cette Colonie n'eut point de voix. Ces circonſtances firent renvoyer la délibération au lendemain; dans ce délai, John Dickenſon, l'un des Délégués de Penſilvanie, qui la veille s'était oppoſé à l'indépendance, rétracta ſon opinion; en ſorte que les ſuffrages des Provinces ſe trouvant ſept contre ſix, l'indépendance fut déclarée.

Le Congrès, dans ſa déclaration, expoſa les raiſons qui obligeaient les Provinces Américaines à abjurer leur allégeance envers le Roi de la Grande-Bretagne, & énonça avec ſimplicité &

énergie leurs griefs contre les Ministres, le Parlement & le Roi lui-mème. Cet acte fut suivi de la rédaction des articles de confédération & d'union perpétuelle entre les Etats de l'Amérique. Par cette confédération, le Congrès obtint le pouvoir de régler toutes les affaires de politique, les traités, les ambassades, la guerre & la paix : mais il fut privé de toute inspection sur les Assemblées provinciales, les Loix & le Gouvernement de chaque Province : il fut établi, que chacune aurait le pouvoir de rappeler, en tout temps, un ou plusieurs de ses Délégués au Congrès, & d'en envoyer d'autres à leurs places, & que tous les ans il serait fait une élection générale dans chaque Province, au mois de Novembre. Il fut également réglé qu'aucune personne employée, soit dans le Congrès général, soit dans le Gouvernement ou la *Légiflature* des Provinces, ne pourrait recevoir de dons, ni pensions des Puis-

ſances étrangeres; que chacun, à l'expiration de ſes fonctions dans les affaires publiques, rentrerait dans la claſſe ordinaire des Citoyens, & qu'il n'y aurait ni diſtinctions de rangs, ni nobleſſe héréditaire : ainſi les Provinces de l'Amérique Septentrionale, en répudiant le Gouvernement d'une Monarchie limitée, établirent parmi elles la Démocratie la plus parfaite qui ait exiſté juſqu'à préſent.

Un Conſeil d'Etat fut établi; il fut compoſé de treize Membres du Congrès, un pour chaque Province : ce Sénateur doit être élu tous les ans par les autres Délégués de la même Province. Le Conſeil d'Etat eſt revêtu des pouvoirs exécutifs, pour mettre à effet les réſolutions du Congrès, quand cette Aſſemblée ne tient pas ſes ſéances, & dans l'intervalle d'une ſeſſion à l'autre. La dépenſe des ſommes votées par l'Aſſemblée générale de chaque Province, eſt confiée à ce Conſeil.

Les Etas ſe formerent des conſtitutions & des Loix particulieres ; mais quoique la conſtitution de chaque Etat ou Province ſoit indépendante de celles des douze autres Etats confédérés, & que pluſieurs différences s'y faſſent remarquer, elles s'accordent toutes dans les points principaux ; ſavoir, 1°. qu'elles ſont purement démocratiques ; 2°. que la Légiſlature appartient aux Délégués du Peuple dans une Aſſemblée générale ; 3°. que le pouvoir exécutif eſt confié à un Gouverneur ou Préſident, & à quelques Officiers, tous amovibles à temps, & qui, à l'expiration de leurs fonctions, rentrent dans la claſſe des Citoyens ordinaires ; 4°. que les emplois *de profit* ſont incompatibles avec la qualité de Membre de l'Aſſemblée générale.

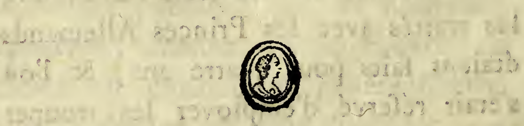
Il paraît que l'envoi des troupes Allemandes en Amérique fut la ſeule cauſe qui détermina les Colonies à ſe déclarer indépendantes : ſi l'Angleterre

s'était bornée à faire bloquer par de grandes flottes les ports de l'Amérique Septentrionale, & à couper aux Américains toute intelligence avec les Puissances étrangeres, l'indépendance n'aurait point été déclarée. Mais si, au lieu de persister dans les mesures hostiles, la Métropole eût renoncé à la prétention d'imposer des taxes en Amérique, révoqué l'acte du thé, & déclaré en même temps la guerre à la France, tout projet d'indépendance ou de rebellion aurait été détruit; toutes les parties de l'Empire Britannique se seraient sincérement réunies contre la Maison de Bourbon; & au moment de la paix, les Anglais, affermis plus que jamais dans leur puissance par de nouvelles épreuves, auraient pu se couvrir de gloire en émancipant généreusement leurs Colonies, & faire succéder une alliance heureuse & lucrative, à une domination & une suprématie qui ne pouvaient plus subsister. Telles étaient les

idées du célebre Pitt ; elles étaient dignes de ce grand Homme : mais les vues raccourcies du pouvoir arbitraire ne s'étendaient pas jusque là. Tout projet était approuvé ou rejeté dans le Cabinet, à proportion qu'il pouvait servir à gagner un plus grand nombre de partisans, & répandre sur des favoris la générosité du Monarque. Les intérêts particuliers prévalaient sur l'intérêt public ; la guerre de l'Amérique plaisait également aux Agens secrets & au Ministre ostensible ; c'était une guerre utile à leur ambition, elle leur paraissait sans périls, & productive en richesses & en pouvoirs : quoiqu'ils eussent persuadé au Parlement que l'Amérique serait soumise en une seule campagne, les traités avec les Princes Allemands étaient faits pour quatre ans, & l'on s'était réservé d'employer les troupes mercenaires aussi bien en Europe qu'en Angleterre.

Lord Howe, Vicomte du Royaume

d'Irlande, fut nommé Commandant de la flotte qui devait coopérer avec l'armée de terre, sous les ordres du Général son frere, à la réduction des Colonies. Ce dernier manquait de provisions à Hallifax, & le printemps étant avancé, il se rendit aux environs de New-Yorck, où l'Amiral devait le rejoindre. Il se rembarqua sur l'escadre de l'Amiral Shuldham, & parut devant Sandy-Hook le 3 Juillet, jour qui précéda la déclaration d'indépendance. Il fit son débarquement à *Staten-Island*, sans rencontrer d'opposition. Lord Howe y arriva le 14 Juillet avec une flotte nombreuse, qui portait une armée de 20,000 hommes.



CHAPITRE

CHAPITRE IV.

Réduction de Long-Island, de New-York & de Rhode-Island; invasion du New-Jersey; Washington surprend Trenton & releve la fortune de l'Amérique; négociations de Franklin à la Cour de France; son caractere; débats du Parlement; affaires de la Côte de Coromandel; emprisonnement & mort du Lord Pigot; état des finances pour l'année 1777.

Le Général & l'Amiral Howe ayant été nommés Commissaires pour rétablir la paix dans les Colonies & accorder des pardons, aux termes de l'acte du Parlement, envoyerent, avant d'entrer en campagne, des Parlementaires chargés de lettres pour les anciens Gouverneurs des Colonies. Ils les informaient des pouvoirs dont ils étaient

revêtus, & leur faisaient parvenir une proclamation qu'ils désiraient faire publier. Ces démarches n'eurent point d'effet. Ils écrivirent en même temps à Washington : mais comme la lettre ne lui était pas adressée sous son titre de Commandant en chef des forces de l'Amérique, il refusa de la recevoir. Lord Howe écrivit séparément au Docteur Franklin ; & ce dernier, par sa réponse, lui déclara que les offres de pardon, à condition de se soumettre, ne pouvaient être que rejetées avec mépris. « Je connais trop bien, » lui mandait-il, l'orgueil & le défaut de sagesse de votre Nation, » pour croire qu'elle veuille jamais prendre les moyens qui seraient nécessaires pour regagner notre confiance ; » son amour pour les conquêtes, comme » Nation guerriere ; son désir de dominer, comme Nation ambitieuse ; son » attachement au monopole, comme » Nation commerçante, cacheront à ses

» yeux ſes véritables intérêts, & l'en-
» traîneront ſans ceſſe dans ces expé-
» ditions lointaines qui détruiſent à la
» fois les vies & les tréſors. Elles lui
» feront auſſi funeſtes à la fin, que les
» Croiſades le furent autrefois à quel-
» ques Nations de l'Europe. Je n'ai pas
» la vanité, Milord, de croire intimi-
» der la Cour de Londres par cette pré-
» diction ; car je ſais qu'elle aura le ſort
» de mes premieres prédictions ; on n'y
» ajoutera foi que quand elle ſera véri-
» fiée par les événemens ».

Il terminait ſa lettre, en diſant : « J'ai travaillé long-temps avec un zele
» ſincere & invariable, pour empêcher
» de ſe briſer ce beau vaſe de porce-
» laine, l'Empire Britannique ; car je
» ſavais qu'étant une fois rompu, les
» morceaux ſéparés n'auraient plus la
» force & la valeur qui exiſtaient dans
» l'entier, & qu'on pouvait à peine eſ-
» pérer la réunion parfaite de ces parties
» différentes ».

Mal reçus en qualité de pacificateurs, les freres Howe commencerent d'agir comme guerriers. Clinton & Cornwallis, revenus de la Caroline du Sud, se joignirent à eux, & alors le Général Howe se trouva rassembler sous ses ordres une armée de trente-cinq mille hommes. Il attaqua d'abord Long-Island, que Putnam défendait avec dix mille hommes. Les Anglais effectuerent leur débarquement sur le rivage sud-ouest de cette Isle, le 22 Août, & il y eut, cinq jours après, une action décisive à Bedfort. Les Américains furent battus & mis en déroute, & ils auraient été coupés, si leur retraite à New-York n'avait pas été protégée par les ouvrages construits sur les hauteurs de Brooklin, & si leur embarquement n'avait pas été couvert par des batteries flottantes. Mille hommes furent faits prisonniers avec les Généraux Sullivan, Sterling, Adell & dix autres Officiers; il y eut deux mille Américains tués ou blessés.

La ville & l'Isle de New-York se rendirent ensuite; les habitans, au désespoir, essayerent de mettre le feu à la ville, & l'embrasement fut considérable; mais il fut éteint par les vainqueurs. Le poste de Kingsbridge, la seule place capable de résistance qui restât aux Américains, leur fut enlevé d'assaut le 16 Novembre, & trois mille hommes, qui formaient la garnison, furent faits prisonniers de guerre.

Washington, avec le corps d'armée, échappa avec peine à la déroute des plaines blanches, où les Américains furent battus & défaits. Ils furent poursuivis dans la province de New-Jersey, qui devint le théâtre de la guerre. L'armée royale chassa ses ennemis devant elle jusqu'aux bancs de la Delaware. Les Américains, découragés, abandonnerent les drapaux, & Washington vit son armée réduite à trois mille hommes. Sa fermeté ne l'abandonna point, & le Général Lée arriva heureusement à son se-

cours avec un renfort. Le Comte Cornwallis ne put attaquer Washington dans ce moment de détreſſe, parce que ſes troupes étaient excédées de fatigue, & qu'il attendait que pluſieurs corps, qui n'avaient pu le ſuivre dans la rapidité de la marche, l'euſſent rejoint. Les vues des Américains ſe bornaient alors à défendre leurs magaſins en Penſylvanie, contre leſquels ils croyaient que le Général Howe dirigerait ſes forces : mais les Anglais ne purent ſe procurer des bateaux pour tranſporter les troupes ſur la riviere, & le mois de Décembre étant déjà avancé, l'armée Anglaiſe ſe cantonna dans les Jerſeys, remettant avec confiance la ſuite des opérations à la campagne ſuivante. Quatre mois s'étaient paſſés dans un ſervice actif. Les ſuccès avaient été brillans, & les Anglois eſpéraient terminer la guerre dans l'année 1777. Dans cette poſition, un Héros tel que Céſar ou Frédéric III, aurait créé des moyens de tranſporter ſes trou-

pes victorieuses, l'artillerie, les bagages sur la rive opposée, & n'aurait point pris de repos qu'il n'eût éteint le foyer de la rebellion; mais une telle ardeur n'appartient qu'à ceux que leur intérêt personnel engage à terminer promptement la guerre. Il n'appartient qu'à un Roi ou à un Républicain qui commande en personne, d'agir avec cette impétuosité. Personne, en Angleterre, ne reprocha alors au Général Howe de s'être reposé trop tôt, & de n'avoir pas poussé plus loin ses conquêtes, & son Souverain lui témoigna sa satisfaction, en le créant Chevalier de l'Ordre du Bain. Le brave Carleton, qui avait poursuivi Arnold & son armée sur le lac Champlain, & brûlé les vaisseaux Américains auprès du fort de Crown-Point, reçut la même distinction. Le Général Clinton, à la tête de six mille hommes, & soutenu d'une escadre commandée par Sir Peter Parker avoit pris possession de Rhode-Island, ac-

quisition d'une grande importance à cause de son havre ; il fut aussi décoré de l'Ordre du Bain : cependant on aurait pu lui demander pourquoi, avec cette escadre & un détachement des troupes qui lui devenaient superflues, il n'entra pas dans la Delaware, pour faciliter le passage de la grande armée dans la Pensylvanie & assurer la conquête de Philadelphie. Le Congrès, ne se croyant plus en sûreté dans cette capitale, s'était déjà retiré à York-Town.

Le Général Howe avait envoyé au Ministere le plan de ses opérations pour la campagne prochaine. Dix mille hommes devaient agir dans les Provinces de l'est & marcher à Boston, laissant deux mille hommes pour la garde de Rhode-Island. Dix autres mille hommes auraient remonté la riviere d'Hudson jusqu'à Albani ; & cinq mille devaient rester pour garder la nouvelle York & ses dépendances. Huit mille étaient destinés à couvrir les Jerseys & faire une diver-

ſion, tandis que les Anglais, avec le grand corps d'armée, attaqueraient Philadelphie & pouſſeraient pendant l'automne leurs conquêtes dans la Virginie. La conquête de la Caroline & de la Géorgie était réſervée pour l'hiver. Le Général demandait, pour exécuter ces grandes opérations, un renfort de quinze mille hommes, un nouveau bataillon d'artillerie & dix vaiſſeaux de ligne; ce qui aurait porté l'armée Anglaiſe en Amérique à 70 mille homms, & la flotte à trente vaiſſeaux. Si le Général Howe croyait néceſſaire d'employer une force ſi conſidérable, dans un moment où le peu de réſiſtance qu'il avait rencontré lui faiſait ſuppoſer tout facile, quelles armées aurait-il fallu mettre ſur pied pour conquérir l'Amérique, lorſque les Américains, revenus de leur premiere terreur, & remplaçant par la bravoure ce qui pouvait leur manquer du côté de la diſcipline, ſe réſolurent à diſputer de pied ferme & ſouvent à

nombre inférieur, chaque pouce de terrein ? Cependant le Miniſtere Britannique conſidérait l'Amérique Septentrionale comme déjà conquiſe, & la demande que Lord Howe faiſait d'un renfort, fut regardée comme inutile & extravagante. Mais des événemens imprévus tromperent les eſpérances de la Cour, & donnerent un nouveau tour aux opérations de la guerre.

Les habitans du nouveau Jerſey ſouffraient beaucoup de la licence des troupes, & l'attachement à la cauſe royale n'était pas même un titre contre leurs déprédations. Dans cette fertile province, rien ne pouvait contenir la ſoldateſque ; elle mettait tout au pillage, & la diſcipline s'était relâchée ſur-tout parmi les auxiliaires Allemands ; ils vivaient dans une abondance qui leur avait été juſqu'alors inconnue, & l'idée de la victoire les entretenait dans une dangereuſe ſécurité. Washington entreprit de les attaquer dans leurs cantonnemens.

A la tête de trois mille hommes de nouvelles levées, mais pleins d'ardeur & de zele, & d'autaut plus formidables qu'ils ne connaiſſaient point le danger, il paſſa la Delaware ſur la glace, & ſurprit la ville de Trenton, le poſte le plus oueſt des Anglais, & qui était occupé par environ douze cents Heſſois ſous les ordres du Colonel Rhall. Cet Officier voulut rallier ſes troupes; mais les Américains avancerent ſi près & tirerent ſi juſte, qu'ils le tuerent avec grand nombre d'autres Officiers. Alors les ſoldats, privés de leur Commandant & environnés de toutes parts, mirent bas les armes & ſe rendirent priſonniers de guerre.

Cependant l'armée Américaine ſe raſſemblait: Washington ne perdit point de temps, & ſe voyant près d'être attaqué à Trenton, n'ayant entre lui & des ennemis ſupérieurs qu'un pont de pierre bâti ſur un faible ruiſſeau, il décampa pendant la nuit, laiſſant ſes feux allumés, re-

monta jusqu'aux sources de l'Assempick, &, par ce détour, vint tomber sur le village de Princetown, qu'il surprit encore. Il en chassa les Anglais, & fit trois cents prisonniers; il poursuivit sa marche jusqu'à Midlebroock. Ayant ainsi reconquis la plus grande partie du Jersey, & repoussant les Anglais qui se renfermerent à Brunswick, il établit ses quartiers d'hiver à Moristown, où il se rendit inattaquable.

Dans le même temps, le Docteur Franklin passa en France; il avait été précédé par Silas Deane, riche habitant de la province de Connecticut; mais ce dernier, quoique revêtu de pouvoirs pour contracter alliance avec les Puissances Européennes, avait eu peu de succès à la Cour de Versailles. Franklin fut plus heureux. Cet homme célebre, qui avoit d'abord exercé pendant plusieurs années la profession d'Imprimeur, peut être considéré comme le premier fruit du génie Américain; jamais

homme n'a été plus redevable au temps & au lieu de ſa naiſſance : s'il était né à Londres plutôt qu'à Boſton, & dans le même rang (1), il eſt probable que jamais l'Univers n'aurait connu ſon nom comme Philoſophe, ni comme homme d'Etat. Les beſoins de la vie, les entraves de toute eſpece auraient étouffé ſes diſpoſitions pour les Sciences ſpéculatives. Il aurait pu ſe diſtinguer comme un Artiſte ingénieux, mais il n'aurait point formé d'hypotheſe ſur le phénomene de l'aurore boréale, ni tracé les principes & les opérations du fluide électrique ; à plus forte raiſon il n'aurait point été le puiſſant agent de la ſé-

(1) Je n'avance ceci que d'après les Ecrivans Anglais & Américains. Voyez le Livre intitulé : *A Wiew of the Hiſtori, of great Britain*, page 253 ; le caractere du Docteur eſt parfaitement tracé dans cet Ouvrage, & je l'ai conſervé ſans beaucoup de changement. Il y a des hommes qui ont beſoin d'aïeux, ils en tirent toute leur gloire ; M. Franklin ne la doit qu'à lui-même ; il eſt bien au-deſſus des préjugés de la naiſſance.

paration d'un grand Empire, & il n'aurait pas introduit dans l'Hiſtoire du monde une Ere nouvelle qui deviendra peut-être la plus importante de toutes.

Ses premieres années avaient été marquées par ſon amour pour l'étude; & comme ſi aucun événement de ſa vie ne devait être indifférent, une intrigue qui l'obligea de quitter Boſton & de s'établir à Philadelphie, le mit dans une ſphere d'activité plus grande, & dans une ſituation plus reſpectable. Il a paſſé le milieu de ſa vie ſans acquérir de célébrité dans la politique; ſon influence s'eſt étendue, en inſpirant au Peuple la frugalité, la tempérance & l'induſtrie, & tous ſes travaux n'ont eu pour objet que les intérêts eſſentiels de l'humanité. Poſſédant la ſimplicité des manieres & la préciſion des penſées qui diſtinguaient Jean de Witt, on ne doit pas craindre qu'il s'expoſe jamais à aucune haine populaire, ſachant mieux ſe plier aux circonſtances fortuites, que ce patriote zélé.

Dégagé de tout ſyſtême, on peut dire que c'eſt un Philoſophe ſans regles, un Politique qui n'adopte point les anciens principes, & un homme d'Etat qui n'a point ſacrifié à la faveur; ſon génie eſt plein de diverſité, ſon caractere ſeul ne change point.

Tel était ce perſonnage grave, prudent, recueilli & circonſpect, qui, à ſoixante & douze ans (1), remarquable par la ſimplicité de ſon extérieur, la vigueur de ſa ſanté & la nobleſſe de ſon maintien, parut à la Cour de France, d'abord comme un Agent, & bientôt comme le Plénipotentiaire des Etats de l'Amérique. Des perſonnes de tous les rangs payerent un tribut de reſpect à ce ſage vieillard; il devint à la mode, en France, d'admirer l'eſprit de liberté; & le nouveau Membre du Corps Diplomatique fut complimenté par-tout, avec l'hyperbole du panégyrique. L'ad-

(1) Il eſt né en 1706, à Boſton.

miration du Peuple n'eſt pas toujours une preuve de mérite; les inſenſés l'obtiennent ſouvent, tandis qu'on l1 refuſe à la ſageſſe; mais les négociations des Etats Unis de l'Amérique avec la Cour de France, exigeaient une habileté peu commune, & les ſuccès de Benjamin Franklin dans ce travail important, prouvent que, pendant ſa longue vie, il a ſu bien étudier les hommes.

Le Congrès avait établi un emprunt de cinq millions de dollars, ou piaſtres fortes, à 4 pour cent d'intérêt, ſur la foi des Etats Unis. Les Américains ouvrirent en même temps leurs ports à toutes les Nations, leurs Corſaires couvraient les mers de l'Europe & de l'Amérique, & s'emparaient, au paſſage, des navires qui venaient de la Jamaïque & des autres iſles Anglaiſes. Ils trouvaient aſſiſtance & refuge dans les ports de France & d'Eſpagne, malgré les plaintes que les Ambaſſadeurs de la Cour d'Angleterre

gleterre ne cessaient de réitérer. Plusieurs Français armerent à la Martinique des Corsaires sous pavillon Américain, & deux d'entre eux, nommés Gaspard Vence & Louis Pregent, firent tant de prises, que les assurances pour le retour des navires de la Dominique, de la Grenade & de Saint-Christophe, monterent à Londres à 23 pour cent. Cependant les manufactures Anglaises continuaient d'être occupées; les Nations qui alloient commercer dans les ports Américains, ne pouvant fournir par elles-mêmes les marchandises convenables, les achetaient en Angleterre; mais les mers ayant cessé d'être sûres, les marchands de Londres étaient réduits à chercher protection pour leur commerce sous le pavillon des Nations étrangeres.

Les arsenaux de France se remplissaient de munitions navales, & dans tous les ports de ce Royaume, on travaillait à former une marine aussi formidable que si la guerre eût été déclarée.

Les finances de ce Royaume étaient gouvernées par un Miniftre Genevois & Proteftant (1), élevé à cette place, malgré les obftacles de la naiffance & des préjugés, par l'opinion que le bonheur de fa fortune avait donné de fes talens. Les préparatifs de guerre fe faifaient auffi en Efpagne avec une activité jufqu'alors fans exemple dans ce pays : ces mefures hoftiles réveillerent à la fin le Confeil de George III, & feize vaiffeaux de ligne furent mis en commiffion : on offrit une gratification de cinq guinées à tout bon matelot qui s'embarquerait volontairement, & on ordonna de preffer ceux qui refuferaient.

Le Parlement s'affembla le 31 Octobre. Le Roi avait créé, pendant l'été, neuf nouveaux Pairs, afin de s'affurer de plus en plus la majorité des fuffrages dans la Chambre Haute. Jamais pro-

(1) M. Neker.

motion ſi nombreuſe n'avait eu lieu depuis 1711, que la Reine Anne créa douze Pairs en un jour; elle excita des murmures; mais le Roi uſait d'un droit qu'on ne pouvait lui conteſter.

Dans le diſcours du Roi à l'ouverture de la ſeſſion, la déclaration d'indépendance des Américains était repréſentée comme un acte de déſeſpoir de la part de leurs Chefs, & le Peuple, comme laſſé de la révolte, & opprimé par les uſurpations du Congrès. On y parla de la conſervation du Canada & des ſuccès des armées Royales, qui en quatre mois avoient conquis trois Provinces : on y diſait qu'on avait de nouvelles aſſurances d'amitié de la part des Puiſſances étrangeres, mais que, dans la ſituation des affaires, il convenait que la Grande-Bretagne fût dans un état de défenſe reſpectable. Ce diſcours ſe terminait en déclarant que Sa Majeſté déſirait rétablir les Américains dans la jouiſſance des Loix & de la liberté dont

jouissait tout sujet Britannique, & dont ils étaient privés par les calamités de la guerre & la tyrannie arbitraire de leurs Chefs.

L'adresse de remercîmens fut vivement combattue; le discours avait excité l'indignation de tous les vrais patriotes. Ces Chefs Américains, disait-on, que l'on nous représente comme des despotes qui font agir le Peuple contre sa volonté, sont des hommes simples, qui n'ont aucun moyen de réduire les Peuples à une obéissance forcée : aucun d'eux n'est plus riche que la plupart des Gentilshommes (1) des Comtés d'An-

(1) *Country-Squires*. Nous devons répéter que ce mot ne signifie point du tout ce que nous entendons par Ecuyer ou Gentilhomme; nous donnons ces noms aux descendans d'Othon le Roux, & de Gautier Bras de fer, ou bien à ceux d'un Secrétaire du Roi; au lieu que par *Squire*, Ecuyer, les Anglais entendent seulement un homme qui vit noblement, un marchand qui a fait fortune, ou un Propriétaire qui jouit d'un honnête revenu.

gleterre. Peut-on ſuppoſer qu'un Peuple, dont le caractere eſt naturellement Républicain, ait changé de nature & abdiqué à la fois la faculté de penſer & le pouvoir d'agir, pour ſe ſoumettre à quelques deſpotes obſcurs & impuiſſans? On parle de la guerre contre la France & l'Eſpagne, comme d'un événement très-éloigné, & ces deux Nations ſont prêtes à fondre ſur nous; on ſe repoſe ſur des aſſurances d'amitié, & les vaiſſeaux ſont armés, les troupes ſont en marche. Malgré ces objections, l'adreſſe de remercîmens paſſa ſans changement, à la pluralité des voix. L'Oppoſition n'ayant plus l'eſpérance de changer les meſures du Miniſtere, ſes principaux Membres prirent le parti de ſortir toutes les fois qu'il ſeroit agité quelque queſtion relative à la guerre de l'Amérique. Deux bills paſſerent, l'un pour accorder des *lettres de marque* contre les navires & propriétés des Colonies rebelles, l'autre pour autoriſer

le Roi à faire arrêter & détenir toutes personnes accusées ou soupçonnées de crime de haute trahison ou de piraterie. On observa que le mot *lettres de marque* ne pouvait s'appliquer qu'à des représailles sur un ennemi étranger, & on y substitua *lettres de permission*. Le second bill excita de grands débats, parce qu'il était conçu de maniere à suspendre l'effet de l'*habeas corpus*; on y ajouta quelques restrictions, & les pouvoirs conférés par l'acte furent réduits aux crimes commis hors de la Grande-Bretagne.

Les dépenses imprévues de la campagne monterent à plusieurs millions, & le Landgrave de Hesse-Cassel, abusant des circonstances, demanda quarante quatre mille livres sterling au delà des sommes portées dans le traité, & quarante autres mille livres pour dépenses d'hôpitaux dans la derniere guerre. On lui accorda la premiere demande, sur la déclaration que fit le Ministere,

qu'on n'avait pu refuser de lui promettre cette somme, qu'il avait demandée après la ratification du traité; & quoique la seconde eût été refusée en 1764, comme étant réclamée sans motif, & que tous les comptes eussent été alors réglés, on fut obligé de la payer. Le Ministere choisit un moment où la Chambre des Communes était presque déserte; & tout absurde & vexatoire qu'était cette demande, il la fit accorder par la majorité de 50 voix contre quarante-deux.

Une autre affaire embarrassait Lord North; c'était l'accroissement des dettes de la liste civile : quoique les circonstances ne fussent pas favorables, il entra en matiere le 9 Avril 1777, par un message du Roi qui exposait à la Chambre les difficultés où il se trouvait d'entretenir sa maison & la dépense du Gouvernement civil. Les dettes de la liste civile se montaient à plus de six cent mille livres sterling; ce qui l'o-

bligeait d'avoir recours à l'affection des Communes pour le meilleur entretien de ſa maiſon & la dignité de ſa Couronne. On lui avait déjà accordé un demi-million en 1769, pour payer les dettes qui exiſtaient alors ; mais Lord North n'héſita point à demander, qu'indépendamment du payement des dettes, le revenu annuel fût augmenté de 100 mille livres ſterling, & porté à 900 mille livres. Il allégua l'augmentation du prix de toutes les choſes néceſſaires à la vie, depuis cinquante années : le Roi diſait-il eſt le ſeul gentilhomme dans ſa domination dont le revenu ne s'eſt point accru. La Chambre conſentit généralement à l'acquittement des dettes ; mais une nombreuſe oppoſition réſiſtait à l'augmentation du revenu. Pendant le long regne de George II, il n'avait point été fait de demande pour payer aucune dette, & jamais il ne s'était plaint de la ſomme fixéee par la liſte civile : il fut repréſenté que les re-

venus de la Couronne étaient plus grands qu'il ne fallait pour la ſoutenir avec magnificence, & excédaient dejà les bornes néceſſaires dans une Monarchie limitée, & convenables à une conſtitution fondée ſur la liberté : il parut, par les états de dépenſe, qu'un demi-million avait été dépenſé en travaux, ſans ſpécifier quels étaient ces travaux, & que les Secrétaires de la Tréſorerie avaient reçu 250 mille livres ſterl. pour être employées au ſervice ſecret. On objecta que ſi l'on entendait par ſervice ſecret, les ſommes deſtinées à ſe procurer des intelligences dans les Royaumes étrangers, elles devaient avoir été remiſes aux Secrétaires d'Etat, & non pas aux Officiers de la Tréſorerie, qui ne doivent avoir aucune relation hors du Royaume, & ne peuvent employer ces deniers qu'à ſuborner & corrompre. Malgré ces raiſons, les dettes furent payées, & l'augmentation fut accordée ; mais quatorze Pairs proteſterent contre cette libéralité.

Quoique l'Angleterre fût entiérement occupée de la guerre de l'Amérique, ce qui arriva à la côte de Coromandel l'obligea de tourner ſes regards vers les Indes Orientales. La Préſidence de Madras avait formé une étroite alliance avec Mahomet Ali Cawn, Nabab d'Arcot, Prince Tartare, qui occupait un territoire également éloigné de Madras & de Pondichery. Il avait une armée nombreuſe, & les Officiers Anglais avaient diſcipliné ſes troupes; mais il avait épuiſé ſes tréſors, pour conſerver l'amitié de ſes alliés; car la rapacité que les Anglais exercent ſur les Princes Aſiatiques, eſt inſatiable. Il fallait qu'il trouvât de nouvelles reſſources, & il propoſa à la Préſidence de Madras de détrôner le Rajah du Tanjaour, Prince Marate qui réſidait à quelques lieues au ſud de Pondichery. La ſituation du Tanjaour à l'extrémité de la Péninſule, avait préſervé le Prince de ce pays de l'ambition des Mahométans, vainqueurs

de l'Indouſtan. Les Rajahs du Tanjaour avaient été juſqu'alors alliés des Anglais, & cette alliance ayant engagé le Général Lally à attaquer, dans la derniere guerre, Pertoupa-Sing, pere de Tuligée, Rajah actuel, Pertoupa repouſſa bravement les Français, & rendit de grands ſervices à la Nation Anglaiſe. Cependant la préſidence de Madras n'héſita point à réunir les forces de la Compagnie à celles de Mahomet Ali, pour dépouiller Tuligée; on le détrôna, on enleva ſes tréſors, ſes Sujets furent pillés, & tout ce que l'Inde révere comme ſacré, devint la proie des uſurpateurs que conduiſait la plus vile des paſſions. On viola les Temples Indiens, on força l'appartement des femmes, on les dépouilla de leurs ornemens. Les richeſſes qui furent emportées montaient à dix millions de pagodes, & les revenus du pays, pendant deux ans & demi que le Nabab d'Arcot les uſurpa, furent évalués à cinquante lacs

de pagodes. Ces trésors rendirent les Anglais insensibles au déshonneur qu'ils répandaient sur leur Nation : mais quand la Cour des Directeurs de la Compagnie en fut informée, elle ordonna que le Rajah de Tanjaour serait remis sur le Trône le plus tôt possible, & qu'il serait dédommagé aux dépens de l'usurpateur. Cette assemblée confia l'exécution de ses ordres au Lord Pigot, qui s'était distingué dans la derniere guerre en defendant Madras. Celui-ci étant arrivé dans l'Inde, ne se trouva pas assez puissant pour se faire obéir; la Présidence lui résista; il mit aux arrêts le Commandant & deux Conseillers; mais les intrigues du Nabab le firent arrêter lui-même & confiner dans les cachots d'une forteresse. Pendant qu'on s'occupait à Londres de toute cette affaire, le Lord Pigot mourut dans sa prison; les serviteurs de la Compagnie, qui avaient agi contre lui, furent poursuivis à la Cour du Banc du Roi; mais l'influence de l'or fut telle, que leur

punition ſe borna à une amende de 10 mille livres ſterling chacun.

Le 30 Mai 1777, le Comte de Chatam propoſa à la Chambre des Pairs de préſenter au Roi une Adreſſe pour ceſſer ſur le champ les hoſtilités en Amérique : il annonça qu'il ſe tramait un traité entre la France & le Congrès, & qu'il n'y avait point de temps à perdre pour rompre ces meſures, en accordant aux Américains tout ce qu'ils pouvaient déſirer ; & pour déclarer la guerre à la maiſon de Bourbon. Cette motion fut ſoutenue & combattue avec chaleur : le Comte de Mansfield, dont la Cour réſervait l'éloquence pour les grandes occaſions, ſoutint fortement qu'il fallait continuer la guerre en Amérique. « Nous » avons, dit-il, été trop loin pour re- » tourner ſur nos pas ; nous avons paſſé » le Rubicon, il faut vaincre ou périr ». Dans l'ardeur qui l'animait, cet Orateur renommé ne s'apperçut pas que ſon alluſion était déplacée ; car Céſar paſſa le

Rubicon au mépris des Loix de son pays, & pour asservir sa Patrie : mais la raison n'avait plus d'empire, & la motion fut rejetée à la pluralité de 99 voix contre 28.

Les subsides pour 1777 monterent à 12,895,543 liv. sterl. (1). Pour lever cette somme, la taxe des terres fut continuée à 4 schellings par livre sterling ; on employa la taxe ordinaire sur la dreche, le surplus du *Sinking-Fund*, au 5 Janvier, montait à 295,832 liv., & la balance du quartier d'Avril à 760,363 livres ; le produit à venir fut chargé par anticipation de 1,939,636 l. ;

(1) Marine.	4,210,305	liv. sterl.
Armée.	4,366,383	
Services variées.	164,855	
Bills de l'Echiquier.	1,500,000	
Vote de crédit de 1776.	1,000,000	
Arrérages & dettes de la liste civile.	618,000	
Loterie de 1776.	500,000	
Déficits sur les taxes.	556,000	
	12,895,543	liv. sterl.

on continua 1,500 mille livres de billets de l'Echiquier; cinq millions furent empruntés par annuités, & 500,000 l. furent levées par loterie. On appliqua au service 200,000 liv. versées à l'Echiquier par les exécuteurs testamentaires de Lord Holland, Trésorier des forces. L'emprunt de cinq millions fut fait à quatre pour cent par an, & dix shellings d'intérêt additionnel pendant dix ans pour chaque cent livres. Pour payer l'intérêt annuel de cet emprunt, on mit une taxe d'une guinée sur chaque domestique mâle, un droit additionnel sur les verres & les estampes, & un droit sur les Encanteurs & les meubles vendus par encheres. On révoqua en même temps une premiere taxe qui avait été mise sur la vaisselle d'argent; outre ces subsides, on passa une vote de crédit pour un million.

CHAPITRE V.

ETAT de la guerre en Pensilvanie; progrès de l'Armée du Nord; prise de Ticonderago par le Général Burgoyne; Discours de Lord Chatam au Parlement; capitulation de Saratoga; mort du Comte de Chatam; bills conciliatoires, proposés par Lord North; Traité des Américains avec la France; message du Roi d'Angleterre au Parlement, au sujet de la déclaration de l'Ambassadeur de France; informations prises dans les deux Chambres du Parlement sur l'état de la Nation; état des finances pour 1778.

ANNÉE 1777. L'ARMÉE du Général Howe ne put entrer en campagne avant la fin de Mai; au mois de Février, un détachement de 500 hommes avait attaqué les magasins des Américains à Pecks-Hill,

Pecks-Hill, à 50 milles de l'Isle d'Yorck; il y avait dans ces magasins une grande quantité de rum, de mélasses, de farines, & les Anglais y avaient mis le feu. Au mois de Mars, le Major général Tryon, Gouverneur de la Nouvelle-Yorck, avait pénétré à la tête de deux mille hommes dans la Province de Connecticut, & avait détruit deux grands magasins d'approvisionnemens militaires placés à Dambury & Rige-Field : les Anglais brûlerent ces deux Villes, & le Brigadier général Américain, Wofter, fut tué dans le combat. Le Colonel Megs voulant venger son pays, s'embarqua, peu de jours après, au bourg de Connecticut sur des bateaux, avec un fort détachement, & attaqua à l'est de Long-Island un poste appelé *Sag Harbour*, où une grande quantité de fourrage, de grains & de provisions avait été rassemblée pour l'armée Anglaise. Il força la garnison qui défendait ce poste, de se rendre prisonniere, s'em-

para d'un vaiſſeau armé, & brûla les bateaux & navires qui étaient ancrés ſur la côte; il brûla les proviſions, & ſe rembarqua, emmenant 90 priſonniers. Le Colonel Harcourt, à la tête de cent dragons, avait ſurpris, à la fin du mois de Décembre, le Général Lée dans une maiſon auprès de Moriſtown, & l'avait emmené priſonnier. Un autre détachement, commandé par le Major Barton, Chapelier de profeſſion dans la Ville de Providence, entra dans Rhode-Iſland, & enleva par ſurpriſe le Général Preſcot qui y commandait: c'était la ſeconde fois que cet Officier était priſonnier des Américains en 1775, il avait mis bas les armes au fort Saint-Jean devant le Général Mongommery.

Les Anglais ayant regagné la poſſeſſion des lacs, le Miniſtere projeta une irruption ſur les Provinces du Nord par le Canada, & voulut établir pour cet objet le point de réunion des forces à Albany, Ville ſituée

à 150 milles de New-Yorck, en remontant la riviere d'Hudſon. Par ce moyen, on ſe ſerait à la fois aſſuré la communication des lacs & la navigation de cette riviere, & on aurait ſéparé les Colonies du Nord, de celles de l'Oueſt & du Sud. Dix mille hommes, & un ſuperbe train d'artillerie, une grande quantité de matelots & d'ouvriers de toute eſpece, furent deſtinés à cette expédition ſous le commandement du Général Burgoyne, qui s'était diſtingué par ſa bravoure & ſes ſuccès, en repouſſant les attaques des Eſpagnols dans le Royaume de Portugal. Pour répandre la terreur parmi les Américains & hâter leur ſoumiſſion, un corps de Sauvages avait été engagé, à force de préſens, à agir comme alliés du Roi, contre les Colonies. Sir Gui Carleton quitta alors le Gouvernement, & fut remplacé par le Général Haldimand, Suédois d'origine.

Le Général Burgoyne avait déjà fait

de grands progrès dans ſon expédition, quand l'armée du Général Howe ſe mit en campagne pour réduire Philadelphie. Si Lord Howe avait pu faire une diverſion dans la Province de Maſſachuſett, il aurait néceſſairement affaibli les moyens de réſiſtance que les Américains deſtinaient contre l'armée de Burgoyne; mais il n'avait point aſſez de troupes pour garder les anciennes conquêtes & en entreprendre de nouvelles; ſon armée s'affaibliſſait chaque jour, & on ne lui avait point envoyé le renfort de quinze mille hommes qu'il avait demandé. L'armée de Washington, au contraire, allait toujours croiſſant: le Marquis de la Fayette, jeune Seigneur Français, auſſi diſtingué par ſon mérite perſonnel & par ſa valeur, que par ſa naiſſance, ſes alliances & les avantages de la fortune, était arrivé au camp de Washington avec un grand nombre d'Officiers Français, & les Américains avaient tiré d'Europe cinquante

pieces de campagne. Ils occupaient un camp sûr & avantageux ; le Général Howe fit de vains efforts pour induire Washington à le quitter, & l'engager dans une action décisive : il ne pouvait réussir à pénétrer à travers le Jersey, étant sans cesse harcelé dans sa marche & attaqué à son arriere-garde par les détachemens Provinciaux. D'ailleurs, un corps de troupes l'attendait sur les bords de la Delaware ; il fut donc obligé de changer de plan, & de s'embarquer avec son armée dans des vaisseaux de transport, avec beaucoup de lenteur & de danger. Cette armée consistait en quatorze mille hommes ; il avait été obligé d'en laisser neuf mille à New-Yorck, & trois mille à Rhode-Island : la flotte n'appareilla que le 23 Juillet, & arriva le 30 à l'embouchure de la Delaware : le Général avait projeté de débarquer sur la côte sud de cette riviere, auprès de Wilmington ; mais les Américains avaient rassemblé des bat-

teries flottantes, des brûlots & des radeaux, brûlots qui auraient mis la flotte en danger d'être détruite. D'autres obstacles s'élevaient, & ils obligerent l'armée d'aller débarquer dans la baie de Chésapéack : la flotte entra dans cette baie le 16 Août, & remonta jusqu'à l'embouchure de la riviere d'Elk, & le 21 Juillet le débarquement se fit en sûreté. Au départ de l'armée Anglaise, l'alarme s'était répandue parmi les Américains depuis Boston jusqu'à la Caroline; cependant Washington ayant appris qu'elle avait paru devant la Delaware, avait traversé cette riviere, & s'était mis en marche pour couvrir Philadelphie. Les deux armées s'approcherent à un ruisseau appelé *Brandy-Wine-Creek*, qui tombe dans la Delaware à vingt milles au-dessous de la Ville. La bataille fut livrée le 11 Septembre; la plus grande partie de la journée se passa en escarmouches; mais vers quatre heures de l'après-midi, la

division des Heſſois ayant marché du côté de Birmingham, tomba ſur les troupes Américaines, & les mit en déroute; les autres corps attaquerent avec le même ſuccès, & toute l'armée prit la fuite par le grand chemin de Cheſter. Le Marquis de la Fayette, qui combattait ce jour-là comme ſimple Volontaire, ſe diſtingua, & fut bleſſé. Le Général Howe ne pourſuivit point les vaincus; ils ſe rallierent à Cheſter. Washington fit tout ce que l'on peut attendre d'un Général habile, pour retarder les progrès de ſes ennemis & conſerver ſon armée; mais ne pouvant ſauver la Ville, il ſe retira à dix lieues au nord de Germantown, tandis que l'armée Anglaiſe prenait campement à ce Village. Le Lord Cornwallis entra dans Philadelphie le 26 Septembre.

Cependant Lord Howe faiſait des efforts pour remonter la Delaware; mais le Fort de Redbanck s'oppoſait au paſſage : on entreprit, ſans ſuccès, d'en

chasser les Américains; le Colonel de Donop & l'élite des Hessois y perdirent la vie. Le Chevalier Duplessis Mauduit, jeune Officier Français, qui avait simplifié & fortifié les ouvrages comme Ingénieur, se distingua en les défendant comme Officier d'artillerie; il y fit tout ce qu'on peut attendre de la valeur & de l'enthousiasme de la gloire : il vit mourir entre ses bras le Colonel de Donop; c'était un Officier brave & d'une grande espérance; il réunissait la beauté & la noblesse de la physionomie, à la majesté du port, & les graces à la vaillance; c'était un ennemi qu'on ne pouvoit s'empêcher de pleurer. Ce ne fut que le 15 de Novembre que la navigation de la riviere fut ouverte, & que la flotte put remonter jusqu'à la Ville; le vaisseau *l'Augusta*, & un sloop de guerre échouerent, & furent détruits en travaillant à couper les chevaux de Frise.

Quelques jours après la prise de Phi-

ladelphie, le Général Washington entreprit de ſurprendre les troupes campées à Germantown. Le 4 Octobre, de grand matin, pluſieurs diviſions attaquerent vivement les poſtes avancés; mais la conduite intrépide du Colonel Mulgrave arrêta les progrès des Américains, & donna le temps au Major-Général Grey de marcher au ſecours : l'armée ſe raſſembla promptement, & les Américains furent repouſſés.

L'Armée Anglaiſe abondait en proviſions; tous les cultivateurs apportaient des vivres au marché de Philadelphie, où on les payait en monnoie d'Angleterre. Washington, en Politique habile, favoriſait ce commerce, qui procurait à ſon parti le numéraire dont il avait beſoin, & donnait de nouvelles reſſources à l'Amérique pour ſoutenir la guerre aux dépens de ſes ennemis.

Philadelphie, cette Cité juſqu'alors

heureuſe & paiſible, était ſubjuguée; mais l'armée rebelle ſubſiſtait, elle ſe renforçait par les défaites mêmes, tandis que les victoires détruiſaient peu à peu celle de l'Angleterre : cependant les Miniſtres entretenaient le Peuple dans l'illuſion, en ne parlant que de ſuccès. L'Amérique devait être ſoumiſe, diſait-on, avant la fin de l'année. Les hommes aiment à ſe repaître d'eſpérances frivoles : le Général Burgoyne ayant traverſé le lac Champlain, était arrivé le 2 Juillet à Ticonderago; le Général Américain, Saint-Clair, qui commandait dans cette Fortereſſe, l'abandonna pendant la nuit du 6, pour ſe retirer au Fort Edouard, ſitué ſur la riviere d'Hudſon, à 26 milles du lac George, où commandait le Général Schuyler. Burgoyne, devenu maître, à ſi peu de frais, d'un poſte de ſi grande conſéquence, pourſuivit les troupes de Saint-Clair; une grande partie fut tuée,

une autre faite prisonniere; le reste se dispersa dans les bois, & il en arriva très-peu au Fort Edouard.

Burgoyne fit part de ces événemens au Général Howe, qui donna des instructions au Général Clinton pour agir offensivement & concourir avec l'armée du Nord autant que la sûreté de New-Yorck pourrait le permettre. Cette armée rencontra des difficultés imprévues en avançant vers le Fort Edouard, & n'y arriva qu'à la fin de Juillet: les Américains l'évacuerent aussi-tôt, & se retirerent à Saratoga. Alors le Général Gates remplaça Schuyler dans le commandement, & fut renforcé par Arnold & Lincoln, qui conduisaient six mille hommes.

Les Sauvages se livraient à toutes sortes de cruautés contre les paisibles habitans de ces lieux écartés; ces barbaries leur firent prendre les armes, & exciterent tant d'horreur, que toutes les Milices se mirent en marche de

trente lieues à la ronde, tandis que l'armée Anglaise, ayant traversé la riviere d'Hudson, s'avançait vers les plaines de Saratoga. Elle manquait de vivres, & les offres d'or & d'argent ne pouvaient lui en faire obtenir : les détachemens envoyés pour fourrager furent surpris, trahis par leur guides, tués ou faits prisonniers.

Pendant que l'armée de Burgoyne marchait à Saratoga, un nombreux détachement, commandé par le Colonel Saint-Léger, était parti de Montréal, accompagné d'un parti de Sauvages conduits par un Canadien nommé Saint-Luc : ayant remonté la riviere Mohawk, il avait investi le Fort Stanwix, où commandait le Colonel Gansewoorth. Un corps d'Américains, qui venait à son secours, fut défait par les Sauvages ; mais ces derniers perdirent leurs meilleurs guerriers dans le combat ; ce qui les découragea. Quoique le Colonel Gansewoorth fût privé du renfort

qu'il attendait, les efforts de Saint-Léger furent inutiles; ſes armes, ſes offres, ſes menaces ne purent ébranler le courageux Républicain : il fut obligé de lever le ſiége, &, abandonné des Sauvages, il ſe retira au Canada.

Burgoyne ſeul, aux priſes avec la fortune, ſe détermina, le 19 Septembre, à attaquer l'Armée du Général Gates : la journée ne fut pas déciſive, mais il y perdit cinq cents hommes. Sir Henri Clinton s'était embarqué à New-York avec des troupes, ſur des galeres & des vaiſſeaux armés, pour remonter la riviere d'Hudſon & marcher à ſon ſecours; il était ſoutenu de quelques frégates légeres, commandées par Sir James Wallace, qui attaquerent & réduiſirent pluſieurs Forts placés le long de la riviere : Robert Waughan, à la tête de quatre mille hommes, marchait en avant, & répandait par-tout la terreur & la mort. La Ville d'Eſopus fut in-

cendiée, & il semblait méconnaître tout principe d'humanité (1).

Les avis que l'on voulut donner au Général Burgoyne du secours qui s'approchait, furent interceptés, & le 7 Octobre il s'engagea dans un combat désespéré contre le Général Arnold, qui le força de se retirer dans son camp, & alla ensuite l'y attaquer avec intrépidité. Si ce dangereux ennemi n'eût pas été blessé, Burgoyne aurait pu ennoblir sa disgrace par les derniers efforts d'un courage malheureux, &, comme le Roi Jean, se rendre prisonnier sur le champ de bataille, environné d'un tas de morts. Mais les Américains se retirerent, déjà certains que ce Géné-

(1) Ce que l'on raconte de ses forfaits fait frémir d'indignation. Les Gazettes Ministérielles, disaient elles-même, en parlant de cet homme féroce : *Every principle of humanity seemed to be absorbed, in a zeal for extirpating irreclaimable rebels.* Tout principe d'humanité semblait être absorbé par son zele pour extirper les incorrigibles rebelles.

ral & ſon armée ne pouvaient plus leur échapper. Il ſe trouvait à quelques milles de Saratoga, ſur le chemin d'Albany; il n'y avait aucun moyen de parvenir à cette Ville: le ſeul eſpoir qui lui reſtait, était de ſe retirer au Fort Edouard; mais il n'avait plus de vivres que pour trois jours, & ſon camp était inveſti par ſeize mille hommes qui occupaient tous les paſſages. Dans cette extrémité, il tint un Conſeil de guerre le 13 Octobre, & il y fut réſolu d'ouvrir un traité avec le Général Gates: la capitulation fut ſignée trois jours après, & les troupes mirent bas les armes & ſe rendirent priſonnieres. Gates n'abuſa pas de la victoire; il traita généreuſement ſon ennemi, & il eſt remarquable que le jour où il accordait des conditions favorables à une armée qui n'avait de reſſources que dans ſa diſcrétion, ait été celui où Waughan brûlait inhumainement la Ville d'Eſopus, & livrait à la fureur des ſoldats

les femmes & les filles demi-nues, qui fuyaient dans les bois. Ce n'eſt pas, comme l'ont dit beaucoup de Gazettes, la premiere fois qu'en pleine campagne une armée entiere ait rendu les armes à ſes ennemis. Treize mille Français firent de même à la bataille de Bleinheim : quelques années après, quatorze mille Suédois, commandés par Charles XII, ſe rendirent à la diſcrétion des Ruſſes; & ſix mille Anglais eurent un ſort pareil en 1710.

Les Officiers Anglais ne ſe croyant pas obligés de tenir parole à des rebelles, le Congrès fut obligé d'attendre que la capitulation fût ratifiée en Angleterre, avant d'y renvoyer les priſonniers, & au bout de trois ans, quand on voulut les embarquer, il en reſtait à peine un ſixieme, les autres ayant préféré partager le ſort de leurs vainqueurs.

L'armée Anglaiſe, ſous les ordres de Sir Willam Howe, paſſa l'hiver à Philadelphie, & celle de Washington prit d'abord

d'abord ſes quartiers à White March & enſuite à Valley Forge, à vingt-deux milles de la Capitale ; elle y paſſa l'hiver ſous des baraques, mais dans une ſituation ſi forte, qu'on ne pouvait y redouter aucune attaque. La diſcipline était beaucoup mieux maintenue dans l'armée Anglaiſe à Philadelphie, que dans les Jerſeys ; mais la prodigieuſe quantité d'approviſionnemens qu'elle conſommait, le renchériſſement qu'elle cauſait dans toutes les denrées, & l'interruption du commerce, réduiſirent une partie des habitans à une grande diſette. Les Quakers d'Angleterre ne furent pas plus tôt informés des ſouffrances de leurs freres, qu'ils freterent pluſieurs navires, & les leur envoyerent chargés de tous les objets qui pouvaient ramener l'abondance ; bel exemple de la charité qui devrait exiſter entre tous les hommes ! Heureux les Sages qui abhorrent la guerre, & qui, inacceſſibles aux maximes de la politique & de l'am-

bition, se placent au-dessus des Loix, pour se gouverner par la vertu même. Au milieu des hommes corrompus, la simplicité des mœurs & la frugalité leur assurent un superflu héréditaire, & les rendent d'autant plus riches, qu'ils ont moins de besoins; tandis que les autres épuisent leurs moyens par l'immodération de leurs désirs & la folie de leurs jouissances: la générosité ne leur coûte rien, elle ne leur cause point de privations, & elle fait leur bonheur; car la satisfaction que donne un bienfait est la plus grande de toutes.

Le Général Howe écrivait en vain pour qu'on lui envoyât une augmentation de troupes; croyant avoir perdu la confiance du Gouvernement, il demanda la permission de quitter le commandement; elle lui fut accordée promptement, & il fut remplacé par le Général Clinton. On fit des recherches sur sa conduite, & le Ministere s'efforça de

rejeter fur fa négligence la durée de la guerre de l'Amérique ; mais le temps fit évanouir ces accufations. Le Général des Heffois avait été jufqu'à dire, que fi, au lieu de le payer par jour, on l'avait payé par conquête, l'Amérique aurait été foumife ; mais fes plus grands ennemis ne pouvaient contefter ni fa bravoure, ni fes talens militaires, & on ne peut citer un feul fait où il eût négligé fon devoir. On lui reprocha de n'avoir pas fecouru plus tôt le Général Burgoyne ; il en démontra l'impoffibilité. Les revers de ce Général n'avaient commencé qu'après le paffage de la riviere d'Hudfon ; & s'il avait marché au fecours d'un Général victorieux, on l'aurait accufé d'avoir voulu lui difputer fa gloire. D'ailleurs, fes inftructions lui faifaient un devoir de s'emparer de Philadelphie, & le Miniftere avait regardé jufqu'alors le fuccès de la guerre comme attaché au fort de cette ville.

A la rentrée du Parlement, le 20

Novembre, le diſcours du Roi fit mention de la néceſſité de continuer la guerre de l'Amérique, & de la probalité que toutes les Provinces ſeroient inceſſamment ſoumiſes, pourvu que l'on augmentât l'armée. Il parla de la diſpoſition des Puiſſances étrangeres d'une maniere incertaine ; on vota une adreſſe de remercîmens. L'Oppoſition étoit toujours très-inférieure en nombre à la majorité ; mais ceux qui en étaient les membres, agiſſaient avec ſincérité, perſévérance & courage, & l'on devait prévoir qu'ils rameneraient tôt ou tard la Nation à ſes véritables intérêts, & la Conſtitution à ſon équilibre néceſſaire. La perte de l'Amérique était irréparable ; mais il était encore temps de ſauver la Nation, menacée de toutes parts. Quand l'adreſſe fut propoſée par le Lord Perey, dans la Chambre des Pairs, le Comte de Chatam ſe leva, & déclara qu'il ne voulait point ſe joindre à des remercîmens ſur l'infortune &

la disgrace de l'Angleterre. « Ce moment, dit-il, est périlleux & redoutable ; ce n'est pas celui de l'adulation : il faut dissiper l'illusion & les ténebres qui enveloppent le Trône, & représenter dans tout son danger & sous ses véritables couleurs, la ruine qui est à nos portes. Les mesures qu'on a suivies ont conduit ce florissant Empire à la destruction & au mépris. Non seulement la puissance & la force de ce pays sont expirantes, mais il a perdu son honneur & sa dignité. La France, Milords, vous a insultés ; elle a encouragé & soutenu les Américains, & vous n'avez osé lui déclarer la guerre. Les Ambassadeurs de ceux que vous appelez des rebelles, sont à Paris ; c'est à Paris que se traitent les intérêts de l'Amérique & de la France. Pouvez-vous souffrir une plus grande insulte, une disgrace plus humiliante ? Et l'on n'ose en témoigner du ressentiment, ni venger l'honneur & la dignité de l'Etat ! Telle est la dégrada-

tion à laquelle eſt réduite la gloire de l'Angleterre, qui hier encore donnait des Loix à la Maiſon de Bourbon ». Il démontrait l'impoſſibilité de ſoumettre l'Amérique. « Qu'avez-vous fait en trois » campagnes, dit-il ? vous n'avez » rien fait, & beaucoup ſouffert, & vous » avez peut-être à préſent perdu votre » armée du Nord ». La nouvelle de la capitulation de Burgoyne arriva quinze jours après. Telle était la ſagacité de ce grand Homme à prévoir & calculer les événemens. Il repréſenta que, tandis que l'Angleterre courait à ſa perte, l'Amérique floriſſait; que tandis que l'armée Anglaiſe diminuait en force & en diſcipline, la leur s'élevait & faiſait des progrès. Il parla avec mépris des mercenaires Allemands, & ſe récria ſur l'alliance faite avec les Sauvages, avec une éloquence qui glaçait d'horreur ceux qui l'écoutaient. Il inſiſta ſur la néceſſité de traiter promptement avec les Américains, & de ne refuſer aucune de

leurs demandes, afin de rompre leurs négociations avec la France. Ils préféreront, dit-il, traiter avec nous; l'habitude, les relations, l'intérêt mutuel nous uniront encore. « Vous ne pouvez, » disait-il en finissant, vous réconcilier » avec l'Amérique par vos mesures actuelles; vous ne pouvez la conquérir » ni par ces mesures ni par aucune autre. » Que pouvez-vous donc faire? Et vous » voulez rester dans cette situation, & » vous voulez ensevelir les craintes & » les anxiétés du moment, dans une » ignorance volontaire du danger qui » vous environne »! Il proposa un amendement à l'adresse, pour recommander une cessation d'hostilités immédiate, & le commencement d'un traité pour rendre la paix & la liberté à l'Amérique, la force & la prospérité à l'Angleterre, & une sécurité permanente à ces deux pays. L'amendement fut rejeté à la pluralité de 97 voix contre 28.

Cependant la nouvelle de la capi-

tulation de Burgoyne arriva; toute la Nation en fut consternée. Le 30 Janvier, un traité de commerce fut signé à Paris entre la France & les Etats-Unis de l'Amérique, & la semaine suivante, il fut fait un traité d'alliance. Il en résulta de grands débats à Londres & dans le Parlement; ceux mêmes qui étaient le plus attachés au parti du Ministere, éclataient en reproches. Les Ministres assurerent qu'ils n'avaient eu aucune connoissance que ces traités se tramaient; cette mauvaise excuse ne les aurait pas soustraits au ressentiment public; mais, pour le diminuer, Lord North proposa deux bills tendans à une réconciliation immédiate avec l'Amérique. Le premier était intitulé: « Pour » écarter toute appréhension de taxes » par le Parlement de la Grande-Bre- » tagne, dans aucune des Colonies de » l'Amérique Septentrionale & dans les » Indes Occidentales, & pour révo- » quer l'acte du Parlement, qui impo-

» ſait des droits ſur le thé ». L'autre bill autoriſait le Roi à envoyer des Commiſſaires, avec les pouvoirs les plus étendus pour traiter avec l'Amérique, avec le Congrès, les Aſſemblées Provinciales, le Général Washington, &c. Les Commiſſaires avaient le pouvoir de ſuſpendre toutes hoſtilités, & de rétablir les Colonies en général, ou chacune d'elles dans leur ancienne forme de Gouvernement. L'acte déclarait que les Colonies reſteraient dans leur indépendance juſqu'à la ratification du traité par le Roi & le Parlement. Ces conditions étaient plus avantageuſes à l'Amérique que celles qui avaient été propoſées par le Comte de Chatam & par Edmond Burke trois ans auparavant : mais les temps n'étaient plus les mêmes; les Membres de l'Oppoſition déclarerent en général, qu'ils penſaient qu'il était trop tard ; mais les bills paſſerent ſans diviſions dans les deux Chambres, les 2 & 9 Mars.

L'Ambassadeur de France ayant notifié en forme le traité d'amitié & de commerce fait entre ce Royaume & les Etats de l'Amérique Septentrionale, le Roi envoya un message au Parlement le 17 Mars. Par cette notification, la France considérait ces Etats comme en pleine possession de leur indépendance, & déclarait que les parties contractantes avaient eu grande attention de ne stipuler aucun avantage exclusif en faveur de la Nation Française, & que les Etats-Unis s'étaient réservé la liberté de traiter avec toute Nation sur le même pied d'égalité & de réciprocité. On témoignait désirer que la bonne harmonie qui subsistait entre l'Angleterre & la Cour de France, ne fut point troublée, & on espérait que le commerce entre la France & l'Amérique ne ferait point interrompu : mais on signifiait qu'à tous événemens, le Roi de France était déterminé à protéger le commerce de ses sujets, & à soutenir la dignité de son

pavillon. En conséquence de cette déclaration, le Roi d'Angleterre informa le Parlement qu'il avait rappelé son Ambassadeur de la Cour de France, & attendait les secours qu'il avait droit d'espérer de l'affection de ses sujets. Cependant il ne fut point fait de déclaration de guerre; parce que, dans le traité, il étoit dit que l'Amérique aurait la liberté de faire la paix sans consulter son allié, à moins que l'Angleterre ne déclarât la guerre.

Aussi-tôt que la Cour de France apprit le rappel de l'Ambassadeur d'Angleterre, elle arma une escadre de douze vaisseaux & six frégates, sous le commandement du Comte d'Estaing; elle la fit accompagner de six mille hommes de débarquement. Cette flotte appareilla de Toulon le 13 Avril; un mois après, l'Amiral Byron partit d'Angleterre avec douze vaisseaux de ligne, pour aller la combattre en Amérique.

Dans ce temps-là, Edmond Burke

donna une preuve éclatante de la grandeur de ſon caractere. Le Comte Nugent propoſa de prendre en conſidération l'état du commerce de l'Irlande; & ayant prouvé que l'Irlande était obérée par les ſuites de la guerre de l'Amérique, il demanda que l'on adoucît les Loix reſtrictives du commerce de ce Royaume, afin de le mettre en état de ſupporter ſes dépenſes publiques & particulieres. Les habitans de Briſtol, les manufacturiers de Lancashire, le Comté de Nottingham & les marchands de Liverpool croyaient avoir intérêt de s'oppoſer à l'extenſion du commerce de l'Irlande, & envoyerent à ce ſujet des inſtructions à leurs députés au Parlement. Edmond Burke, qui avait été élu par la Ville de Briſtol ſans ſollicitation ni dépenſe, ne balança point entre l'intérêt & le devoir; il ſoutint la motion du Lord Nugent en faveur de l'Irlande, par la raiſon que le commerce de l'Angleterre étant quarante fois plus grand que celui de l'Ir-

lande, les impôts en Angleterre n'étaient que trois fois plus grands : il démontra que l'Angleterre était intéressée à relever l'aisance de ce Royaume. Je ne doute pas, dit-il, que ma maniere de penser dans cette affaire ne me fasse perdre ma séance au Parlement; mais si mes constituans me rejettent à la prochaine élection, je ne puis pas les en blâmer. De part & d'autre, nous fournirons l'exemple utile d'un Sénateur inflexiblement attaché à l'opinion qu'il croit juste, malgré son intérêt personnel, & d'un corps d'Electeurs qui exerce librement & sans obstacle son droit de réjection. L'événement justifia sa crainte; car quoique la motion pour l'Irlande fût rejetée, la ville de Bristol, dans l'élection générale de 1780, fit choix d'un autre Représentant.

Le Chevalier George Saville proposa, le 14 Mai, un bill pour révoquer l'acte de la onzieme année de Guillaume III, contre les Catholiques; ce bill, qui fait

honneur à ſon auteur par les principes de tolérance & de philoſophie qui y regnent, paſſa ſans diviſion (1).

Les deux Chambres du Parlement nommerent des comités pour vérifier l'état actuel de la Nation. Cette précaution, devenue néceſſaire, fut propoſée dans la Chambre des Pairs par le Duc de Richemond, & dans la Chambre des Communes par Charles Fox ſon neveu. Le Colonel Barré ſe diſtingua, en indiquant les abus qui exiſtaient dans les dépenſes publiques, & les moyens de les corriger. Sir Philippe Jennings Clerke propoſa un bill pour empêcher les Membres du Parlement de contracter aucun marché avec les Commiſſaires de la Tréſorerie, de l'Amirauté ou de la Guerre, à moins qu'un tel marché ne fût fait publiquement au rabais. Ce ré-

(1) On verra dans la ſuite comment il ſervit de prétexte à des hommes inquiets & turbulens, pour engager le Peuple dans une dangereuſe ſédition.

glement ſi juſte fut ſoutenu par tous les Membres de la Chambre qui étoient indépendans du Miniſtere ; cependant il fut rejeté : l'abus eut 115 protecteurs, le Peuple n'en eut que 113.

Les informations que l'on prit ſur l'état de la Nation, firent découvrir de grands déſordres, ſur-tout dans les dépenſes & les fournitures de la Marine, & firent propoſer dans la Chambre des Pairs, de préſenter au Roi une adreſſe contenant une cenſure rigoureuſe de la conduite de ſes Miniſtres, expoſant l'état où la Nation ſe trouvait réduite, & priant Sa Majeſté de mettre fin au ſyſtême qui avait prévalu à ſa Cour & dans ſon adminiſtration : cette Adreſſe fut rejetée ; un des Pairs propoſa que ceux qui l'avaient ſoutenue allaſſent eux-mêmes la préſenter au Roi ; mais cette démarche courageuſe ne fut pas adoptée.

Le Comte de Chatam fit ce jour-là de grands efforts pour vaincre les infir-

mités dont il était accablé ; & ayant parlé avec véhémence, il lui prit une faibleſſe à laquelle il ne ſurvécut pas long-temps; il mourut le 11 Mai. Ce grand Homme avait réuni tous les talens néceſſaires à un homme d'Etat. La Nature l'avait fait naître avec les qualités néceſſaires à un Orateur, & le génie du premier Miniſtre d'un grand Empire. Il avait employé toutes ſes facultés à élever ſes compatriotes au delà de leur vigueur naturelle; il avait agrandi les eſprits, comme la puiſſance & les richeſſes de ſa Nation. Auſſi habile à agir qu'à haranguer, tous les départemens du Gouvernement, l'état civil & le militaire, tout avait reſſenti ſon influence : ſon diſcernement choiſiſſait les hommes, tandis que ſa ſageſſe traçait les plans, & que ſa vigilance les mettait à exécution. Quand il quitta les rênes du Gouvernement, ſon incorruptible intégrité l'engagea à remettre à la Tréſorerie de grandes ſommes d'argent qui provenaient

provenaient de ſes économies ſur les dépenſes ſecretes de ſon Miniſtere, & que perſonne ne pouvait lui redemander. Il ne devait ſa grandeur ni à la nobleſſe de ſa naiſſance, ni aux dons de la fortune; ſon empire était dans ſon génie: il faiſoit ſentir aux Monarques que la puiſſance exterieure devait céder au pouvoir intellectuel, & ceux qui ſe ſont éloignés de ſes conſeils ont payé cette erreur par la dégradation de leur regne. Que ne peut pas faire un grand Homme? Il avait fait renoncer les Anglais à ces dénominations politiques de Wighs & de Torrys, qui avaient diviſé & affaibli la Nation pendant plus d'un ſiecle: dédaignant de gouverner par partis, il les avait tous abſorbés dans le ſien; il était né pour maintenir dans un état libre la juſte balance entre les pouvoirs de la Couronne & les libertés du Peuple, & pour donner aux Nations l'exemple d'une puiſſance juſqu'alors inconnue, l'empire des mers. Ceux qui avaient eu le moins

d'égards à ses dernieres remontrances, rendirent hommage à sa mémoire. On proposa dans le Parlement d'entretenir ses descendans aux dépens de l'Etat : M. Rigby prétendit qu'il seroit plus honorable de lui ériger un monument ; M. Dunning représenta que c'était une addition à faire à la motion, & les deux propositions passerent unanimement dans la Chambre des Communes. Quelques Pairs, ennemis de sa gloire, protesterent contre cet acte de reconnaissance ; mais, en dépit de leur injustice, on fixa une annuité de quatre mille livres sterling à perpétuité à ses héritiers ; on lui érigea un monument à Westminster, & l'on accorda vingt mille livres sterling pour payer ses dettes.

Les subsides pour l'année 1778 furent portés à 14,345,497 livres, dont cinq millions pour la Marine & cinq millions six cent mille livres pour l'armée de terre. Les voies & moyens furent la taxe des terres & celle de la

dreche, un emprunt de ſix millions à 3 pour cent, & 2 & demi pour cent pendant trente ans, 480 mille livres par loterie, 2 millions en bills de l'Echiquier, 703,700 livres du fonds d'amortiſſement, quartier d'Avril 1778, & l'on anticipa ſur ce fonds 2,296,209 l. L'intérêt annuel de l'emprunt montait à 330 mille livres: pour aſſurer cet intérêt, on mit ſix pences par livre ſterling ſur chaque maiſon produiſant depuis cinq juſqu'à 50 livres de rente, & un ſchelling par livre au delà de 50. On mit une taxe additionnelle de huit guinées par tonneau de vins de France, & quatre guinées par tonneau ſur les autres vins : ces taxes furent eſtimées devoir produire 336,558 livres ſterling par an.

La déclaration de l'Ambaſſadeur de France n'ayant été faite qu'après la ſouſcription de l'emprunt, les Souſcripteurs perdirent beaucoup par la baiſſe ſubite des fonds; mais quoiqu'il n'y eût

point encore de ſommes payées, ils tinrent ponctuellement leurs engagemens, & les payemens furent faits réguliérement. Le Miniſtre travailla, mais ſans effet, à leur obtenir une indemnité.

Fin du premier Livre.

